

CREDOC

LES SITUATIONS DE VIE PRECAIRES

Sou1981-2202

Les situations de vie précaires /
M. Tallard. (1981).

1981



CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

R⁴ 98

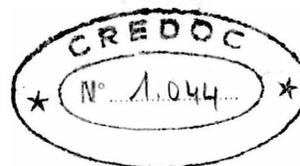
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ETUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE
142 rue du Chevaleret - 75013 PARIS - Tél.584.14.20

Division Analyse Sociale

LES SITUATIONS DE VIE PRECAIRES

Michèle TALLARD

avec la collaboration de M.F. VALETAS



Conseiller scientifique Nicole TABARD

BA, BG, CP

N° 4 807

1981

Etude effectuée à la demande
de la DIRECTION de l'ACTION SOCIALE

SOMMAIRE

Pages :

INTRODUCTION	1
I - ANALYSE QUANTITATIVE DES CONDITIONS DE VIE	5
1. Les caractéristiques générales des conditions de vie de la population enquêtée	5
1.1. Le confort du logement et l'équipement du ménage	6
1.2. Les difficultés de paiements	7
1.3. Les loisirs et la sociabilité	7
1.4. Etat de l'environnement et du quartier	8
2. Les axes de différenciation des conditions de vie	8
3. Les caractéristiques socio-démographiques et socio- professionnelles des ménages ainsi différenciés	21
3.1. Les caractéristiques socio-démographiques des ménages .	21
3.2. Les caractéristiques socio-professionnelles des ménages	25
3.3. La situation par rapport à l'emploi	27
4. Essai de typologie des ménages suivant leurs conditions de vie	30
4.1. Les classes homogènes	31
4.2. Les classes moins homogènes	39
II - LA PERCEPTION DES CONDITIONS DE VIE (analyse qualitative).....	43
1. De sérieuses difficultés financières : la classe ③	44
1.1. Un équilibre très précaire à la limite supérieure de l'aide sociale	44
1.2. Un budget basé sur les revenus redistributifs	47
2. Des conditions de vie très moyennes accompagnées ou non d'un repli : classe ② et classe ④	49
2.1. Un budget serré, mais une relative ouverture : classe ②	49
2.2. Une volonté d'effacement	55

SOMMAIRE (suite)

Pages :

III - CHOMAGE ET CONDITIONS DE VIE	59
1. L'impact sur la consommation et les difficultés financières	60
2. L'insertion sociale	65
2.1. Le repli sur la famille	66
2.2. S'appuyer sur l'environnement relationnel.....	67
2.3. Le repli	68
3. Les rapports à l'intérieur de la famille nucléaire	69
3.1. L'inversion des rôles bien vécue	69
3.2. L'inversion des rôles mal vécue	71
3.3. La détérioration des rapports familiaux	71
4. L'occupation du temps et les répercussions du chômage sur la santé	72
4.1. "Boucher le temps"	72
4.2. Les difficultés à vivre l'oisiveté	73
4.3. Chômage = épanouissement dans une nouvelle activité ? ...	75
5. La perception du présent et de l'avenir	76
CONCLUSION	81

ANNEXES :

- I. Fiche technique
- II. Tri à plat du questionnaire
- III. Revenu mensuel du ménage
- IV. Tableaux : indice de précarité et conditions de vie
- V. Guide d'entretien

Décembre 1981

CENTRE DE RECHERCHE POUR
L'ETUDE ET L'OBSERVATION
DES CONDITIONS DE VIE

Division Analyse Sociale

LES SITUATIONS DE VIE PRECAIRES

(Note de Synthèse)

Michèle TALLARD

LES SITUATIONS DE VIE PRECAIRES

(Note de Synthèse)

Cette recherche constitue une exploitation française de l'étude européenne "chômage et politiques de lutttes contre la pauvreté", menée à partir d'une enquête effectuée dans trois pays : France, R.F.A. et Grande-Bretagne, dans les villes de Reims, Sarrebrück et Bristol. Cette enquête avait pour objectif d'une part, d'étudier les liaisons entre chômage et situation de pauvreté et d'autre part, à travers un recueil fin des divers types de revenus, d'analyser la composition des revenus des ménages définis comme étant en situation de pauvreté¹.

Dans le cadre du travail présenté ici, nos objectifs étaient plutôt d'analyser la précarité dans la situation d'emploi², puis d'étudier ses conséquences sur les conditions de vie des ménages ainsi définis ; comme le montre le rapport précité, les situations d'emploi se définissent à partir de plusieurs critères :

- . le chômage ou son expérimentation récente, qu'il soit ou non répétitif,
- . le degré de mobilité associé ou non au chômage,
- . le degré de couverture par les garanties collectives qui assurent un revenu régulier même en cas de maladie ou un revenu additionnel (13ème mois).

¹ Le rapport de synthèse de l'enquête européenne, effectuée sous la direction de Peter WILLMOTT, a été publié sous le titre : "Chômage et politiques en matière de lutttes contre la pauvreté", C.E.E., novembre 1980.

² Cf. rapport pour le Ministère du Travail : "Les situations précaires par rapport à l'emploi", Marie-France VALETAS en collaboration avec Michèle TAILLARD.

Cette analyse de la situation par rapport à l'emploi à l'aide de ces trois critères permet de construire une variable selon laquelle se distribue, suivant le degré de précarité de leur situation par rapport à l'emploi, l'ensemble des chefs de ménage appartenant à la population active. Cette variable tient compte d'un principe de base qui sous-tend le questionnaire : au-dessus de trois ans d'ancienneté dans l'entreprise, les chefs de ménage sont considérés comme plutôt stables dans leur emploi ; ceux qui ont moins de trois ans d'ancienneté sont considérés comme plus vulnérables et une série de questions concernant leur mobilité et leur expérience du chômage tente de cerner cette vulnérabilité.

Cette première analyse nous a amenés à ne pas nécessairement associer la mobilité à une situation précaire, celle-ci pouvant avoir résulté de la recherche d'une volonté de mieux monnayer sa qualification, mais à caractériser la précarité à travers le chômage ou son expérience et un faible degré de couverture par l'employeur en cas de maladie.

Dans cette deuxième phase de l'étude, nous nous sommes donc demandés comment cette précarité ainsi définie se traduit en termes de conditions concrètes de vie (confort du logement, sociabilité) et de revenu (niveau et composition). Après avoir tiré le bilan de l'analyse quantitative de l'enquête par questionnaire menée sur 2 739 ménages dans la ville de Reims, nous nous sommes interrogés sur la perception concrète qu'ont les ménages de la précarité de leurs conditions de vie et l'impact qu'a eu le chômage ou son expérience. Ces éléments ont été saisis à partir d'une analyse d'une douzaine d'entretiens semi-directifs. L'ensemble de ces moyens d'investigations nous a permis d'établir une typologie des ménages suivant le degré de précarité de leurs conditions de vie, et d'éclairer le contenu et la perception de ces situations de vie précaire.

ANALYSE QUANTITATIVE

L'analyse des correspondances effectuée sur un corpus de variables décrivant les conditions de vie, composé de cinq types de variables - le confort et l'équipement du logement, la régularité des vacances, les difficultés de paiement, la sociabilité, l'état de l'environnement et du quartier - a fait apparaître la non-possession

des biens d'équipement courants et l'isolement social comme discriminants dans l'analyse des conditions de vie ; ces deux éléments ont donc permis de désigner les ménages qui connaissent des conditions de vie précaires. D'autre part, deux caractéristiques paraissent prépondérantes dans l'analyse des ménages ainsi différenciés : le montant et la composition des revenus et la situation par rapport à l'emploi :

. Ceux qui connaissent les revenus les plus faibles sont d'une part les inactifs et d'autre part les jeunes ménages et/ou les titulaires d'un premier emploi. En ce qui concerne la composition des revenus, ceux qui ont des revenus redistributifs très élevés sont également dans 60 % des cas des inactifs ; on trouve également dans ce groupe les familles monoparentales ou nombreuses.

. Non possession des biens d'équipement courants et/ou isolement social paraissent assez souvent associés aux situations précaires par rapport à l'emploi (chômage ou son expérience et faible niveau de couverture par l'employeur en cas de maladie). Toutefois, cette corrélation paraît s'atténuer avec l'âge : ceux qui sont dans leur emploi depuis plus de dix ans ont un niveau d'équipement proche de la moyenne, quelle que soit leur couverture en cas de maladie. Il apparaît donc qu'il faut tenir compte d'un effet d'âge lorsque l'on analyse les relations entre les conditions de vie et le montant des revenus et la situation par rapport à l'emploi.

La classification ascendante hiérarchique effectuée à partir des mêmes variables actives a permis d'établir une typologie en quatre classes qui confirme la discriminance des éléments cités plus haut. Les caractéristiques de ces quatre classes tant du point de vue des conditions de vie que de certaines caractéristiques socio-démographiques ou socio-professionnelles ont été résumées dans le tableau ci-après.

COMPOSANTES DE CONDITIONS DE VIE DES CLASSES
ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES CORRESPONDANTES

	① 762 = 27,8 %	② 841 = 30,7 %	③ 339 = 12,4 %	④ 797 = 29,1 %																	
Eléments de confort du logement	+ +	+	- -	-																	
Biens d'équipement courants	+ +	+ +	- -	-																	
Bien d'équipements non courants	+ +	- -	- -	- -																	
Retards de paiements	- -	-	+ +	ε																	
Régularité des vacances	+ +	+	- -	- -																	
Sociabilité	+ +	+ +	-	- -																	
Etat de l'environnement	+ +	+	- -	-																	
<hr/>																					
Chefs ménage seul avec enfants	- -	-	+ +	+ +																	
Age du Chef de ménage	<table border="0"> <tr> <td rowspan="3">}</td> <td>15 - 29 ans</td> <td>- -</td> <td>+ +</td> <td>+</td> <td>- -</td> </tr> <tr> <td>50 - 64 ans</td> <td>+ -</td> <td>-</td> <td>- -</td> <td>+ +</td> </tr> <tr> <td>65 ans et +</td> <td>- -</td> <td>-</td> <td>+ +</td> <td>+</td> </tr> </table>	}	15 - 29 ans	- -	+ +	+	- -	50 - 64 ans	+ -	-	- -	+ +	65 ans et +	- -	-	+ +	+				
}	15 - 29 ans		- -	+ +	+	- -															
	50 - 64 ans		+ -	-	- -	+ +															
	65 ans et +	- -	-	+ +	+																
Revenu total < 3499 francs	- -	-	+ +	+																	
Revenu total > 6000 francs	+ +	+	- -	-																	
<u>Revenu redistributif</u> < 1 Revenu du travail	+ +	+	- -	-																	
C.S.P. :																					
Prof.Lib., cadres supérieurs	+ +	-	- -	-																	
Cadres moyens	+ +	+	- -	-																	
Employés	-	+	- -	-																	
O.Q.	-	+	-	+																	
O.S.	- -	ε	+ +	+																	
P.S.	-	ε	+	+																	
Indice de précarité :																					
Chômeurs	- -	-	+ +	+																	
Expérience du chômage	- -	+	+ +	+																	
Couverture totale maladie	+ +	ε	- -	-																	
couverture partielle maladie	-	ε	+	ε																	
Indemnités sécurité sociale	-	ε	+ +	ε																	
Non actifs	- -	-	+ +	+																	

C'est donc essentiellement la classe ③ qui regroupe les ménages qui connaissent les conditions de vie les plus précaires : faible niveau de confort et d'équipement du logement et retards de paiements. Toutefois une partie des ménages de la classe ④ s'ils ne font pas face à des retards de paiements, ont un niveau d'équipement, de départ en vacances et surtout de sociabilité, inférieur à la moyenne, qui les feraient aussi tendre vers la précarité. En ce qui concerne leurs caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles, les ménages appartenant à ces deux classes se recrutent soit parmi les inactifs, soit à l'intérieur de la population active parmi les chômeurs ou ceux qui en ont fait l'expérience et parmi ceux qui sont peu ou pas du tout couverts par leur employeur en cas de maladie. Ainsi, pour bon nombre des ménages des classes ③ et ④ des situations précaires par rapport à l'emploi se concrétisent dans des conditions de vie également précaires.

LA PERCEPTION DES CONDITIONS DE VIE

Dans l'analyse des entretiens semi-directifs, nous avons essayé d'appliquer aux chefs de ménage en activité la typologie que nous venons d'énoncer. Mais, étant donné le faible taux de réponses à nos demandes d'entretiens, le profil socio-démographique final des interviewés reflète plutôt les situations les plus défavorisées. Ainsi aucun ménage ne paraît pouvoir être placé en classe ①. Cette illustration des classes à l'aide des entretiens a mis en évidence d'une part la différenciation interne des classes qui marque les limites de l'analyse hiérarchique qui tend à uniformiser les comportements à l'intérieur de chaque classe, d'autre part un certain nombre de pratiques communes à plusieurs classes. Les chefs de ménage analysés disposent tous d'un budget serré qu'ils sont obligés d'organiser avec précaution pour atteindre un équilibre fragile. Ils sont conscients que leur niveau de vie a subi les effets de la crise dans les dernières années, ils font notamment état de la dégradation de leur pouvoir d'achat. Dans cette organisation de leur budget, le poste loisirs est souvent inexistant et les dépenses prioritaires sont affectées aux enfants. Mais plus que les conditions matérielles d'existence (plus ou moins à la limite de la précarité) ces ménages semblent se différencier selon leur comportement face à l'avenir - résignation ou existence d'un

projet - lui-même très lié d'une part à l'âge et à la situation de famille, d'autre part à la situation professionnelle. (L'âge et la situation de famille coïncident souvent avec la phase de la vie professionnelle).

CHOMAGE ET CONDITIONS DE VIE

A l'analyse des huit entretiens des chômeurs, on observe aussi ces caractéristiques communes d'utilisation d'un budget restreint et de différenciation dans le comportement face à l'avenir. Mais leur perception du chômage paraît se différencier suivant la source de celui-ci. Pour trois enquêtés (MM. K, J. et H.) et même le cas particulier de M. C.) le chômage marque une rupture dans une vie professionnelle plutôt qualifiée, il est une remise en cause de leur qualification, qu'ils avaient acquise soit dans le même emploi, soit à travers une mobilité volontaire, qui aurait dû leur conférer un droit inaliénable au travail. A ce titre, le chômage ébranle leur système de valeurs dans ses composantes tant professionnelles que morales (l'homme, bon ouvrier, subvient aux besoins du ménage) qui fondaient leur vie. Pour les autres enquêtés, il s'agit d'un chômage de non qualifiés qui intervient souvent en début de carrière ; pour eux il faudra essentiellement s'adapter à la nouvelle situation matérielle qui aura tendance à se détériorer avec la prolongation du chômage qui, moins vécu comme une "honte", ne s'accompagnera que rarement d'un repli et sera quelquefois l'occasion d'un essai d'ouverture.

Globalement, le mode de vie des chômeurs est organisé autour de la recherche d'emploi, qui bouleverse le rythme de la vie familiale, et des rapports avec l'administration à travers l'A.N.P.E. et l'aide sociale. La première leur apparaît comme bureaucratique et totalement inefficace, car elle n'a pu, dans la plupart des cas, leur pourvoir un emploi ; la seconde ne peut que jouer un rôle de dépannage dans une situation de chômage prolongé.

L'exploitation des entretiens des deux types de chefs de ménage montre les limites de l'analyse hiérarchique. Celle-ci, si elle a permis d'indiquer les grandes tendances de la différenciation globale entre les ménages et les liens entre situation par rapport à l'emploi et conditions de vie, tend à gommer des données tenant aux valeurs culturelles ou au statut social que les entretiens restituent. Il en est

ainsi par exemple de la prise en considération de la famille élargie par les ménages maghrebins, qui les conduit à une composition budgétaire spécifique, ou encore de la reconnaissance sociale à travers une qualification chèrement acquise que le licenciement remet en cause pour les ouvriers qualifiés.

Les différentes méthodes d'investigations utilisées dans cette étude ont mis en évidence deux éléments majeurs qui influencent les situations de vie précaires : l'impact de la crise, les imperfections du système redistributif.

. L'impact de la crise transparait à plusieurs niveaux :

- un budget de plus en plus serré, dont le poste "loisirs" a quasiment disparu. Pour ceux qui n'ont pas connu le chômage il est pratiquement impossible d'épargner, pour les autres, les postes "habillement" et "alimentation" sont atteints par les restrictions.

- la conscience que, occuper un emploi, est une chance, un privilège, (Mme B. : *"Moi, j'ai eu de la chance. Après l'école, je me suis présentée, j'ai été embauchée tout de suite. Pareil pour mon compagnon. En revenant du service, il s'est présenté, il a été pris. Tout le monde n'a pas cette chance"*) et/ou l'inquiétude de se retrouver à nouveau au chômage, qui fait accepter n'importe quel emploi (M.E.).

- l'anxiété pour l'avenir des enfants, la priorité qui leur est accordée et la volonté de les voir acquérir une formation afin qu'ils ne connaissent pas les difficultés qu'ont leurs parents aujourd'hui.

. Les imperfections du système redistributif se manifestent sous plusieurs aspects :

- un revenu maximum des ayants-droits trop élevé et trop rigide, qui exclue un certain nombre de ménages, malgré leurs difficultés financières réelles (M.E.). Pour eux, se trouver à la limite supérieure de l'aide sociale peut quasiment engendrer une situation de pauvreté.

- des retards de versements qui entraînent dans un premier temps une situation financière très difficile se traduisant par une série de retards de loyers, puis, lorsque les paiements sont régularisés une "manne" qui permet de retrouver un équilibre au moins momentanément (Mme B. : "Ça va encore changer quand je n'aurai plus les allocations maternité").

- une aide insuffisante pour les familles nombreuses à faibles ressources, pour lesquelles les allocations familiales si élevées soient-elles ne sont que "un coup de main" (M.A.).

A travers les différents résultats issus des méthodes d'investigations utilisées dans ce rapport, la pertinence d'un certain nombre de critères socio-démographiques et socio-professionnels au regard de la précarité dans les conditions de vie apparaît. Ces critères qui transparaissent dès la typologie en classes issue de l'analyse hiérarchique sont transversaux à ces classes en ce qu'ils concernent des ménages issus des classes ②, ③, et ④ même s'ils sont plus typiques de la classe ③, celle des plus précaires.

- La situation par rapport à l'activité professionnelle : les non-actifs constituent près de la moitié de la classe ③ et plus de 40 % de la classe ④

A l'intérieur de la population active, ces mêmes classes (et surtout la classe ③) contiennent aussi le plus grand nombre de chefs de ménage au chômage ou ayant fait l'expérience du chômage. Les classes marquées par la précarité dans les conditions de vie ou par l'isolement social se recrutent donc en grande partie soit parmi la population non active, soit parmi celle touchée par le chômage. Par voie de conséquence ces ménages se trouvent aux extrêmes de la courbe des âges. On retrouve là des résultats bien connus des études sur la pauvreté.

- Parmi les actifs, le type d'insertion professionnelle, paraît déterminant ; il semble que le fait d'être ou non couverts par l'employeur, en cas de maladie, englobe les éléments d'analyse classique comme la C.S.P. et le secteur d'activité ; en effet, on note que les classes ③ et ④ contiennent à la fois de fortes proportions d'ouvriers non qualifiés (près de 50 % pour la classe ③) travaillant

souvent dans des secteurs comme le B.T.P. ou les industries alimentaires connus comme des secteurs mal protégés par les garanties collectives. Ce critère de faible niveau de couverture par l'employeur en cas de maladie, qui a été démontré par ailleurs comme désignant des situations précaires par rapport à l'emploi, paraît donc aussi pertinent pour désigner des situations de vie précaires.

Ces deux caractéristiques semblent donc bien recouvrir des données habituelles (âge, appartenance à la population active, C.S.P.) de différenciation des ménages en ce qui concerne leurs conditions de vie, mais aussi les enrichir en permettant d'associer les deux types de précarité.

12 FEB 1982

INTRODUCTION

I N T R O D U C T I O N

Il est plusieurs façons d'aborder la précarité dans les conditions de vie. La plus commune est d'identifier la précarité à travers le niveau et la composition des revenus, puis de s'interroger sur les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des ménages ainsi différenciées.

Pour notre part, notre démarche nous a d'abord conduits à analyser la précarité dans la situation d'emploi¹, puis à étudier ses conséquences sur les conditions de vie des ménages ainsi définis.

C'est donc à partir d'une différenciation des ménages suivant leur position par rapport à l'emploi que nous analyserons les conditions de vie.

Comme le montre le rapport précité, les situations d'emploi se définissent à partir de plusieurs critères :

- . le chômage ou son expérimentation récente qu'il soit ou non répétitif,
- . le degré de mobilité associé ou non au chômage,
- . le degré de couverture par les garanties collectives qui assurent un revenu régulier même en cas de maladie ou un revenu additionnel (13ème mois).

Cette analyse de la situation par rapport à l'emploi à l'aide des ces trois critères permet de construire une variable selon laquelle se distribue, suivant le degré de précarité de leur situation par rapport à l'emploi, l'ensemble des chefs de ménage appartenant à la population active. Cette variable tient compte d'un principe de base qui sous-tend le questionnaire : au-dessus de trois ans d'ancienneté dans l'entreprise, les chefs de ménage sont considérés comme plutôt stables dans leur emploi ; ceux qui ont moins de trois ans d'ancienneté sont considérés comme plus vulnérables et une série de questions concernant leur mobilité et leur expérience du chômage tente de cerner cette vulnérabilité.

¹ Cf. rapport pour le Ministère du Travail : "Les situations précaires par rapport à l'emploi".

Compte tenu des trois critères précédemment cités et de ce principe, on peut construire une variable à 13 positions¹ :

- chef de ménage au chômage,
- chef de ménage en préretraite,

- chef de ménage depuis moins de trois ans dans leur entreprise, ayant eu au moins une expérience du chômage,
- chef de ménage depuis moins de trois ans dans leur entreprise n'ayant pas connu le chômage, mais ayant eu un ou deux employeurs dans les trois dernières années, (cette catégorie comporte une part importante de ceux qui se sont mis récemment à leur compte),
- chef de ménage depuis moins de trois ans dans leur entreprise n'ayant pas connu le chômage mais ayant eu au moins trois employeurs,

- chef de ménage dans leur entreprise depuis trois à dix ans, totalement couvert par leur employeur en cas de maladie,
- chef de ménage dans leur entreprise depuis trois à dix ans, partiellement couvert par leur employeur en cas de maladie,
- chef de ménage dans leur entreprise depuis trois à dix ans ne touchant que les indemnités de sécurité sociale en cas de maladie,

- chef de ménage dans leur entreprise depuis plus de dix ans, totalement couvert par leur employeur en cas de maladie,
- chef de ménage dans leur entreprise depuis plus de dix ans, partiellement couvert par leur employeur en cas de maladie,
- chef de ménage dans leur entreprise depuis plus de dix ans, ne touchant que les indemnités de sécurité sociale en cas de maladie,

- chef de ménage depuis moins de trois ans dans leur entreprise, dans leur premier emploi, ou dans une reprise d'activité (ne répondant pas aux questions de mobilité),

- chef de ménage depuis au moins trois ans dans leur entreprise (cette catégorie comprend ceux qui ne peuvent répondre aux questions concernant la maladie, c'est-à-dire le plus souvent ceux qui sont à leur compte).

¹ Cette variable résulte donc de la composition des questions 69, 82, 90, 91, 103, 124.

Cette première analyse nous a amenés à ne pas nécessairement associer la mobilité à une situation précaire, celle-ci pouvant avoir résulté de la recherche d'une volonté de mieux monnayer sa qualification, mais à caractériser la précarité à travers le chômage ou son expérience et un faible degré de couverture en cas de maladie.

Dans cette deuxième phase de l'étude, nous nous demanderons donc comment cette précarité ainsi définie se traduit en termes de conditions concrètes de vie (confort du logement, sociabilité) et de revenu (niveau et composition). A ce niveau de l'analyse, c'est bien évidemment l'ensemble des chefs de ménages qui est étudié et nous comparerons la population active ainsi différenciée et la population non active.

Après avoir tiré le bilan de l'analyse quantitative de l'enquête par questionnaire mené sur 2 739 ménages dans la ville de Reims¹, nous nous interrogerons sur la perception concrète qu'ont les ménages de la précarité de leurs conditions de vie et l'impact qu'a eu le chômage ou son expérience².

L'ensemble de ces moyens d'investigations devraient nous permettre d'établir une typologie des ménages suivant le degré de précarité de leurs conditions de vie, et d'éclairer le contenu et la perception de ces situations de vie précaire.

¹ On trouvera en annexe la fiche expliquant les modalités techniques de l'enquête et les raisons du choix de la ville de Reims.

² On trouvera également en annexe le guide des entretiens semi-directifs

I - ANALYSE QUANTITATIVE DES CONDITIONS DE VIE

Les conditions concrètes d'existence peuvent être saisies à travers une série de variables tenant aux conditions de confort et d'équipement du logement, au réseau de sociabilité dans lequel sont insérés les ménages, à leurs difficultés à faire face à un certain nombre de paiements réguliers (loyers, traites, E.D.F.).

Après avoir rappelé les caractéristiques générales des conditions de vie de notre échantillon, nous voudrions, à partir d'une analyse des correspondances, caractériser les éléments de conditions de vie plus ou moins favorables et plus ou moins précaires, en nous interrogeant sur les caractéristiques socio-démographiques (âge, composition familiale, revenu) et socio-professionnelles (C.S.P., situation par rapport à l'emploi) des ménages concernés.

Enfin, une classification ascendante hiérarchique nous permettra d'esquisser une typologie des ménages suivant le degré de précarité de leurs conditions de vie.

1. Les caractéristiques générales des conditions de vie de la population enquêtée.

Les conditions de vie ont donc été décrites à travers quatre types de variables :

- . confort et équipement du logement,
- . difficultés de paiement,
- . sociabilité,
- . état de l'environnement et du quartier.

L'analyse du tri¹ à plat de ces groupes de variables permet de dresser le profil moyen de l'échantillon du point de vue des conditions de vie.

¹ On trouvera le tri à plat complet du questionnaire en annexe,

1.1. Le confort du logement et l'équipement du ménage.

L'absence d'un élément de confort de base, comme la présence de l'eau chaude, n'est le fait que d'une petite minorité de la population (6 %), l'importance du logement en H.L.M. explique celle de l'existence de ce confort de base. Ce facteur explicatif intervient aussi pour la part de l'équipement en chauffage central dont seulement un peu plus de 10 % des ménages sont dépourvus. Quant à l'assez fort taux d'équipement en téléphone, dont seulement 1/3 de la population ne dispose pas, il s'explique par l'installation récente à Reims (postérieurement au recensement de 1975) de deux centraux importants.

En ce qui concerne l'équipement du ménage, près de 30 % des ménages n'ont pas de voiture et un peu plus de 10 % ont plus d'un véhicule. Ce dernier taux est inférieur à la moyenne nationale : 17,2 % des ménages avaient deux véhicules au début de l'année 1980 d'après l'enquête de conjoncture de l'INSEE.

Parmi les éléments d'équipement ménager, le réfrigérateur est le plus répandu, seulement 3 % des ménages en sont dépourvus. L'aspirateur et la machine à laver le linge, ici comme au niveau national, sont apparemment entrés dans la catégorie des biens courants, moins de 20 % des ménages n'en disposent pas. La possession d'un lave-vaisselle ou d'un congélateur indépendant est beaucoup plus rare (respectivement 13,3 % et 36,6 %) ¹

Quant aux équipements de loisir, seule la possession d'un électrophone ou d'un appareil à cassettes et d'un minimum de livres apparaît assez courante (respectivement 25 et 30 % des ménages en sont dépourvus), alors que la télévision couleur n'est le fait que d'un peu plus de 40 % des ménages ¹

¹ Enquête INSEE, Conjoncture 1980 : 15,3 % des ménages ont un lave-vaisselle,
25,8 % un congélateur,
40,4 % une télévision couleur.

1.2. Les difficultés de paiements.

Elles n'affectent qu'une minorité de la population, moins de 5 % pour les retards de loyers, difficultés les plus fréquentes. Des entretiens postérieurs à l'enquête faits avec les responsables d'organismes H.L.M. permettent de penser que les retards de loyers ont été en s'accroissant dans les deux dernières années et que le taux relevé ici ne marquait que le début du phénomène, dont on verra plus loin, à travers l'analyse des entretiens, qu'il est déjà plus accentué pour un certain nombre de ménages. Les retards E.D.F., et surtout les retards de traites sont négligeables ; sans doute faut-il y voir là la sélection et les poursuites opérées par les organismes de crédit.

1.3. Les loisirs et la sociabilité.

Près de 60 % des enquêtés ne partent pas tous les ans en vacances et parmi eux plus de 10 % n'ont pas pris de vacances dans les cinq dernières années. Ces proportions sont inférieures à celles relevées dans les enquêtes nationales (environ un chef de ménage sur deux part régulièrement en vacances) et la minorité de ceux qui ne sont jamais partis atteste de l'existence dans notre échantillon de ménages en situation réellement précarisée.

Un peu plus d'un ménage sur quatre n'est jamais sorti en dehors de chez des amis ou des parents, et plus de 20 % n'ont pas d'amis ou ne les ont pas rencontrés depuis plus d'un mois. La comparaison avec les enquêtes nationales est malaisée¹ car celles-ci font référence globalement à des sorties au spectacle et à des rencontres avec des parents ou amis. Elles indiquent un taux de sortie faible (moins d'un tiers de la population) que l'on peut tendanciellement rapprocher des taux relevés pour la population enquêtée et qui indique que cette dernière se comporte en tendance comme dans les enquêtes nationales. Le taux de fréquentation des amis apparaît assez élevé, même si, à l'opposé, plus de 20 % des ménages n'ont pas d'amis ou ne les ont pas vus depuis plus d'un mois. Les rencontres avec les parents, lorsqu'ils habitent dans la ville ou les alentours,

¹ L'enquête Cadre de vie 1973, citée dans "données statistiques sur les familles" indique que 74,2 % des familles urbaines ont un taux de sorties aux spectacles inexistant et 52,8 % voient des parents et amis. (in Collections de l'INSEE, série M. N° 86, Janvier 1981).

apparaît beaucoup plus fréquente, moins de 6 % ne les ayant pas vus depuis plus d'un mois ; cette variable est donc peu discriminante du point de vue de la sociabilité (son taux de contribution fait d'ailleurs apparaître qu'elle n'intervient pratiquement pas dans l'analyse).

1.4. Etat de l'environnement et du quartier.

Enfin, du fait probablement de la proportion d'H.L.M. dans notre aire d'échantillonnage, il y a peu d'îlots réellement délabrés, mais aussi une densité faible d'espaces verts (46 % des ménages ont peu ou pas d'arbres et d'espaces verts).

Ainsi, globalement, la population enquêtée paraît bénéficier de conditions concrètes de vie assez proches de celles qui sont mises en évidence dans les enquêtes nationales. Mais l'existence pour chaque variable d'une minorité plus importante de ménages qui ne disposent pas des équipements ou qui doivent faire face à des difficultés financières, ou à un certain isolement social, suggère que cette image moyenne masque une forte différenciation que nous tenterons de faire surgir dans la suite de cette étude.

2. Les axes de différenciation des conditions de vie.

La configuration des 21 variables¹ actives entrant dans l'analyse des conditions de vie est représentée sur le graphique 1. A la lecture de ce graphique, il apparaît que la plupart des modalités retenues se distribuent suivant un V dont la pointe, représentant la possession des éléments de confort et des équipements courants, se trouve dans le bas du Cadran I, près de l'origine. En effet, comme il s'agit de biens courants, seule la non possession est vraiment discriminante ; elle est donc très excentrée et tire les branches du V ; elle se projette en haut à gauche (Cadran IV) pour les éléments de confort (eau chaude), et en bas à gauche (Cadran III) pour les équipements ménagers courants. Sur la branche supérieure se distribue la non possession des éléments culturels ou de loisirs

¹ Les variables actives entrant dans cette analyse sont : la disposition de l'eau chaude, du téléphone, du chauffage central, de biens d'équipements (aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, télévision couleur, électrophone, lave-vaisselle, 20 livres ou plus, d'une voiture) ; les retards de paiements (E.D.F., loyers ou traites), la régularité des vacances, des visites aux parents, aux amis, des sorties, l'état des constructions et l'existence d'espaces verts. Dans l'analyse des correspondances, on appelle variables actives un corpus de variables homogènes choisies en fonction du thème que l'on veut analyser. Elles contribuent à la construction du graphique. Les variables supplémentaires sont, elles, projetées sur le graphique ainsi défini.

IV

• Pas d'eau chaude

• Jamais parti en vacances

• Pas de chauffage central

• Pas de sortie chez des amis

• Pas de sortie

GRAPHIQUE 1 : les conditions de vie variables actives

• Pas 20 livres

• Pas d'électrophone

• TV Couleur

• Congélateur

• A le téléphone

• Machine à laver

• Aspirateur

• Pas de voiture

-2

-1

+1

• Electrophone

1

• Pas de TV couleur

2

• 20 livres ou +

• 1 lave vaisselle
• 2 voitures ou +

• Pas de téléphone

(Retard paiement fact. EDF-GDF)

Δ

• Pas un an sans vacances

• Pas d'aspirateur

Rencontres d'amis aujourd'hui ou hier

Pas de famille à Reims ni aux environs

(LOYER ET REMBOURSEMENT : au moins 1 retard)

• Pas de machine à laver

• Dernière sortie cette semaine

-1

-2

3

III

II

(livres, électrophone), d'autre part, sur la branche inférieure, celle des biens de plus en plus courants (de la télévision couleur, près de l'origine, au téléphone et au réfrigérateur, très excentrés). La possession des équipements moins courants (télévision couleur, congélateur, lave vaisselle, deux voitures) se situent dans les Cadran I et II à droite de la pointe du V.

En ce qui concerne les variables de sociabilité, on observe que les modalités qui expriment l'isolement (pas d'amis, pas de sorties, jamais parti en vacances) forment un groupe un peu excentré dans le Cadran IV qui se projette sur l'axe horizontal à proximité de la non possession de livres, d'électrophone et de voiture. Cette proximité conduit à penser qu'une partie de la population cumule une faible sociabilité et un taux de possession d'équipement culturel ou de loisir peu élevé. Les tableaux 1 à 16 qui croisent les variables actives entre elles permettent d'identifier ces situations :

. une petite minorité de ménages cumule les indices d'isolement : pas de vacances et pas d'amis, pas de vacances et pas de sortie, (tableaux 1 à 3),

. d'autre part, c'est généralement 45 à 60 % de ceux qui ont déjà un indice d'isolement (pas d'amis, pas de sorties) qui ne disposent pas d'équipement culturel ou de loisirs. (tableaux 7 à 14).

Enfin, parmi ceux, peu nombreux nous l'avons vu, qui ne disposent pas des éléments de confort du logement (eau chaude, chauffage central), on notera que au-delà du fait que le défaut de ces deux éléments est le plus souvent concomittant (tableau 6), il s'accompagne pour au moins un ménage sur cinq d'une non-régularité dans les départs en vacances (tableaux 4 et 5). On peut penser qu'il s'agit probablement là de ménages âgés, souvent isolés, vivant dans des logements vétustes.

Les difficultés financières touchent un petit nombre de ménages (moins de 5 %) pour les retards de loyers et ne contribuent pas à l'analyse. On notera toutefois qu'elles se projettent dans l'espace sur la branche inférieure du V vers la non-possession des biens d'équipements les plus courants ; en effet, parmi les ménages concernés, une minorité non négligeable cumule les retards de paiement : 27,7 % ont à la fois un retard de loyer et un retard E.D.F. (tableau 15) , de plus, un certain nombre de ménages ayant des retards de loyers ne possèdent pas des biens d'équipements courants (de 25 à 40 %, cf. tableaux 16).

Ainsi, les conditions de vie les plus précaires semblent se situer en bas du Cadran III et en haut du Cadran IV, les uns cumulant les retards de paiement et le manque d'équipements ménagers, les autres l'isolement et la faible disposition des éléments de confort.

TABLEAU 1 : taux de fréquentation des amis selon la fréquence des départs en vacances

Vacances \ Amis	Amis rencontrés :				Pas d'amis	TOTAL
	Aujourd'hui	cette semaine	ce mois-ci	> 1 mois		
+ 1 an sans vacances	34,7	26,8	15,1	10,3	13,2	100,0
Pas + 1 an sans vacances	38,2	33,3	14,7	7,6	6,2	100,0
Jamais parti en vacances depuis 5 ans	26,3	24,5	12,4	9,9	26,9	100,0
Ensemble	34,9	29,2	14,5	9,0	11,9	100,0

TABLEAU 2 : fréquence des sorties selon la fréquence des vacances

Vacances \ Sorties	Sorties :					TOTAL
	cette semaine	ce mois-ci	cette année	> 1 mois	jamais	
+ 1 an sans vacances	15,4	16,3	20,0	18,9	29,4	100,0
Pas 1 an sans vacances	26,0	21,7	25,5	11,7	15,1	100,0
Jamais parti en vacances depuis 5 ans	4,6	6,8	13,0	17,6	57,9	100,0
Ensemble	18,4	17,4	21,4	15,7	26,8	100,0

TABLEAU 3 : fréquence des sorties selon la fréquence des rencontres avec les amis

Amis \ Sorties	Sorties :					TOTAL
	cette semaine	ce mois-ci	cette année	> 1 an	jamais	
Rencontre amis aujourd'hui, ou hier	31,3	18,7	19,0	11,3	19,6	100,0
Cette semaine	17,5	20,4	24,3	17,6	20,3	100,0
Ce mois-ci	9,5	19,8	27,3	15,0	28,5	100,0
> 1 mois	4,4	12,0	21,6	28,4	33,6	100,0
Pas d'amis	4,9	7,6	14,4	15,6	57,5	100,0
Ensemble	18,4	17,4	21,4	15,7	26,8	100,0

TABLEAU 4 : fréquence des vacances et possession d'eau chaude

Vacances \ Eau chaude	eau chaude	Pas d'eau ch.	TOTAL
+ 1 an sans vacances	93,0	7,0	100,0
Pas 1 an sans vacances	96,8	3,2	100,0
Jamais parti	83,0	17,0	100,0
Ensemble	6,4	93,6	100,0

TABLEAU 5 : fréquence des vacances et disposition du chauffage central

Vacances \ Chauffage central	chauffage central	pas de chauff. central	TOTAL
+ 1 an sans vacances	87,1	12,9	100,0
Pas 1 an sans vacances	93,0	7,0	100,0
Jamais parti	75,5	24,5	100,0
Ensemble	88,3	11,7	100,0

TABLEAU 6 : disposition d'eau chaude et de chauffage central

Eau chaude \ Chauffage central	chauffage central	pas de chauff. central	TOTAL
Eau chaude	93,0	7,0	100,0
Pas d'eau chaude	19,9	80,1	100,0
Ensemble	88,3	11,7	100,0

TABLEAU 7 : fréquence des vacances et disposition de 20 livres

Vacances \ Livres	20 livres ou +	Pas 20 livres	TOTAL
+ 1 an sans vacances	65,8	34,2	100,0
Pas 1 an sans vacances	81,4	18,6	100,0
Jamais parti	48,6	51,4	100,0
Ensemble	70,4	29,6	100,0

TABLEAU 8 : fréquence des vacances et disposition d'un électrophone

Vacances \ Electrophone	Electrophone	pas d'électrophone	TOTAL
+ 1 an sans vacances	72,0	28,0	100,0
Pas 1 an sans vacances	84,7	15,3	100,0
Jamais parti	55,4	44,6	100,0
Ensemble	75,3	24,7	100,0

TABLEAU 9 : fréquence des vacances et possession d'une voiture

Vacances \ Voiture	1 voiture	2 voitures ou plus	aucune voiture	TOTAL
+ 1 an sans vacances	59,8	8,3	31,9	100,0
Pas 1 an sans vacances	67,0	16,7	16,4	100,0
Jamais parti	40,6	2,8	56,7	100,0
Ensemble	60,4	11,3	28,3	100,0

TABLEAU 10 : fréquence de rencontre d'amis et possession de 20 livres

Amis \ Livres	20 livres ou plus	pas 20 livres	TOTAL
Rencontre d'amis			
. aujourd'hui ou hier	72,6	27,4	100,0
. cette semaine	75,0	25,0	100,0
. ce mois-ci	73,5	26,5	100,0
. > 1 mois	64,4	35,6	100,0
Pas d'amis	52,0	48,0	100,0
Ensemble	70,4	29,6	100,0

TABLEAU 11 : fréquence de rencontre d'amis et possession d'une voiture

Amis	Voiture			TOTAL
	1 voiture	2 voitures ou plus	aucune voiture	
Rencontre d'amis :				
. aujourd'hui ou hier	58,5	12,2	29,3	100,0
. cette semaine	67,4	11,9	20,8	100,0
. ce mois-ci	63,5	13,5	23,0	100,0
. > 1 mois	53,6	10,8	35,6	100,0
Pas d'amis	51,1	3,4	45,6	100,0
Ensemble	60,4	11,3	28,3	100,0

TABLEAU 12 : fréquence des sorties et possession de 20 livres

Sorties	Livres		TOTAL
	20 livres ou plus	pas 20 livres	
Sorties : cette semaine	84,8	15,2	100,0
ce mois-ci	80,3	19,7	100,0
cette année	81,6	18,4	100,0
> 1 an	65,7	34,3	100,0
jamais	47,2	52,8	100,0
Ensemble	70,4	29,6	100,0

TABLEAU 13 : fréquence des sorties et possession d'un électrophone

Sorties	Electrophone		TOTAL
	electrophone	pas d'électrophone	
Sorties : cette semaine	87,0	13,0	100,0
ce mois-ci	84,9	15,1	100,0
cette année	83,3	16,7	100,0
> 1 an	71,8	28,2	100,0
jamais	56,7	43,3	100,0
Ensemble	75,3	24,7	100,0

TABLEAU 14 : fréquence des sorties et possession d'une voiture

Sorties	Voiture			TOTAL
	1 voiture	2 voitures ou plus	aucune voiture	
Sorties : cette semaine	65,0	16,8	18,2	100,0
ce mois-ci	67,5	16,6	15,9	100,0
cette année	69,8	12,4	17,7	100,0
> 1 an	58,8	6,9	34,3	100,0
jamais	46,4	5,0	48,6	100,0
Ensemble	60,4	11,3	28,3	100,0

TABLEAU 15 : retard de paiements E.D.F. et Les retards de loyers

Retard de loyer	Retard E.D.F.			TOTAL
	retard E.D.F.	pas de retard EDF	charges	
Au moins 1 retard de loyer	27,7	68,9	3,4	100,0
Pas de retard	1,6	97,4	0,9	100,0
Ensemble	2,8	96,2	1,0	100,0

TABLEAU 16 : Retards de loyers et possession de biens d'équipements courants.

a) - Aspirateur

Retards de loyers \ Aspirateur	aspirateur	pas d'aspirateur	TOTAL
Au moins un retard	58,0	42,0	100,0
Pas de retard	84,8	15,2	100,0
Ensemble	83,7	16,3	100,0

b) - Machine à laver

Retards de loyers \ machine à laver	machine à laver	pas de machine à laver	TOTAL
Au moins un retard	73,3	27,7	100,0
Pas de retard	82,2	17,8	100,0
Ensemble	81,9	18,1	100,0

c) - Réfrigérateur

Retards de loyers \ réfrigérateur	réfrigérateur	pas de réfrigérateur	TOTAL
Au moins un retard	92,4	7,6	100,0
Pas de retard	96,8	3,2	100,0
Ensemble	96,6	3,4	100,0

A l'opposé, vers la pointe du V, et plus généralement dans les Cadrons I et II, on trouve les ménages partant régulièrement en vacances (41 %) et ayant les équipements ménagers courants (pointe du V) et moins courants (à droite : lave-vaisselle : 11 % ; télévision couleur : 41 %).

Ces profils de conditions de vie assez opposés correspondent-ils à des ménages ayant des caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, nationalité, composition familiale, revenu) et socio-professionnelles (C.S.P., secteur d'activité, statut du contrat, situation par rapport à l'emploi) opposés ?

3. Les caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des ménages ainsi différenciés.

Une analyse plus fine du lien entre les conditions de vie et les caractéristiques des ménages sera faite à travers la classification. On n'évoquera ici que quelques tendances qui apparaissent à la lecture du graphique 2.

3.1. Les caractéristiques socio-démographiques des ménages.

Les principales caractéristiques socio-démographiques (âge, composition familiale, revenu) des ménages ont été concrétisées par des courbes dont on peut tenter de comparer l'allure à celle mise en évidence pour les conditions de vie.

. La courbe des âges suit avec un léger décalage celle de la possession, les plus jeunes (15 à 24 ans) se trouvant dans la zone de la non possession des biens d'équipements courants et les plus âgés dans celle de l'isolement social et de la non possession des éléments de confort, ceux qui disposent des éléments de confort et des biens d'équipement ayant plutôt de 25 à 59 ans.

. En ce qui concerne la composition familiale, on notera que si les couples avec moins de quatre enfants se projettent du côté de la possession des équipements ménagers, à proximité de la pointe du V dans les Cadrons I et II, les familles monoparentales se trouvent plutôt dans les Cadrons III et IV et suivent une courbe parallèle à la non possession. Les familles de quatre enfants et plus se trouvent aussi dans cette zone.

Les étrangers, et plus particulièrement les maghrebins, se trouvent eux aussi dans le bas du Cadran III, là où nous avons identifié les conditions de vie les plus défavorisées.

. Le questionnaire comportait une série de questions sur le salaire du chef de ménage et de chaque membre du ménage, et toutes les sources de revenus ne provenant pas du salaire : allocations, bourses, retraites, actions. En effet, la composition des revenus, c'est-à-dire la part des revenus redistributifs dans les revenus totaux est un indice classique de précarité dans les conditions de vie. Nous analyserons donc la moyenne et la distribution des revenus totaux¹ (revenus salariaux plus tous autres revenus), puis la part des revenus du travail dans ces revenus.

D'après le Tableau 17, si le revenu moyen de la population étudiée s'établit autour de 5000 francs par mois, un ménage sur cinq a un revenu inférieur à 2500 francs par mois. Ce groupe est constitué essentiellement (86 %) de chefs de ménages au chômage ou en préretraite (9,3 %) et de chefs de ménages inactifs (74,9 %). Parmi les chefs de ménages en activité, seuls ceux qui ont connu une forte mobilité sont sur-représentés dans cette tranche de revenus.

En examinant les revenus moyens par catégories on observe que, parmi les chefs de ménages en activité, les critères d'expérience du chômage et de couverture maladie sont effectivement discriminants : ceux qui sont totalement couverts en cas de maladie ont des revenus moyens supérieurs à ceux qui ne sont pas couverts et l'expérience du chômage se concrétise par un revenu à peine supérieur à la moyenne.

Toutefois, on voit se dessiner également un effet d'âge : les titulaires d'un premier emploi et ceux qui ont connu une certaine mobilité en début de vie professionnelle ont aussi les revenus moyens les plus faibles.

¹ On trouvera en annexe le mode de calcul du revenu total et des revenus redistributifs.

Indices de précarité	Revenus du ménage		< 2 500 F		2 500 à 3 999 F		4 000 à 5 499 F		5 000 à 6 999 F		7 000 à 9 999 F		10 000 F et +		ENSEMBLE		REVENU MOYEN
	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	Effec.	%	% lignes	Effec.	
CHÔMEURS non primo-demandeurs	34	44,1	22	28,5	11	14,3	3	3,9	6	7,8	1	1,2	100,0	77	2,95	3 355,00	
CHEFS DE MÉNAGE en pré-retraite	15	50,0	9	30,0	3	10,0	1	3,3	2	6,6	-	-	100,0	30	1,15	3 040,13	
ACTIFS dans leur entr. depuis moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	4	2,9	46	33,8	28	20,6	32	33,5	23	16,9	3	2,2	100,0	136	5,20	5 239,87	
ACTIFS dans leur entr. depuis - de 3 ans n'ayant pas connu le chôm. mais ayant eu 1 ou 2 empl. dans les 3 dern. années	9	8,6	30	28,6	25	23,8	17	16,2	16	15,2	8	7,6	100,0	105	4,02	5 488,37	
ACTIFS dans leur entr. depuis - de 3 ans n'ayant pas connu le chôm. mais ayant eu au moins 3 empl. dans les 3 dernières années	6	10,2	20	33,9	14	23,2	14	23,2	3	5,1	2	3,4	100,0	59	2,26	4 663,66	
ACTIFS dans leur entr. depuis 3 à 10 ans totalement couverts par leur empl. en cas maladie	7	1,5	72	16,1	132	29,5	110	24,6	94	21,0	32	7,1	100,0	447	17,10	6 041,22	
ACTIFS dans leur entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couv. par leur empl. en cas maladie	6	8,9	10	14,9	24	35,8	18	26,9	8	11,9	1	1,5	100,0	67	2,56	5 199,62	
ACTIFS dans leur entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que les indemn. de séc. sociale en cas de maladie	7	6,3	22	19,6	31	27,7	30	26,8	18	16,1	4	3,5	100,0	112	4,28	5 527,39	
ACTIFS dans leur entr. depuis + de 10 ans totalement couverts par leur empl. en cas maladie	6	1,0	60	10,4	112	19,4	135	23,3	186	32,1	76	13,1	100,0	578	22,11	7 105,14	
ACTIFS dans leur entr. depuis + de 10 ans partiellement couv. par leur empl. en cas maladie	4	8,3	7	14,6	11	22,9	15	31,2	8	16,6	3	6,2	100,0	48	1,84	5 597,68	
ACTIFS dans leur entr. depuis + de 10 ans ne touchant que les indemn. de séc. sociale en cas de maladie	9	8,6	17	16,3	29	28,0	26	25,0	15	14,4	8	7,7	100,0	104	3,98	6 058,03	
ACTIFS depuis - de 3 ans dans leur entr. (1er empl. ou reprise d'activité)	8	10,8	25	33,8	8	10,8	17	22,9	11	14,9	5	6,8	100,0	74	2,83	5 075,30	
AUTRES ACTIFS depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	15	12,8	33	28,2	36	30,8	9	7,7	12	10,2	12	10,2	100,0	117	4,48	5 439,25	
ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE (C.M.)	133	6,8	373	19,1	464	23,7	427	21,8	402	20,6	155	7,9	100,0	1954	74,70		
POPULATION non active	391	59,2	150	22,7	73	11,1	22	3,3	14	2,1	10	1,5	100,0	560	25,25	2 599,51	
ENSEMBLE DES CHEFS DE MÉNAGE	524	20,05	523	20,02	537	20,55	449	17,18	416	15,91	165	6,3	100,0	2614	100,00	5 092,39	

TABLEAU 17 : distribution des revenus selon l'indice de précarité (% lignes)

TABLEAU 18 : Composition des revenus selon l'indice de précarité.

(Revenu = $\frac{\text{Allocations} + \text{Revenu chômage} + \text{Revenu redistributif}}{\text{Revenu total}}$)

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	INFERIEUR		SUPERIEUR A		EGAL		ENSEMBLE
	A	1	1	1			
CHOMEUR non primo demandeur	0,09	1	3,45	3	0,0	0	4
		25,00		75,00	0,0	0,0	100,00
CHOMEUR primo-demandeur	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0
		0,0		0,0	0,0	0,0	100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	0,09	1	8,05	7	0,0	0	8
		12,50		87,50	0,0	0,0	100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	6,91	77	6,90	6	0,0	0	83
		92,77		7,23	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	5,56	62	0,0	0	0,0	0	62
		100,00		0,0	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann.	2,78	31	0,0	0	0,0	0	31
		100,00		0,0	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	24,30	271	6,90	6	0,0	0	277
		97,83		2,17	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	4,22	47	0,0	0	0,0	0	47
		100,00		0,0	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	5,38	60	2,30	2	0,0	0	62
		96,77		3,23	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	26,64	297	4,60	4	0,0	0	301
		98,67		1,33	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	2,15	24	1,15	1	0,0	0	25
		96,00		4,00	0,0	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	4,39	49	4,60	4	0,0	0	53
		92,45		7,55	0,0	0,0	100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	9,87	110	59,77	52	100,00	1	163
		67,48		31,90	0,61	0,00	100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	2,78	31	1,15	1	0,0	0	32
		96,88		3,13	0,0	0,0	100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	4,84	54	1,15	1	0,0	0	55
		98,18		1,82	0,0	0,0	100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1115	1115	87	87	1	1	1203
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	0,08	100,00
		92,68		7,23			100,00

Sur le Graphique II, la courbe du montant total du revenu part du milieu du Cadran III pour les revenus les plus bas et se termine à droite du Cadran II pour les revenus les plus élevés. Ainsi, les revenus inférieurs à 4000 francs se trouvent dans la zone des conditions de vie plutôt défavorisées, alors que les revenus moyens se projettent à proximité de la pointe du V de la possession et les revenus élevés à proximité de la disposition de biens d'équipements non courants (lave-vaisselle, deux voitures).

En ce qui concerne la composition des revenus, une faible minorité de chefs de ménage qui disposent de revenus du travail¹ ont des revenus redistributifs supérieurs à ces revenus du travail. Il s'agit, comme le montre le Tableau 18, dans 60 % des cas, de chefs de ménage n'appartenant pas à la population active. Cette modalité se projette d'ailleurs, sur le graphique II, à proximité des chefs de ménage handicapés ou en longue maladie, ou ayant une incapacité de travail, ou encore ayant 65 ans et plus. Enfin, si on se rapporte au Graphique I, cette grappe de points se trouve en haut à droite du Cadran IV, dans la zone identifiée par des modalités reflétant l'isolement social et une plutôt faible disposition des éléments de confort. Ainsi des conditions de vie marquées par un certain isolement social apparaissent liées à une composition des revenus dans laquelle les revenus redistributifs dominent.

Plus généralement, l'ensemble des observations sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages conduit à associer des conditions de vie plutôt défavorisées à des catégories de ménages traditionnellement vulnérables : chefs de ménages âgés, ou handicapés, familles monoparentales ou nombreuses ; ces catégories connaissent un déséquilibre dans la composition des revenus.

3.2. Les caractéristiques socioprofessionnelles des ménages.

L'insertion socio-professionnelle peut être cernée à travers les caractéristiques actuelles de l'activité (C.S.P., secteur d'activité, taille de l'entreprise, statut du contrat, garanties liées aux spécificités du contrat collectif de branche) et/ou celles de l'itinéraire professionnel (expérience du chômage, mobilité, ancienneté dans l'entreprise).

¹ On trouvera en annexe le mode de calcul du revenu total et des revenus redistributifs.

. A l'observation des lieux de projection des modalités de la C.S.P., il apparaît que seules deux catégories se projettent à gauche de l'origine : ce sont les O.S.-manoeuvres et les personnels de service qui se trouvent proches l'une de l'autre, en bas à droite du Cadran IV, dans une zone, nous l'avons vu, de conditions de vie plutôt défavorisées. Toutes les autres catégories se projettent à droite de l'origine, les O.Q. et les employés dans la zone, si on se rapporte au Graphique I, de la pointe du V, c'est-à-dire celle de la possession des biens d'équipements courants, les cadres moyens et surtout les cadres supérieurs et professions libérales dans celle de la disposition de biens d'équipements non courants (lave-vaisselle, deux voitures).

. C'est la classification en 24 postes de l'INSEE qui a été utilisée pour l'analyse des secteurs ; cet éclatement a pour corollaire le faible poids des secteurs dans l'analyse. On notera toutefois que les actifs du secteur tertiaire (administration, assurances, banques) se projettent comme les cadres moyens de ces secteurs plutôt vers la possession des biens non courants.

. Le statut du contrat : du fait de leur faible nombre, les chefs de ménages ayant des contrats très précaires (intérimaires, stagiaires) ont peu d'influence sur l'analyse et n'apparaissent donc pas sur le graphique. On peut toutefois noter qu'ils se localisent à gauche de l'origine, dans le Cadran IV. A l'opposé, les contrats à durée indéterminée se trouvent à droite de l'origine, dans le Cadran II, proche des contrats à durée déterminée. Du point de vue des conditions de vie, les chefs de ménage qui ont ces deux types de contrats paraissent donc connaître des situations comparables.

. Dans la partie précédente, nous avons identifié certaines catégories comme précaires dans leur situation par rapport à l'emploi (chômeurs, ceux qui ont fait l'expérience du chômage, ceux qui sont peu couverts en cas de maladie) ; elles sont proportionnellement moins importantes que celles que nous avons identifiées comme plus stables et c'est probablement pour cela qu'elles influencent peu l'analyse. Il faut toutefois noter qu'elles se localisent à gauche de l'origine, le plus souvent dans le Cadran III, zone de conditions de vie plutôt défavorisées. Un effet d'âge paraît cependant

exister ici également ; ceux qui sont mal couverts en cas de maladie, mais qui sont depuis plus de dix ans dans leur entreprise se projettent dans le Cadran I, à côté de l'origine, dans une zone de conditions de vie plutôt favorisées. Ainsi la précarité de la situation d'emploi ne serait plus à partir d'un certain seuil d'ancienneté dans l'entreprise (et par là d'âge) discriminante au regard des conditions de vie.

Mais étant donné notre choix d'essayer de mettre en évidence les liens entre situation par rapport à l'emploi et conditions de vie, une analyse plus fine, qui va au-delà des indications données par les graphiques, s'impose ici.

3.3. - La situation par rapport à l'emploi

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, à la suite des résultats de l'analyse des situations précaires d'emploi¹, les critères à partir desquels nous avons identifié les situations précaires par rapport à l'emploi (chômage, expérience du chômage, ancienneté dans l'entreprise, niveau de couverture en cas de maladie) nous ont permis de construire une variable synthétique qui résume ces situations d'emploi, qu'elles soient ou non précaires. Une lecture rapide des tableaux croisant cette variable et celle caractérisant les conditions de vie nous permettra de mieux saisir son influence (tableaux A à T, en annexe).

Lorsque l'on considère les éléments de confort et d'équipement du logement et du ménage (tableaux A à M) ce sont presque toujours les chefs de ménage n'appartenant pas à la population active qui sont le moins équipés. Ceci recoupe la constatation commune du faible niveau d'équipement des personnes âgées ou handicapées qui apparaissait déjà à la lecture des graphiques. C'est donc plutôt vers les catégories appartenant à la population active que nous porterons notre analyse.

. Cet effet d'âge se constate également pour les chefs de ménage en pré-retraite qui sont souvent plus mal équipés que la moyenne (cf. eau chaude, voiture, tableaux A et C).

¹ Cf. rapport Ministère du Travail (op. cité).

. Si, souvent, les catégories que nous avons considéré comme précaires (chômeurs, ayant fait l'expérience du chômage, mauvaise couverture en cas de maladie) sont moins équipés que la moyenne, cette différenciation a tendance à s'atténuer avec l'ancienneté de la vie professionnelle : ceux qui sont peu couverts en cas de maladie, mais qui ont plus de 10 ans d'ancienneté dans leur entreprise, présentent des taux d'équipements proches, ou même inférieurs à la moyenne (disposition du téléphone, cf. tableau B). Et, à l'inverse, les jeunes ménages (- 3 ans d'ancienneté, 1er emploi) ont tendance à être moins équipés (machines à laver, cuisinière, tableaux D et G).

. Pour certains biens, comme la voiture, un effet d'âge en sens inverse de celui précédemment signalé se juxtapose à la différenciation dans la situation d'emploi : si les chefs de ménage en chômage ou en préretraite sont les plus nombreux à ne disposer d'aucun véhicule, les ménages qui ont deux voitures sont d'une part, les jeunes ménages dans leur premier emploi, ou depuis moins de trois ans dans leur entreprise, d'autre part les actifs depuis plus de dix ans dans leur entreprise et totalement couverts en cas de maladie.

Un effet du même ordre se constate dans la possession de certains biens de loisirs ou culturels (électrophone, 20 livres), dont disposent plus que la moyenne les deux types de catégories que nous venons de citer (tableaux J et M).

. En ce qui concerne les équipements ménagers non courants (télévision couleur, lave-vaisselle, congélateur) l'analyse des tableaux I, K et L confirme que ce sont des biens d'accès encore difficile, qu'on ne peut obtenir qu'après une certaine période de stabilité professionnelle : ce sont essentiellement les chefs de ménage qui ont plus de 10 ans d'ancienneté dans leur entreprise qui en disposent. Parmi eux le niveau de couverture par les garanties collectives n'apparaît discriminant qu'en ce qui concerne le lave-vaisselle ; à partir d'un certain âge, la télévision couleur et le congélateur serait plus répandu quelle que soit la situation par rapport à l'emploi.

. Lorsque l'on examine les tableaux relatifs aux relations sociales (tableaux N à Q), une image contrastée apparaît : au-delà de l'effet d'âge qui indique une plus grande ouverture des plus jeunes, la situation par rapport à l'emploi apparaît discriminante aux deux extrêmes : les chômeurs sont plus

nombreux que la moyenne à ne pas avoir d'amis d'une part et à les rencontrer souvent d'autre part (tableau P); il en est de même pour la fréquence des sorties (tableau Q). Ces comportements contrastés seront illustrés dans la troisième partie, lors de l'analyse des entretiens des chômeurs.

Mais l'examen des tableaux P et Q semble indiquer que, à tranche d'âge égale, la situation par rapport à l'emploi joue un certain rôle : les actifs depuis plus de 10 ans dans leur entreprise, peu ou non couverts en cas de maladie, sont plus nombreux que la moyenne à ne jamais sortir et à rencontrer rarement leurs amis ; une situation précaire par rapport à l'emploi, caractérisée par une insertion dans un secteur mal couvert par les garanties collectives, aurait donc pour corollaire un certain isolement social.

. Etant donné l'énoncé de la question : "*êtes-vous resté plus d'un an sans vacances*", l'item "plus d'un an sans vacances" qui contient vraisemblablement une partie de ceux qui ne sont jamais partis, nous paraît plus fiable à analyser : le critère de la situation par rapport à l'emploi apparaît à cet égard particulièrement discriminant : les catégories que nous avons qualifiées de précaires partent beaucoup moins régulièrement en vacances que la moyenne. Il en est de même en ce qui concerne les retards de paiement.

. Enfin, ceux qui sont au chômage ou en ont fait l'expérience, et ceux qui sont mal couverts par les garanties collectives sont plus nombreux que la moyenne à ne pas pouvoir faire face à leurs échéances de loyer et E.D.F.

Il apparaît donc que des caractéristiques qui stigmatisent particulièrement la précarité des conditions de vie (retards de paiements, rareté des vacances, isolement social, faible taux d'équipements) sont associées pour un certain nombre de ménages à des situations d'emplois elles aussi précaires.

Cette constatation de l'association des deux types de précarité qui apparaissait déjà à travers l'analyse des correspondances va se trouver affinée à travers les caractérisations de ces ménages par la classification ascendante hiérarchique.

Ainsi, que l'on considère leurs caractéristiques socio-démographiques ou celles liées à l'insertion socio-professionnelle, l'analyse des graphiques 1 et 2 fait apparaître que, pour un certain nombre de ménages, des conditions de vie plutôt défavorisées sont associées à des caractéristiques marquées par la vulnérabilité.

4. Essai de typologie des ménages suivant leurs conditions de vie.

Une première analyse des graphiques 1 et 2 permettait de différencier trois groupes de ménages se distinguant par :

- la possession de tous les équipements et éléments de confort qui serait le fait des actifs qualifiés stables (pointe du V, Cadran II),
- la non possession des éléments de confort et l'isolement social qui seraient plutôt le fait des inactifs (haut droite, Cadran IV)
- la non possession des biens d'équipements courants associés à des difficultés financières qui caractériseraient des actifs jeunes en situation d'emploi souvent précaires (bas gauche, Cadran III).

La classification ascendante hiérarchique permet d'affiner cette première analyse en mettant en évidence un quatrième groupe, qui serait apparemment un sous-groupe du premier ci-dessus, puisqu'il se projette dans le Cadran II. Sur le graphique 1, on distingue¹ :

- + le groupe 1, à droite du Cadran II, du côté de la possession des biens d'équipements non courants,
- le groupe 2, dans le Cadran II, près du centre, à proximité de la possession des biens courants,
- le groupe 3, très excentré dans le Cadran III dans la zone de la non possession des biens courants,
- le groupe 4, dans le centre du Cadran IV, du côté de la non possession des équipements de loisirs et de l'isolement social.

¹ Les classes sont représentées sur le graphique 1 par des chiffres encadrés (1 2 3 4).

Le poids respectif de chacun de ces groupes est de :

- groupe 1 : 762 : 27,8 %
- groupe 2 : 841 : 30,7 %
- groupe 3 : 339 : 12,4 %
- groupe 4 : 797 : 29,1 %.

Etant donné que plus un groupe de points est éloigné du centre plus il reflète une structure cohérente de réponses, les lieux de projection de ces classes indiquent que ce sont les classes 1 et 3, excentrées, qui sont les plus homogènes. Afin d'analyser les différences entre les classes, nous avons établi les tableaux 19 et 20 qui synthétisent le poids des modalités des variables actives (tableau 19) et illustratives (tableau 20) dans chaque classe et dans l'ensemble de la population. Pour mettre en évidence le poids relatif de chaque modalité nous avons, pour chacune, calculé l'écart entre son poids dans la classe et celui qu'elle a dans l'ensemble de l'échantillon. Pour chaque modalité, l'écart le plus important (chiffre souligné) indique que cette modalité a fortement contribué à la formation de la classe ¹.

4.1. - Les classes homogènes

Elles sont très opposées et constituent 40 % de l'échantillon.

4.1.1. *Des conditions de vie plutôt favorisées. : classe 1.*

Dans cette classe, les écarts les plus importants autour de vingt points apparaissent pour les biens d'équipements non courants (télévision couleur, lave-vaisselle, congélateur, deux voitures) et pour la régularité des vacances. Ce sont probablement ces modalités qui ont le plus contribué à la formation de la classe.

¹ Dans les tableaux 19 et 20 les écarts ont été marqués de la façon suivante :

<u>écart positif le plus important</u>	(ex. : + <u>10</u>)
deuxième écart positif	(ex. : + 5)
troisième écart positif	(ex. : + 2)
écart faible	(ex. : + <u>1</u>)
premier écart négatif	(ex. : - 5)
deuxième écart négatif	(ex. : - 3)

TABLEAU 19 : poids des variables actives dans chaque classe de la classification hiérarchique des conditions de vie.

	Moyenne	1 (762)		2 (841)		3 (339)		4 (797)	
Pas d'eau chaude	6,4	0,3	- 6	1,2	- 5	43,1	+ 37	2,1	- 4
Pas de téléphone	34,7	5,4	- 29	43,9	+ 9	67,6	+ 33	39,1	+ 4
Pas de chauffage central	11,7	2,4	- 9	5,8	- 6	52,2	+ 40	9,5	- 2
Pas de voiture	28,3	4,1	- 24	14,5	- 14	70,2	+ 42	48,3	+ 20
deux voitures ou plus	11,3	31,6	+ 20	3,3	- 8	1,5	- 10	3,8	- 7
Pas d'aspirateur	16,3	0,5	- 15	8,1	- 8	53,7	+ 37	24,2	+ 8
Pas de réfrigérateur	3,4	-		-		25,7	+ 22	0,9	- 2
Pas de machine à laver	18,1	0,7	- 17	14,5	- 4	52,2	+ 34	24,6	+ 6
Pas de T.V. couleur	57,4	33,3	- 24	70,4	+ 13	77,3	+ 20	58,2	+ 1
Pas d'électrophone	24,7	5,1	- 19	12,1	- 12	49,3	+ 25	46,2	+ 22
Pas de lave-vaisselle	87,7	64,7	- 23	97,6	+ 10	97,1	+ 9	95,4	+ 8
Pas de congélateur	73,4	50,7	- 23	80,0	+ 7	89,6	+ 16	81,4	+ 8
Moins de 20 livres	29,6	6,3	- 23	18,8	- 11	58,1	+ 29	51,3	+ 21
Retards E.D.F.	2,8	0,8	- 2	-		13,6	+ 11	3,0	€
Retards traités	0,8	-		-		5,9	+ 5	0,3	€
Retards loyers	4,3	0,9	- 3	1,2	- 3	19,9	+ 15	4,4	€
Vacances :									
Un an sans vacances	47,0	36,9	- 10	48,6	+ 2	51,3	+ 4	52,9	+ 6
Jamais parti	11,8	3,1	- 8	3,6	- 8	24,5	+ 13	23,3	+ 11
Vacances tous les ans	41,2	59,8	+ 18	47,7	+ 6	24,2	- 17	23,7	- 18
Rencontre avec parents :									
Aujourd'hui ou hier	50,0	53,9	+ 4	51,9	+ 2	54,4	+ 4	42,7	- 7
Cette semaine	32,4	32,6	€	34,7	+ 2	23,9	- 8	32,7	€
Ce mois-ci	11,5	10,5	- 1	7,0	- 4	10,6	- 1	17,7	+ 6
Cette année	3,5	2,4	- 1	2,9	- 1	6,6	+ 3	3,9	€
Il y a plus d'un an	2,3	0,3	- 2	3,2	+ 1	4,0	+ 2	2,6	- 1
(Pas de famille à Reims)	(24,4)	(25,5	€)	(21,6	- 3)	(33,3	+ 9)	(23,0	€)
Rencontre avec des amis :									
Aujourd'hui ou hier	34,9	33,3	- 2	38,2	+ 3	48,4	+ 13	27,4	- 8
Cette semaine	29,2	37,5	+ 8	34,0	+ 5	15,6	- 14	22,0	- 7
Ce mois-ci	14,5	19,0	+ 5	10,2	- 4	7,1	- 7	17,9	+ 3
Plus d'un mois	9,0	6,2	- 3	13,0	+ 4	8,0	- 1	8,0	- 1
Pas d'amis	11,9	3,8	- 8	4,3	- 8	20,4	+ 8	24,1	+ 12
Sorties :									
Cette semaine	18,4	19,4	+ 1	28,1	+ 10	18,6	€	7,3	- 11
Ce mois-ci	17,4	25,6	+ 8	20,5	+ 3	7,7	- 10	10,5	- 7
Cette année	21,4	35,2	+ 14	20,7	- 1	12,1	- 9	12,8	- 8
Plus d'un an	15,7	9,8	- 6	24,0	+ 8	18,9	+ 3	11,3	- 4
Jamais	26,8	9,8	- 16	6,8	- 20	41,9	+ 15	57,7	+ 31
Etat des constructions :									
Propres et bien entretenues	78,5	89,2	+ 11	73,5	- 5	57,8	- 21	82,3	+ 4
Bien entretenues mais ilots dél.	19,0	8,9	- 10	25,6	+ 7	32,7	+ 14	15,8	- 3
Ilots délabrés	2,5	1,8	- 1	1,0	- 2	9,4	+ 7	1,9	- 1
Espaces verts :									
Beaucoup arbres et esp.verts	17,9	29,9	+ 12	8,0	- 10	5,6	- 12	22,1	+ 4
Un certain nb espaces verts	33,6	37,9	+ 4	31,2	- 2	32,2	- 1	32,7	- 1
Peu d'arbres et esp. verts	29,1	19,9	- 9	37,7	+ 8	28,6	€	29,0	€
Ni arbres ni espaces verts	17,0	9,8	- 7	21,4	+ 4	32,2	+ 15	12,7	- 4

TABLEAU 20 : poids des variables illustratives dans chaque classe de la classification hiérarchique des conditions de vie.

	Moyenne	1 (762)		2 (841)		3 (339)		4 (797)	
Sexe chef de ménage									
Chef de ménage Femme	20,8	10,1	- 11	16,0	- 11	<u>32,2</u>	<u>+ 12</u>	29,4	+ 9
Statut matrimonial :									
Veuf	10,8	3,7	- 7	5,5	- 5	<u>19,5</u>	<u>+ 9</u>	<u>19,6</u>	<u>+ 9</u>
Divorcé	4,8	1,8	- 4	4,3	€	<u>8,0</u>	<u>+ 3</u>	6,8	+ 2
Nationalité :									
Maghrebins	2,1	0,4	- 2	1,0	- 1	<u>6,2</u>	<u>+ 4</u>	3,1	+ 1
Autres étrangers	4,3	1,7	- 3	3,0	- 1	<u>10,9</u>	<u>+ 6</u>	5,4	+ 1
Niveau d'instruction :									
C.E.P.	24,9	22,0	- 3	22,7	- 2	23,6	- 1	<u>30,5</u>	<u>+ 6</u>
C.A.P.	16,4	<u>21,1</u>	<u>+ 5</u>	<u>21,2</u>	<u>+ 5</u>	6,2	- 10	<u>12,2</u>	- 5
B.E.P.C.	9,7	<u>13,5</u>	<u>+ 4</u>	11,3	+ 2	5,0	- 5	6,4	- 3
Bac.	7,8	9,7	+ 2	8,2	+ 1	<u>11,2</u>	<u>+ 3</u>	4,1	- 4
B.T.S., Etudes supérieures	11,9	<u>18,9</u>	<u>+ 7</u>	14,0	+ 2	8,3	- 4	4,5	- 7
Handicap :									
Chef de ménage handicapé	22,0	13,3	- 9	15,1	- 7	32,4	+ 10	<u>33,2</u>	<u>+ 11</u>
Conjoint handicapé	11,1	9,4	- 2	8,1	- 3	14,2	+ 3	<u>14,7</u>	<u>+ 4</u>
Age du chef de ménage :									
15 - 24 ans	10,2	3,1	- 7	15,8	+ 5	<u>22,2</u>	<u>+ 12</u>	6,0	- 4
25 - 29 ans	13,1	11,8	- 1	<u>20,0</u>	<u>+ 7</u>	9,1	- 4	8,7	- 5
30 - 34 ans	13,2	<u>20,1</u>	<u>+ 7</u>	14,0	+ 1	6,8	- 6	8,5	- 5
35 - 39 ans	8,9	<u>13,3</u>	<u>+ 4</u>	9,5	+ 1	5,9	- 3	5,3	- 4
40 - 44 ans	8,3	<u>11,8</u>	<u>+ 3</u>	6,8	- 2	6,2	- 2	7,4	- 1
45 - 49 ans	9,9	<u>11,9</u>	<u>+ 2</u>	8,9	- 1	7,1	- 2	10,0	€
50 - 54 ans	7,8	<u>10,5</u>	<u>+ 3</u>	6,2	- 2	5,0	- 3	8,2	€
55 - 59 ans	8,1	8,0	€	7,4	- 1	4,1	- 4	<u>10,8</u>	<u>+ 3</u>
60 - 64 ans	5,3	3,8	- 2	3,4	- 2	5,0	€	<u>8,7</u>	<u>+ 3</u>
65 ans et plus	15,2	5,6	- 10	8,0	- 7	<u>28,3</u>	<u>+ 13</u>	26,3	+ 11
Composition familiale									
Chef de ménage seul	17,8	2,6	- 15	13,8	- 4	<u>41,3</u>	<u>+ 23</u>	26,6	+ 9
Chef de ménage + 1 enf. <	3,3	1,3	- 2	3,6	€	4,1	+ 1	4,5	+ 1
Chef de ménage + 2 enfants	1,6	1,0	- 1	1,7	€	1,5	€	2,1	+ 1
Chef de ménage + 3 ou 4 enfants	1,8	1,8	€	1,0	- 1	2,9	+ 1	2,1	€
Chef de ménage + Conjoint	22,6	17,8	- 5	<u>26,2</u>	<u>+ 4</u>	16,8	- 6	25,8	+ 3
C. de M. + cjt + 1 enfant	18,3	23,9	+ 6	22,9	+ 5	8,3	- 10	12,3	- 6
C. de M. + Cjt + 2 enfants	18,5	<u>32,7</u>	<u>+ 14</u>	16,8	- 2	8,0	- 10	11,2	- 7
C. de M. + Cjt + 3 enfants	8,7	<u>13,1</u>	<u>+ 4</u>	8,3	€	5,0	- 4	6,4	- 2
C. de M. + Cjt + 4 enfants ou +	7,0	5,4	- 2	5,2	- 2	<u>10,6</u>	<u>+ 4</u>	8,8	+ 2
Statut d'occupation du logement :									
Locataire H.L.M.	47,0	34,5	- 13	50,8	+ 4	50,4	+ 3	<u>53,6</u>	<u>+ 7</u>
Locataire I.L.N.	5,2	7,0	+ 2	<u>7,7</u>	<u>+ 3</u>	1,2	- 4	2,5	- 3
Autres locataires	14,2	7,0	- 7	15,0	+ 1	<u>33,3</u>	<u>+ 19</u>	12,3	- 2
Propriétaire	30,4	<u>48,7</u>	<u>+ 18</u>	23,1	- 7	10,9	- 20	28,9	- 1

TABLEAU 20 : suite.

	Moyenne	1 (762)		2 (841)		3 (339)		4 (797)	
Situation d'emploi du chef de ménage :									
Actif	67,9	<u>85,4</u>	+ 18	78,8	+ 11	39,8	- 28	51,4	- 16
Chômeur	3,0	1,8	- 1	2,7	€	<u>5,0</u>	+ 2	3,6	+ 1
Pré-retraite	1,1	0,5	- 1	1,1	€	1,2	€	1,6	+ 1
Retraite	17,3	<u>8,1</u>	- 9	<u>9,9</u>	- 7	<u>26,0</u>	+ 9	<u>30,4</u>	+ 13
Au foyer	3,4	2,2	- 1	2,0	- 1	<u>5,3</u>	+ 2	<u>5,3</u>	+ 2
Etudiant	3,7	0,3	- 3	3,1	- 1	<u>15,9</u>	+ 12	2,4	- 1
En longue maladie	3,2	1,6	- 2	1,9	- 1	<u>6,2</u>	+ 3	5,0	+ 2
Autre activité	0,3	-		0,5	€	0,6	€	0,3	€
Situation d'emploi du conjoint :									
Actif	43,6	<u>54,0</u>	+ 10	48,9	+ 5	20,0	- 24	29,9	- 14
Chômeur	3,2	2,1	- 1	3,9	+ 1	3,0	€	3,9	+ 1
Pré-retraite	0,3	-		0,6	€	0,6	€	0,2	€
Retraite	5,4	2,7	- 3	3,6	- 2	<u>11,5</u>	+ 6	9,7	+ 4
Au foyer	42,4	<u>37,8</u>	- 5	<u>38,3</u>	- 4	<u>56,4</u>	+ 14	49,5	+ 7
Etudiant	1,2	0,4	- 1	2,2	+ 1	1,2	€	1,0	€
En longue maladie	2,9	1,7	+ 1	1,6	- 1	<u>7,2</u>	+ 4	4,8	+ 2
Autre activité	0,9	1,1	€	0,9	€	-		0,7	€
Revenus :									
Revenu Total < 1500 frs	10,0	4,2	- 6	6,0	- 4	<u>27,4</u>	+ 17	11,8	+ 2
de 1500 à 2499 frs	9,0	2,5	- 7	7,3	- 2	<u>13,0</u>	+ 4	<u>15,3</u>	+ 6
de 2500 à 3499 frs	11,1	4,5	- 7	10,4	- 1	<u>18,8</u>	+ 8	<u>14,6</u>	- 3
de 3500 à 3999 frs	8,0	3,7	- 4	9,5	+ 1	<u>10,6</u>	+ 3	9,5	+ 1
de 4000 à 4999 frs	12,8	11,5	- 1	<u>15,0</u>	+ 2	9,1	- 4	13,3	+ 1
de 5000 à 5999 frs	12,5	13,8	+ 1	<u>16,8</u>	+ 4	5,9	- 6	9,6	- 3
de 6000 à 6999 frs	10,7	<u>15,0</u>	+ 4	12,5	+ 2	0,9	- 10	8,9	- 2
de 7000 à 7999 frs	7,4	<u>12,7</u>	+ 5	8,0	+ 1	1,2	- 6	4,5	- 3
de 8000 à 9999 frs	7,7	<u>15,0</u>	+ 7	7,1	€	1,8	- 6	4,0	- 4
10000 et plus	6,0	<u>15,0</u>	+ 9	3,4	- 3	0,9	- 5	2,4	- 4
Au moins Une allocation	41,4	<u>51,4</u>	+ 10	41,3	€	32,2	- 9	36,0	- 5
Aide sociale	0,7	0,1	- 1	0,2	- 1	<u>3,2</u>	+ 2	0,5	€
R = $\frac{\text{Revenu travail}}{\text{Revenu total}}$									
< 0,33	1,5	0,5	- 1	0,6	- 1	2,4	+ 1	<u>3,1</u>	+ 2
0,34 < R < 0,49	2,0	1,8	€	1,1	- 1	2,9	+ 1	2,6	+ 1
0,50 < R < 0,66	4,7	2,8	- 2	3,3	- 1	5,3	+ 1	<u>7,9</u>	+ 3
0,67 < R < 0,80	8,4	7,9	- 1	8,8	€	7,7	+ 1	8,9	+ 1
0,81 < R < 0,90	12,7	<u>15,2</u>	+ 3	14,9	+ 2	11,5	- 1	8,5	- 4
R = 0,90 et plus	55,7	<u>63,5</u>	+ 8	58,6	+ 3	37,5	- 18	52,8	- 3
Rev. redistrib./rev.travail									
< 1	40,7	50,5	+ 10	41,4	+ 1	30,1	- 9	35,1	- 6
> 1	3,1	0,8	- 2	0,4	- 3	2,4	- 1	1,8	- 1
Pas de revenu du travail	56,1	47,4	- 9	57,2	+ 1	<u>64,9</u>	+ 9	59,5	+ 3

TABLEAU 20 : suite.

	Moyenne	1 (762)		2 (841)		3 (339)		4 (797)	
C.S.P.									
Salarié agricole	0,3	€	-	€		€		€	
Patr. Ind. commerce	4,4	<u>6,2</u>	+ 2	2,8	- 2	3,2	- 1	4,4	-
Prof. libérales, cadres sup.	8,5	<u>16,6</u>	+ 8	6,3	- 2	-	-	2,0	- 6
Cadre moyen	17,9	<u>25,2</u>	+ 7	18,8	+ 1	6,4	- 12	9,5	- 8
Employé	12,5	11,8	- 1	<u>14,2</u>	+ 2	9,0	- 3	12,6	-
Ouvrier qualifié	29,3	<u>26,4</u>	- 3	<u>31,4</u>	+ 2	25,8	- 4	<u>31,4</u>	+ 2
Ouvrier spécialisé	20,7	8,5	- 12	19,2	- 2	<u>47,1</u>	+ 16	32,0	+ 11
P.S.	2,7	1,3	- 2	2,4	€	<u>4,5</u>	+ 2	<u>4,6</u>	+ 2
Autres actifs	3,3	4,6	+ 1	4,4	+ 1	2,5	- 1	2,2	- 1
Secteur d'activité									
Agriculture	0,5	0,7	€	0,2	€	0,6	€	0,4	€
Extract. distrib.	1,4	1,9	- 1	1,0	€	2,5	+ 1	1,1	€
Sidérurgie, fonderie	7,1	6,5	- 1	6,6	- 1	<u>12,2</u>	+ 5	7,1	€
Ind. const. verre	3,3	2,8	- 1	2,5	- 1	<u>5,1</u>	+ 2	4,6	+ 1
Industrie chimique	3,4	3,1	€	2,4	- 1	<u>6,4</u>	+ 3	3,1	€
Electr. précis.	5,1	5,1	€	5,1	€	3,8	- 1	5,5	€
Construction automobile	5,0	4,4	- 1	5,1	€	6,4	+ 1	5,0	€
Industrie alimentaire	7,9	8,1	€	7,3	€	5,2	- 2	<u>9,5</u>	+ 2
Textile, cuir	1,2	0,8	€	0,7	€	1,2	€	2,2	+ 1
Travail du bois	2,3	1,3	- 1	3,3	+ 1	1,9	€	2,6	€
Imprimerie, presse	2,3	2,5	€	2,5	€	1,2	- 1	2,2	€
B.T.P.	12,4	12,1	€	11,1	- 1	<u>16,1</u>	+ 4	13,7	+ 1
Commerce en gros	2,3	2,6	€	2,0	€	<u>3,9</u>	+ 2	1,8	€
Commerce de détail	5,3	4,1	- 1	5,4	€	4,5	- 1	<u>7,3</u>	+ 2
Réparations	1,6	1,3	€	1,8	€	1,2	€	1,8	€
Hotel. café, restaurant	1,2	1,3	€	1,1	€	0,6	€	1,3	€
Transports	6,6	3,7	- 1	7,3	+ 1	5,1	- 1	7,3	+ 1
Télécommunications	2,6	3,6	+ 1	2,3	€	1,2	- 1	2,2	€
Conseil. intérim	1,7	2,5	+ 1	1,2	€	1,2	€	1,3	€
Recherche, enseignement	7,1	8,0	+ 1	8,3	+ 1	2,4	- 5	5,3	- 2
Sécurité sociale, santé	7,0	<u>9,5</u>	+ 2	<u>9,2</u>	+ 2	5,1	- 2	4,0	- 3
Serv. culturel	2,9	2,2	- 1	2,1	- 1	<u>5,8</u>	+ 3	3,5	+ 1
Assurances, banques	2,5	2,5	€	2,4	€	1,2	- 1	1,8	- 1
Administrat. générale	5,9	<u>7,8</u>	+ 2	<u>7,5</u>	+ 2	3,8	- 2	3,8	- 2
Statut de l'emploi									
à son compte	5,7	<u>8,4</u>	+ 3	3,7	- 2	3,9	- 2	5,5	€
Statut du contrat									
Intérim	0,6	0,5	€	0,3	€	<u>2,0</u>	+ 1	0,7	€
Période d'essai	0,3	0,2	€	-	-	0,7	€	0,9	€
Stagiaire	0,5	0,2	€	1,0	€	-	€	0,2	€
Contrat à durée déterminée	5,8	5,9	€	5,7	€	<u>8,7</u>	+ 3	4,9	- 1
Contrat à durée indéterminée	90,8	92,0	+ 1	91,8	+ 1	<u>86,0</u>	- 5	89,2	€
Taille de l'entreprise									
de 1 à 5 salariés	6,6	7,1	+ 1	6,5	€	<u>8,7</u>	+ 2	6,9	€
de 6 à 9 salariés	4,1	4,0	€	4,1	€	4,0	€	4,5	€
de 10 à 49 salariés	20,0	<u>18,1</u>	- 2	20,5	€	<u>26,0</u>	+ 6	19,9	€
de 50 à 99 salariés	11,3	11,9	€	10,9	€	9,0	- 2	11,4	€
de 100 à 199 salariés	9,5	9,7	€	8,6	- 1	8,7	- 1	10,9	+ 1
de 200 à 499 salariés	15,8	16,0	€	15,8	€	14,0	- 2	16,1	€
500 salariés ou plus	32,6	34,0	+ 1	33,5	+ 1	29,3	- 3	30,2	- 2

TABEAU 20 : suite

	Moyenne	1 (762)		2 (841)		3 (339)		4 (797)	
Salaires									
< 1500 frs (sur actifs)	1,2	1,4	€	1,0	€	5,9	+ 5	2,6	+ 1
de 1500 à 1999 frs	2,3	1,2	- 1	2,0	€	3,9	+ 2	3,7	+ 1
de 2000 à 2499 frs	10,5	3,4	- 7	10,6	€	27,0	+ 17	14,8	+ 4
de 2500 à 2999 frs	18,0	9,0	- 9	19,5	+ 1	32,9	+ 15	23,7	+ 6
de 3000 à 3499 frs	19,9	14,8	- 5	22,2	+ 2	17,8	- 2	26,4	+ 5
de 3500 à 3999 frs	14,0	16,4	+ 2	14,8	+ 1	6,6	- 7	11,7	- 2
de 4000 à 4499 frs	10,3	11,7	+ 2	11,8	+ 2	3,9	- 6	8,2	- 2
de 4500 à 4999 frs	5,5	7,7	+ 2	5,9	€	-	-	3,7	- 2
de 5000 à 5999 frs	7,0	11,9	+ 5	5,6	- 1	2,0	- 5	3,7	- 2
de 6000 à 6999 frs	4,2	7,9	+ 4	3,5	- 1	-	-	1,4	- 3
de 7000 à 7999 frs	2,1	4,8	+ 3	1,2	- 1	-	-	0,2	-
de 8000 à 9999 frs	2,5	4,9	+ 2	1,4	- 1	-	-	1,4	- 1
de 10000 à 11999 frs	0,8	2,2	+ 1	0,1	-	-	-	0,2	-
12000 et plus	0,9	2,4	+ 1	0,3	-	-	-	-	-
Nombre de périodes de chômage									
(sur actifs, < 3 ans)									
1 période	34,5	28,9	- 6	33,1	- 1	42,2	+ 8	38,3	+ 4
2 périodes	8,4	4,8	- 4	8,9	€	15,5	+ 7	7,4	- 1
3 périodes	3,3	-	- 3	3,2	€	6,7	+ 3	4,9	+ 2
4 ou 5 périodes	1,2	1,2	€	0,8	€	4,4	+ 3	-	€
Aucune	52,5	65,1	+ 13	54,0	+ 2	31,1	- 19	49,4	- 3
Nombre d'employeurs									
(sur actifs, < 3 ans)									
1 employeur	7,8	11,1	+ 2	8,2	€	-	-	8,4	+ 1
2 employeurs	45,9	64,2	+ 18	39,3	- 7	33,3	- 13	44,6	- 1
3 employeurs	23,9	18,5	- 5	18,0	- 5	37,8	+ 14	30,2	+ 6
4 employeurs	11,8	3,7	- 8	18,0	+ 6	8,9	- 3	12,0	-
5 employeurs ou plus	10,6	2,5	- 8	16,4	+ 6	20,0	+ 9	4,8	- 6
Indice de précarité sur actifs									
Chômeurs	4,1	2,1	- 2	3,2	- 1	10,9	+ 7	6,4	+ 2
Pré-retraite	1,5	0,6	- 1	1,3	€	2,6	+ 1	2,9	+ 1
Actifs < 3 ans ≥ 1 ch.	6,9	3,7	- 3	7,5	+ 1	16,0	+ 9	7,7	+ 1
Actifs < 3 ans, 0 ch. 1 ou 2 E.	5,4	6,0	+ 1	5,7	€	1,9	- 4	5,3	€
Actifs < 3 ans, 0 ch. 3 à 7 E.	3,0	1,8	- 1	3,7	+ 1	5,1	+ 2	2,9	- 2
Actifs 3-10 ans tot.couv.mal.	22,7	22,5	€	26,3	+ 4	18,6	- 4	18,8	- 4
Actifs 3-10 ans part.couv.mal.	3,6	2,4	- 1	3,9	€	4,5	+ 1	3,8	€
Actifs 3-10 ans, indemn. S.S.	5,7	4,4	- 1	6,3	+ 1	9,6	+ 4	5,3	€
Actifs > 10 ans tot.couv.mal.	29,5	40,0	+ 11	25,2	- 4	9,6	- 20	27,2	- 2
Actifs > 10 ans part. couv.mal.	2,4	1,5	- 1	2,6	€	3,2	+ 1	3,3	+ 1
Actifs > 10 ans indemn. S.S.	5,3	4,2	- 1	5,5	€	9,0	+ 4	5,5	€
Autres actifs < 3 ans	3,7	2,8	- 1	4,7	+ 1	3,2	€	3,8	€
Autres actifs > 3 ans	6,1	7,8	+ 2	3,9	- 2	5,8	€	7,1	+ 1
Indice précarité sur population totale.									
Chômeurs	3,0	1,8	- 1	2,6	€	5,0	+ 2	3,6	+ 1
Pré-retraite	1,1	0,5	- 1	1,1	€	1,2	€	1,6	€
Actifs < 3 ans ≥ 1 ch.	5,0	3,3	- 2	6,2	+ 1	7,4	+ 2	4,4	€
Actifs < 3 ans, 0 ch. 1, 2 E.	3,9	5,2	+ 1	4,8	+ 1	0,9	- 3	3,0	- 1
Actifs < 3 ans, 0 ch. 3 à 7 E.	2,2	1,6	- 1	3,1	+ 1	2,4	€	1,6	- 1
Actifs 3-10 ans tot.couv.mal.	16,4	19,8	+ 3	21,8	+ 5	8,6	- 8	10,7	- 8
Actifs 3-10 ans part.couv.mal.	2,4	2,1	€	3,2	+ 1	2,1	€	2,1	€
Actifs 3-10 ans indemn. S.S.	4,1	3,9	€	5,1	+ 1	4,4	€	3,0	+ 1
Actifs > 10 ans tot.couv.mal.	21,2	35,2	+ 14	20,8	€	4,4	- 17	15,4	- 8
Actifs > 10 ans part.couv.mal.	1,8	1,3	- 1	2,1	€	1,5	€	1,9	€
Actifs > 10 ans indemn. S.S.	3,8	3,7	€	4,5	+ 1	4,1	€	3,1	- 1
Autres actifs < 3 ans	2,7	2,5	€	3,9	+ 1	1,5	- 1	2,1	- 1
Autres actifs > 3 ans	4,4	6,8	+ 2	1,2	- 1	2,7	+ 2	4,0	€
Population non active	26,0	12,2	- 16	17,4	- 11	54,0	+ 26	43,3	+ 15

D'autre part, des modalités peu fréquentes (moins de 20 %) dans l'échantillon (non possession des biens d'équipements communs, difficultés financières) sont quasiment absentes dans cette classe.

Enfin, ce sont les ménages qui appartiennent à cette classe qui vivent dans l'environnement urbain le plus favorable (propre et bien entretenu, espaces verts).

Du fait de la localisation assez excentrée de cette classe sur le graphique, il est permis de penser que la plupart des ménages cumulent la majorité de ces caractéristiques typiques de conditions de vie plutôt favorisées.

L'examen des données socio-démographiques et socio-professionnelles de ces ménages indique par ailleurs que c'est dans cette classe que l'on trouve la plus grande proportion de professions libérales et de cadres supérieurs, de revenus supérieurs à 6000 francs, de ménages dont le conjoint est actif, de propriétaires de leur logement. D'autre part, ce sont des ménages ayant plutôt plus d'enfants que la moyenne (ils ont plus souvent 1, 2 et 3 enfants) et dont le chef a plus de 30 ans et souvent plus de 40 ans (environ 1/3 des chefs de ménage a de 40 à 54 ans). L'analyse de leur situation par rapport à l'emploi confirme l'ensemble de ces données, c'est dans ce groupe que l'on trouve la plus grande proportion de salariés ayant plus de dix ans d'ancienneté dans leur entreprise et étant entièrement couverts en cas de maladie.

Cette classe se distingue donc par l'association pour bon nombre de ménages de conditions de vie favorisées et d'une situation d'emploi également favorisée.

4.1.2. *Des conditions de vie défavorisées : classe 3.*

La classe 3 apparaît comme l'opposé de la classe 1 que nous venons de décrire. C'est l'absence des éléments de confort et d'équipements courants et non courants et de départs en vacances depuis cinq ans qui explique la formation de cette classe. C'est aussi ici que l'on trouve la plus grande proportion de ménages qui doivent faire face à des difficultés financières (retards de paiement). De plus, une minorité vit dans un environnement urbain dégradé.

Du point de vue de la sociabilité, cette classe apparaît assez contrastée : si plus de la moitié des ménages a rencontré, dans une période très récente, ses parents ou des amis, un tiers n'a pas de famille dans la ville ou les environs, un ménage sur cinq déclare ne pas avoir d'amis, et 60 % ne sont pas sortis depuis plus d'un an.

Plus encore que pour le groupe précédent, la localisation très excentrée de ce groupe (très à gauche du Cadran III) plaide en faveur d'une forte cohérence entre les caractéristiques des ménages : une proportion importante des ménages de ce groupe, certes minoritaires (12 % de l'échantillon) cumulent probablement les éléments de conditions de vie défavorisées que nous venons de décrire.

En ce qui concerne leurs constantes socio-démographiques, les ménages de cette classe présentent le plus souvent une ou plusieurs caractéristiques de fragilité :

- chefs de ménage femmes : environ 1/3
- chefs de ménage étrangers : plus de 15 %
- chefs de ménage handicapés : environ 1/3
- chefs de ménage jeunes : plus de 20 % ont de 15 à 24 ans
- chefs de ménage plutôt âgés : près de 30 % ont plus de 65 ans.

qui sont probablement un des facteurs explicatifs du niveau et de la composition des revenus : 70 % des ménages ont un revenu inférieur à 4000 francs et pour 65 % d'entre eux ces revenus sont essentiellement des revenus redistributifs. Ces taux s'expliquent par la faible proportion de chefs de ménage en activité (moins de 40 %) au sein de cette classe qui se distingue notamment :

- par le poids des chômeurs, des étudiants et des retraités,
- par le type d'insertion professionnelle des chefs de ménage en activité : près de la moitié sont O.S. ou manoeuvres, souvent dans des entreprises de moins de 50 salariés et perçoivent des salaires de moins de 3000 francs (70 %).

Plus généralement, c'est dans ce groupe que l'on rencontre la plus grande proportion de chefs de ménage qui se trouvent dans une situation par rapport à l'emploi que nous avons qualifiée de précaire :

- chômeurs ou ayant fait l'expérience du chômage
- chefs de ménage très mobiles
- chefs de ménage peu, ou non, couverts en cas de maladie.

Celles-ci sont donc associées à des conditions de vie elles aussi précaires.

4.2. - Les classes moins homogènes.

Elles constituent chacune environ 30 % de l'échantillon et présentent donc, du fait de leur localisation, des caractéristiques moins typées que celles que nous venons de décrire mais que l'on peut toutefois préciser.

4.2.1. *Des conditions de vie moyennes : classe 2.*

Les conditions de vie des ménages de cette classe apparaissent au premier abord à mi-chemin entre celles de la classe 1 et celles de la classe 3, et plutôt proches de la moyenne. C'est notamment ainsi que s'analyse leur niveau de possession des éléments de confort, et des équipements courants. Toutefois, il semble que c'est la non possession des biens d'équipements non courants qui la distingue réellement et qui contribue à la formation de cette classe.

Du point de vue de leurs caractéristiques socio-démographiques, les chefs de ménage appartenant à cette classe sont plutôt plus jeunes que la moyenne (35 % ont moins de 30 ans) et ont donc peu ou pas d'enfants.

L'insertion professionnelle de ces ménages se caractérise par un fort taux d'activité du chef de ménage et du conjoint (toutefois moins élevé que dans la classe 1). Un chef de ménage actif sur deux est ouvrier, le plus souvent O.Q. Du fait de leur moyenne d'âge assez peu élevée, signalée plus haut, ils ont généralement moins de dix ans d'ancienneté dans leur entreprise, leur niveau de couverture en cas de maladie est plutôt bonne.

Pour ce groupe, des conditions de vie plutôt favorisées s'accompagnent d'une situation par rapport à l'emploi elle aussi plutôt favorisée.

4.2.2. *Des conditions de vie marquées par l'isolement social : classe 4.*

Les ménages appartenant à la classe 4 présentent des caractéristiques plus accentuées que la précédente. Ce sont les modalités qui indiquent un certain isolement social qui paraissent avoir contribué à la formation de cette classe : un ménage sur quatre déclare n'avoir pas d'amis et près de 70 % n'être jamais sorti ou pas depuis un an. Même les rencontres avec les parents paraissent assez rares. De plus, ils sont peu nombreux à partir régulièrement en vacances (23 %).

En ce qui concerne l'équipement du logement, ils sont plutôt sous-équipés, mais moins que les ménages appartenant à la classe 3. Enfin, leur environnement urbain paraît plutôt favorable.

Du point de vue de leurs caractéristiques socio-démographiques, cette classe regroupe la plus grande proportion de chefs de ménage âgés de l'échantillon (46 % ont 55 ans ou plus); ceci se retrouve dans la part des chefs de ménage seuls, veufs ou divorcés ou encore retraités. Cet effet d'âge explique probablement aussi la part des titulaires du C.E.P. et des chefs de ménage handicapés et est peut-être aussi, vu l'ancienneté du parc H.L.M., un facteur explicatif de la part (la plus importante de l'échantillon) de ceux qui sont logés en H.L.M.

Leur insertion professionnelle se caractérise par le poids de la catégorie ouvriers (plus de 60 %) et un salaire inférieur à 3500 francs. D'autre part, plus de la moitié de ceux qui sont dans leur entreprise depuis moins de trois ans ont fait l'expérience du chômage dans les cinq dernières années et/ou ont changé trois fois ou plus d'employeurs. Le niveau de couverture en cas de maladie, plutôt inférieur à la moyenne de ceux qui sont dans leur entreprise depuis plus de trois ans atteste que cette insertion s'est faite dans des secteurs plutôt mal protégés par les garanties collectives.

Ainsi, la classification hiérarchique permet de faire éclater l'échantillon analysé en quatre groupes assez différenciés dans leurs conditions concrètes d'existence. A cette différenciation correspond celle des caractéristiques socio-démographiques et socio-professionnelles des ménages qui les composent.

Si, globalement, les conditions de vie de la population de la zone enquêtée apparaissent proches de celles mises en évidence dans les enquêtes nationales (cf. infra), de fortes disparités marquées notamment par le cumul d'absence ou de présence d'éléments de confort et d'équipements peuvent être observées.

Si les classes 1 et 3 sont les plus typiques, l'une de conditions de vie favorisées, l'autre de conditions de vie défavorisées, la classe 4, elle, se distingue par un relatif isolement social. La classe 2 est celle dont les caractéristiques sont les plus proches de la moyenne.

La classification hiérarchique permet donc d'opposer et de caractériser avec précision 70 % de l'échantillon en trois classes d'importance inégale, dont les plus typées rassemblent respectivement 27 % (classe 1) et 12 % (classe 3) de l'échantillon.

La typologie établie à partir de l'analyse hiérarchique confirme notre hypothèse de départ qui liait conditions de vie et situation par rapport à l'emploi :

. Pour les ménages appartenant à la classe 1 des conditions de vie favorisées, spécifiée par la possession d'équipements non courants, sont associées à une situation par rapport à l'emploi caractérisée par la stabilité et une bonne couverture par les garanties collectives pour les actifs depuis plus de dix ans dans leur entreprise.

. C'est l'association opposée, caractérisée par la précarité, qui définit nombre de ménages appartenant à la classe 3 : des retards de paiement sont associés à une expérience du chômage (actuelle ou antérieure) et à une faible couverture en cas de maladie (uniquement par la sécurité sociale).

. Pour les ménages appartenant à la classe 2 des conditions de vie moyennes ont pour corollaire une situation par rapport à l'emploi elle aussi moyenne (trois à dix ans d'ancienneté dans l'entreprise, couverture maladie proche de la moyenne).

. Enfin, les caractéristiques des ménages appartenant à la classe 4 confirment les observations que nous tirions de l'analyse des tableaux associant indice de précarité et insertion sociale : un certain isolement spécifique de la classe 4 s'accompagne pour une partie des ménages de cette classe d'une situation par rapport à l'emploi caractérisée par un chômage plutôt supérieur à la moyenne et une couverture en cas de maladie plutôt inférieure à la moyenne.

Mais il faut vraisemblablement se garder de généraliser ce raisonnement : ces associations vraies pour une partie des ménages de chaque classe ne le sont pas pour tous et on ne peut en déduire mécaniquement un lien de cause à effet. Toutefois il apparaît que la situation par rapport à l'emploi pèse fortement sur les conditions de vie.

II - LA PERCEPTION DES CONDITIONS DE VIE (analyse qualitative)

Afin de mieux appréhender la réalité de ces conditions de vie et leur lien avec la situation de travail des interviewés, nous avons procédé à une douzaine d'entretiens semi-directifs axés sur la biographie professionnelle analysée dans un autre rapport¹ et sur l'évolution récente des conditions de vie notamment à travers le mode de consommation et le réseau social dans lequel les enquêtés sont insérés.

Le choix des chefs de ménage interrogés s'est fait selon les critères socio-démographiques et socio-professionnels classiques (âge, revenu, sexe du chef de famille, nationalité, taille de la famille, CSP) auquel nous avons ajouté les critères selon lesquels nous avons défini la situation par rapport à l'emploi : mobilité, chômage ou expérience du chômage. Mais étant donné le faible taux de réponse à nos demandes d'entretien, le profil socio-démographique final de ces interviewés reflètent plutôt les situations les plus défavorisées. Ainsi, si on se réfère à la classification établie dans la partie précédente, aucun ne paraît devoir être placé dans la classe ①.

Nous avons choisi d'étudier de façon séparée les entretiens des ménages qui sont au chômage au moment de l'entretien ou qui en ont fait l'expérience récemment car leur perception des conditions de vie nous a paru profondément marquée par cette expérience qui a, pour la plupart, constitué une modification brutale de leur mode de vie qui s'est dégradée avec la prolongation du chômage. La saisie statique, photographique de leur situation que nous donnait le questionnaire, que la classification ne faisait que figer, ne nous paraissait pas appropriée à l'analyse d'une situation en évolution comme l'est celle du chômage.

En ce qui concerne les entretiens des chefs de ménage en activité lors des deux interviews, nous avons choisi de les situer dans la classification établie dans la partie précédente car une telle analyse permet de mettre en évidence à travers leur perception la différenciation des conditions de vie à l'intérieur d'une même classe. D'après la valeur des variables actives qui ont permis la constitution des classes, deux interviewés (M.F. et Mme B.) relèvent de la classe ③, deux (Mme G. et Mme D.) de la classe ② et un de la classe ④ (M.A.). Comme nous l'expliquerons plus loin, une appréciation subjective de leur entretien a aussi motivé notre classement.

¹ Rapport pour le Ministère du Travail (op. cit).

1. De sérieuses difficultés financières : la classe ③

L'analyse des entretiens de M.E. et de Mme B. met bien en évidence la différenciation interne des classes. Si dans les deux cas, ce sont les retards de paiement qui apparaissent lors du premier entretien qui expliquent leur appartenance à la classe ③, l'évolution de la situation et sa perception est radicalement différente pour ces deux enquêtés. Si l'un, M.E. sans être dans une situation critique, voit son pouvoir d'achat et ses conditions de vie se dégrader lentement, Mme B. paraît au contraire être sortie du moins momentanément des difficultés.

1.1 Un équilibre très précaire à la limite supérieure de l'aide sociale

M.E. : 37 ans, Algérien, marié, 3 enfants, en France depuis 10 à 20 ans, monteur brûleur à gaz.

Eau chaude, pas de téléphone, pas de voiture.

Equipements : pas d'aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, pas de T.V. couleur, électrophone, pas de lave-vaisselle, pas de congélateur.

Retards de paiement : traites, loyer et E.D.F.

Vacances : un an sans vacances.

Relations : parents vus ce mois-ci, rencontre amis aujourd'hui ou hier, sortie cette année.

Environnement : état des rues en bon état, un certain nombre d'arbres et espaces verts.

Comme nous l'avons vu lors de l'analyse de sa biographie professionnelle, M.E. est un ouvrier mal payé dans un emploi sans qualification qui le conduit à être absent de chez lui durant la semaine. Deux jumelles étant nées entre le premier et second entretien, il doit maintenant entretenir une famille de cinq personnes. Il a donc de nombreuses difficultés financières qui l'ont conduit à des retards de loyer, mais du fait de la régularité et de la composition de son salaire (prime de déplacement), il est au-dessus du barème de l'aide sociale.

Les difficultés à boucler le budget

. Limiter ses besoins à ce que l'on peut acheter.

- Parce que on veut beaucoup faire des choses dans la vie vous voyez là... alors surtout pour les gosses, bon nous enfin qu'on est... qu'on a commencé... parce que tout ça c'est pour les gosses, c'est pas pour nous, une fois qu'on est marié ça y est on pense aux gosses, les nourrir, les habiller, on mange bien, c'est-à-dire il nous manque rien c'est ça la vie pour moi.

Et les enfants ont des besoins propres auxquels il faut aussi faire face.

(Cjte) Oh surtout pour les enfants vous savez à l'école on demande quand même... les gosses ils veulent aller au cinéma à l'école, aujourd'hui c'est la patinoire, demain, il faut toujours avoir un petit peu d'argent.

. La dégradation du pouvoir d'achat

Etant donné son insertion professionnelle insatisfaisante, le salaire de M.E. est stable malgré l'augmentation des prix, et ses frais englobent ses déplacements et son logement sur place.

- Augmentation enfin de loyer, de l'alimentation générale. Alors si l'augmentation ça vient pour ça et puis nous toujours le même niveau là, on n'arrive pas.

M.E. est conscient de la dégradation de son pouvoir d'achat.

. L'accumulation des charges

M.E. doit faire face à la série des charges incompressibles habituelles (nourriture, loyer, électricité).

- Je ne dis pas que je ne gagne pas assez, ça y'est j'ai des enfants, j'arrête pas de nourrir, j'ai mon loyer à payer, je fais mon souci pour régler mon loyer, pour régler mon électricité, le téléphone, un exemple, etc. etc. je fais mon possible.

Et aux obligations envers sa famille élargie tout aussi incompressibles pour lui étant donné ses valeurs culturelles.

(cjte) Ils regardent pas qu'il a des frères à charge il a des parents, chez nous c'est notre coutume, il ne faut pas oublier les parents quand même parce que eux ils ont pas travaillé, chez nous la femme travaillait pas, elle n'est pas salariée donc quand elle est vieille il faut quand même penser à elle, il faut lui envoyer un mandat. Enfin, on

n'envoie pas d'argent maintenant parce que c'est quand même trop cher, mais de temps en temps une petite robe ou quelque chose comme ça : c'est sacré chez nous quand même.

. L'organisation du budget

Pour arriver à boucler le budget, la femme de M.E. est obligée d'étaler les dépenses du foyer, de se restreindre.

(Cjte) Oh ben sur les habits premièrement, par exemple ce mois je dois acheter un pantalon au petit et puis comme je vois que j'ai encore l'électricité à payer, ben je vais attendre, je le fais attendre qu'il reste avec son pantalon jusqu'à deux ou trois mois, pour les meubles c'est pareil, il y a des choses qui nous plaisent et puis on ne peut pas les acheter, même pour la nourriture de toute façon.

et il est impossible d'épargner d'autant qu'ils ne peuvent payer leur loyer régulièrement.

(Cjte) Et puis surtout, on n'a pas un sou de côté, il y en a beaucoup qui voient que mon mari gagne assez, ils me disent : ben vous avez assez quand même de l'argent à la banque, je leur donne, je leur dis : tenez le numéro de compte allez-y voir si j'ai quelque chose, rien du tout, si j'avais de l'argent de côté, je ne laisse pas mon loyer en retard.

Les conséquences de l'insertion professionnelle

En ce qui concerne sa situation par rapport à l'emploi, nous avons vu que M.E. était plus ou moins contraint du fait de sa peur d'être à nouveau au chômage de rester dans un emploi éloigné de son domicile, mal payé et peu couvert par les garanties collectives. A ce niveau de l'analyse, il se plaçait dans la classe ③ du fait d'une stabilité d'emploi supérieure à trois ans mais d'une couverture insuffisante en cas de maladie qu'il ne peut, du fait de ses difficultés financières, combler.

(Cjte) On n'avait pas de mutuelle et maintenant jusqu'à présent on n'a pas de de Mutuelle, parce qu'on n'avait pas les moyens de la payer, mon mari il cotise pas parce que son employeur il cotise pas à la mutuelle, il voudrait bien payer tous les mois quelque chose et on serait assuré mais non son employeur il cotise pas.

Mais cette insertion professionnelle dans un secteur mal protégé et où le salaire dépend notamment des primes de déplacement a d'autres effets sur ses conditions de vie : du fait du niveau apparemment élevé de ses rémunérations, il ne peut bénéficier de l'aide sociale.

- C'est le problème, enfin que je trouve pour moi, c'est le problème de salaire c'est tout, parce que celui qui gagne un salaire correct il peut vivre un peu, hein plus de 3 000 je ne sais pas, et puis il y a le remboursement de l'allocation logement alors comme moi j'ai présenté comme ça ma fiche de paie un exemple avec les ressources de la fin de l'année à la sécurité sociale, bon elle regarde ma fiche de paie avec les déplacements, oh vous avez gagné très bien ici, déjà elle m'a dit ça, j'ai dit mais écoutez vous retirez les déplacements, vous faites juste l'heure parce que on fait rien que 42 heures par semaine, pas plus que ça parce qu'on n'a pas le droit de faire des heures supplémentaires par la sécurité sociale, ça c'est pas nous qui décidons ça.

(Cjte) Alors quand ils ont vu les avantages en nature ils ont baissé l'allocation logement, ils se basent sur ce qu'il gagne quand ils voient la fiche de paie comme ça, ils disent bon il gagne assez et puis on a aucune aide, aucune, rien, on a trois enfants avec des petites jumelles on a eu des problèmes au début pour le lait et tout ça, on n'a pas été aidé du tout, bon ben à l'aide à l'enfance on a été demander, et puis ils nous ont dit que ... il gagne assez en voyant sa fiche de paie, total à la fin du mois on n'avait même pas un sou.

Ainsi pour M.E. une insertion professionnelle précaire a pour conséquence une précarité dans les conditions de vie, précarité non reconnue par les institutions sociales.

1.2 Un budget basé sur les revenus redistributifs

Mme B. : Chef de ménage, femme, 22 ans, deux enfants (trois lors du 2ème entretien).
O.S. imprimerie.

Eau chaude, téléphone, pas de voiture.

Equipements : aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, T.V. noir et blanc, pas de T.V. couleur, électrophone, pas de lave-vaisselle, pas de congélateur, 20 livres.

Retards de paiement : traites, loyer.

Vacances : un an sans vacances.

Relations : famille vue chaque semaine, amis vus hier, sortie chaque année.

Seule avec deux enfants, Mme B. était lors du premier entretien dans une situation financière très précaire : elle avait un an de retard de loyer. Lors du second entretien, un troisième enfant est né et elle semble dans une situation nettement meilleure même si elle n'est pas tout à fait stabilisée. Ce changement paraît avoir deux origines : Mme B. vit maintenant avec un compagnon qui contribue donc, par son salaire, au revenu du ménage et du fait de la naissance de son troisième enfant, elle a bénéficié d'un certain nombre d'allocations supplémentaires.

La composition du revenu

La superposition des allocations de diverses origines et de sa pension de divorce a permis à Mme B. de faire face à ses retards de loyer.

- (Je crois que l'année dernière vous aviez un an de retard de loyer ?)
- Ben j'ai eu droit à l'allocation logement et ils m'ont envoyé le rappel, alors ce sont les allocations qui m'ont payé mes loyers. Puis, j'ai reçu l'aide à l'enfance l'année dernière, au mois de juillet, et puis les assurances sociales euh... les parents isolés un truc comme ça... J'ai eu droit à l'aide sociale et puis à l'aide à l'enfance. L'aide à l'enfance a dû me payer pas mal de loyers, elle m'en a payé deux, puis elle me donnait de l'argent pour les deux gosses tant que j'ai pas la pension, quoi.
- (Vous avez pas eu de difficultés pour avoir votre pension ?)
- Oh si, j'ai fait arrêt-saisie sur le salaire. Alors en ce moment, j'ai plus que ce que je devais avoir et puis bientôt je vais avoir moins, quand ils auront rattrapé le retard.

Aujourd'hui, les allocations familiales de trois enfants et ses indemnités journalières de maternité lui permettent de presque doubler le salaire de son compagnon (4 500 frs) du moins dans cette période.

- Ça fait 4 500 frs de salaire. Là maintenant avec les trois gosses je vais avoir près de 140 000 frs d'allocations, plus 800 frs de pension plus j'ai mes indemnités journalières de maternité, disons plus 2 500 frs. Là pour le moment... je verrai bien quand je toucherai plus mes maternités. Je sais pas ça fait combien par mois ? (environ 9 000 frs)

La stabilisation de la situation

La stabilisation de sa situation familiale permet à Mme B. de faire à nouveau des projets. Elle est partie en vacances cette année alors qu'elle ne l'avait pas fait depuis longtemps.

- Oh non. L'année d'avant, j'étais pas partie (... ? ...) L'année d'avant aussi, enfin disons que de temps en temps on s'arrange à partir à plusieurs, pour partager les frais. On n'est quand même pas parti longtemps, on est parti 15 jours, l'année dernière, pour changer un peu d'air quoi, c'est tout. On n'est pas parti loin, on est allé à Boulogne.

et elle devrait prochainement déménager dans un pavillon HLM où le loyer sera plus cher.

- Un pavillon à Vitry-les-Reims
- (Un pavillon HLM ?)
- Ben oui, par les Foyers Rémois. Ça nous fera quand même plus de loyer.
- Oh non, on paiera peut-être plus cher où on sera mais on aura le jardin pi un garage, hein.

2. Des conditions de vie très moyennes accompagnées ou non d'un repli (classe ② et classe ④)

Parmi les trois entretiens restant (Mme G., Mme D., M.A.), il est, d'après la structure des réponses au questionnaire et une analyse rapide des entretiens, difficile de distinguer entre les ménages appartenant à la classe ② et ceux appartenant à la classe ④. En effet, ces ménages, s'ils ne font pas face à des difficultés de paiement, semblent tous trois disposer d'un budget serré. Ils ne possèdent que les équipements communs et ils n'ont pas de voiture. De plus, aucun ne paraît cumuler les indices de repli qui nous avaient permis de spécifier la classe ④. Mais la structure des réponses de M.A. se caractérise par un faible niveau de relation (rareté des visites des amis et des sorties) et l'analyse de son entretien met en évidence son isolement. Mme G. paraît, quant à elle, manifester une plus grande ouverture sociale.

2.1 Un budget serré mais une relative ouverture (classe ②)

La classe ② présentait, à la lecture de l'analyse hiérarchique, essentiellement des caractéristiques moyennes c'est-à-dire était composée de ménages

ayant des conditions de vie décentes mais non confortables (classe 1). Cela paraît être typiquement le cas de Mme G. et de Mme D.

2.1.1 Une volonté de lutter (Mme G.)

Mme G. : Chef de ménage, femme (31 ans), divorcée, trois enfants agent de service hospitalier.

Eau chaude, téléphone, pas de voiture.

Equipements : aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, T.V. couleur, pas d'électrophone, pas de lave-vaisselle, pas de congélateur, 20 livres.

Pas de retard de paiement.

Vacances : un an sans vacances.

Relations : pas de famille à Reims, amis vus aujourd'hui ou hier, sortie chaque année.

Environnement : état des rues en bon état, un certain nombre d'arbres.

Mme G. a connu beaucoup de difficultés lors du départ de son mari car elle faisait simplement des ménages et n'avait pas d'activité salariée stable. Depuis moins de trois ans, elle a acquis cette stabilité d'emploi en étant femme de ménage dans une maison de retraite et elle envisage de suivre une formation pour devenir aide-soignante. En ce qui concerne ses conditions de vie, elle arrive, en calculant au plus juste, à faire face à toutes ses dépenses. Si son univers relationnel semble se limiter aux voisins et à la famille, elle ne nous paraît ni repliée ni résignée : elle a un projet professionnel d'amélioration de sa situation et elle participe à un mouvement politique de lutte contre les impôts locaux.

Un budget serré

Avec un salaire régulier mais faible, Mme G. doit assurer de nombreuses dépenses qui sont en augmentation .

- *Toujours est-il, c'est qu'on est toujours en train de payer... l'électricité par exemple. Y a eu 100 frs d'augmentation. Moi, d'habitude j'en ai une... bon le gaz et l'électricité j'en ai pour 400 frs, hein, là j'en ai eu pour 500 frs. 5 200 balles. Ah oui, parce que moi je suis toute seule, je suis divorcée et j'ai trois gosses, ben il faut que je me débrouille, hein. Moi je suis agent des services hospitaliers, bon ben moi je gagne 3 000, 3 200 frs par mois, il faut quand même que*

je paye mon loyer, que je paye mon électricité, y a pas de problème, bon ben les gosses il faut quand même les rhabiller, ça coûte énormément cher ça, hein, regardez, vous achetez un pantalon, un pull-over combien vous payez ça ? Hors de prix . Y a pas que ça, y a les chaussures. Les chaussures, si vous voulez une bonne paire de chaussures faut compter 20 000 balles, moi sincèrement , je vous dis, je ne peux pas acheter une paire... j'aurais qu'un gosse ; bon ben ça passerait mais là, trois gosses, 20 000 frs la paire, c'est pas possible hein. Bon pi la nourriture, elle coûte cher aussi, hein y a beaucoup de choses comme ça. Alors faut quand même faire attention, hein y a beaucoup de choses comme ça. Alors faut quand même faire attention, hein y a pas de problème, il faut calculer.

. Mme G. calcule, s'organise en échelonnant ses dépenses sur l'année surtout pour les frais de rentrée des classes.

- Ben c'est-à-dire que, moi j'achète jamais... Je m'arrange toujours pour acheter... pas au cours de l'année, mais quelques mois avant la rentrée des classes, j'essaie d'acheter un peu d'habits, petit à petit, parce que comme ça, enfin, c'est pas que je fais des économies, bien loin de là, mais j'en ai pour une moins grosse somme et je pense que ... Enfin il faudrait agir comme ça, acheter ...

. Mme G. ne s'accorde aucun luxe supplémentaire et elle considère les loisirs comme un luxe, ceux-ci se limitent à la T.V. et aux visites de la famille.

- Oh ben mes temps de libres, moi vous savez je travaille, je rentre, bon ben je fais mes courses, je ne vais jamais au cinéma, je vais au bal avec mes voisines une fois... peut-être une ou deux fois par an. Je ne vais jamais au cinéma, bon ben les vacances n'en parlons pas, je n'y vais plus parce que je n'ai pas assez d'argent. Bon ben j'ai pas de voiture, je peux pas... Bon ben les loisirs c'est la télévision et puis recevoir un petit peu de la famille ou alors moi je vais dans ma famille et c'est tout. Pour moi, les loisirs il y en a pas, hein. Premièrement, ça coûte cher, parce quand on sort c'est vrai faut quand même être habillé comme il faut, hein. Bon ben vous allez à un bal ou à un cinéma, ça coûte horriblement cher, vous sortez à la fin vous allez boire un coup... moi j'en sais rien, hein, mais vous avez vite fait de dépenser 10000 balles, hein, alors... bon ben je fais passer les gosses avant.

Les seules dépenses de loisirs sont réservées aux enfants

- Non il n'y en a pas tellement, hein. Vous emmenez les gosses à la fête. Moi, je les ai emmenés là il y a pas longtemps à Ste-Anne, c'est pareil, les manèges ça coûte horriblement cher. Je sais pas si c'est pas 4 frs le tour de manège, ou 3 frs. Combien de temps ça dure ? Oh non. De temps en temps je les envoie quand même au cinéma, hein, ou

la patinoire ; ils vont à la patinoire. Ben ça, ça coûte cher aussi, mais enfin on peut pas toujours non plus, euh...

De temps en temps, bon, je fais quand même un petit écart, je dis aux gosses bon, vous allez au cinéma, quoique ils y vont pas souvent, hein, ou à la patinoire le samedi, ou... enfin ou je leur donne une petite pièce de temps en temps. Mais sans plus. Ils partent jamais aux sports d'hiver, rien du tout, hein.

Malgré ses calculs, Mme G. si elle peut faire face à toutes ses dépenses ne parvient pas à économiser.

- Oui, tout devient cher, mais enfin, moi j'arrive à me débrouiller parce que bon ben je compte, je n'achète pas n'importe quoi, pi j'ai quand même pas mal de choses à acheter dans ma maison, que je n'achète pas maintenant, bon ben moi j'ai ma pension alimentaire, puis mes allocations familiales et j'ai ma paye, bon ben pour moi c'est... c'est juste disons, hein. Sans faire excès, euh... si je place 10 000 frs ou 20 000 frs par mois euh... c'est juste hein, c'est vraiment juste. Moi, quand j'ai ma fiche de paye, je fais des calculs, je dis bon ben j'ai ça et ça, et ça, à payer, avec ce qui reste, bon ben il faut que je me débrouille.

Des projets professionnels, sociaux et familiaux

Nous avons placé Mme G. en classe ②, car elle nous paraissait manifester une plus grande ouverture sociale. Celle-ci n'est pas faite, nous venons de le voir de loisirs ou de relations sociales intenses, mais nous semble marquée par une volonté d'agir sur son environnement et sur son destin et celui de ses enfants.

Agir sur l'environnement.

Moi je fais partie d'un truc politique ; enfin c'est pareil toujours sans faire trop de politique, vous savez, j'essaye un petit peu de... Ben on essaie de faire quelque chose par exemple sur le quartier ou sur le truc des impôts. Là dernièrement qu'on a fait, bon ben je me demande finalement si le peu de... le peu de militants qu'on est si ça va aboutir à quelque chose, je ne crois pas, parce que il y a déjà une paire d'années on avait essayé de faire quelque chose et puis finalement, enfin on avait fait des pétitions tout ça, les gens ont été très mécontents parce qu'il n'y avait pas de résultat, de bons résultats disons.

Agir sur son destin : nous avons vu dans l'analyse de sa biographie professionnelle que Mme G. nourrit un projet professionnel d'amélioration de sa situation à travers une formation d'aide-soignante.

La mobilité sociale intergénérationnelle

Mme G. voudrait pour ses enfants des succès scolaires qui leur permettent de sortir du destin qui fut le sien et celui de sa famille.

- Ben je ne sais pas, je me pose la question, euh... souvent. Parce que j'ai pas eu la chance de faire des études, hein, moi mes parents... était une famille nombreuse, on était neuf enfants, mon père c'était un ouvrier, ma mère elle ne travaillait pas. Ma mère elle avait assez de travail à la maison, hein. Mais moi si je peux, d'abord je ferai tout mon possible, pour que, moi j'ai ma fille qui vient d'avoir 13 ans, bon elle est rentrée en 4ème, elle travaille très bien. Mon deuxième garçon, qui vient d'avoir 12 ans, il redouble sa 6ème cette année, il travaille moins bien, enfin c'est pas grave, hein... Puis mon troisième garçon, là, qui a 10 ans, il rentre en CM2. Il travaille très bien aussi. Mais si je peux je... enfin ma fille c'est son idée, elle veut être ... Inspecteur de police, drôle d'idée, mais enfin, si ça lui plaît, mais je sais que je ferai tout mon possible pour que... pour qu'elle y arrive, hein.

Mme D., si elle semble avoir un budget tout aussi serré que Mme G., n'a pas elle, étant donné son âge et les épreuves qu'elle a traversé, de projet ni pour elle-même qui paraît résignée à son sort, ni pour son fils pour lequel elle ne souhaite qu'un emploi quel qu'il soit.

2.1.2 La résignation (Mme D.)

Mme D. : chef de ménage, femme (48 ans), veuve, un enfant, femme de ménage chez particuliers.

Eau chaude, chauffage central, pas de téléphone, pas de voiture.

Equipements : aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, pas de T.V. couleur, électrophone, pas de lave-vaisselle.

Relations : famille à Reims vue hier, amis vus hier, jamais de sortie.

Environnement : bon état trottoirs, beaucoup d'arbres.

Mme D., veuve, a eu cinq enfants et vit maintenant seule avec son dernier fils de 16 ans qui est à la recherche d'un emploi. Elle a toujours été femme de ménage chez des particuliers, et elle fait en plus des "extras" le samedi soir. Du fait du chômage de son fils, elle est, elle aussi, obligée de calculer pour boucler son budget.

Aucun luxe inutile : "on vit"

Mme D. ne dispose que du strict nécessaire en ce qui concerne les équipements.

- Enfin maintenant je m'organise quand même parce que je me suis organisée disons parce que je n'ai pas de voiture, je n'ai pas de télévision couleur, j'ai pas de téléphone, enfin on vit.

et elle ne s'accorde aucun loisir coûteux.

- Oh oui, oh si je mentirais quand même j'ai quand même mes garçons, j'en ai qui habitent Epernay, je vais chez eux on a des amis justement avec qui je travaillais le samedi soir si on va faire des sorties dans les bois le dimanche, quand même mais c'est tout, c'est pas des dépenses, on ne va jamais au spectacle, on ne va jamais au cinéma ni rien de toute façon je n'ai pas le temps de sortir.

Mme D. voit sa famille ou ses amis, mais elle ne conçoit pas de s'accorder des distractions plus onéreuses, elle dépense ce qu'il faut pour vivre, "elle vit".

Mme D. a trop de mal à gagner son revenu, elle ne voudrait surtout pas gaspiller, alors elle se refuse au crédit.

- J'ai toujours évité, j'ai jamais pris à crédit, ça j'ai horreur de ça. Ben parce que justement au début mon mari gagnait bien sa vie et puis j'ai horreur de ça, j'estime qu'on n'a pas lieu de payer des articles plus cher quand on peut les avoir, enfin je ne sais pas expliquer, mais nous on prend tout en trois mois, on prenait en trois mois ce qui empêche d'avoir des frais, le crédit de 90 jours ne coûte pas de frais, alors on prenait comme ça, sinon on n'a jamais rien acheté à crédit j'ai horreur de ça, et puis maintenant je n'ai plus besoin de rien alors.

et elle fait ses achats en surveillant les prix.

- Ah oui, ah oui, oui, ah oui ça je regarde quand même les prix, ça il n'y a pas de problème, ça... enfin je regarde avant d'acheter c'est sûr et je vais où c'est moins cher.

Mais même si du fait de l'augmentation des prix elle a des difficultés à boucler son budget, Mme D. se sent impuissante devant cette situation qui la dépasse.

- (Mais enfin ça ne vous inquiète pas excessivement).
- Si, si ça m'inquiète quand même parce que c'est dur quand même à y arriver, on ne peut pas changer le problème, moi seule je ne pourrais pas le changer et puis même tous ensemble je ne sais pas si ça changera grand chose je ne crois pas.

La priorité à son fils

Mme D. voudrait bien travailler moins, ne plus faire d'extras le samedi soir, mais elle a encore son fils au chômage à charge, et lui a des besoins qu'elle n'a plus.

- Oh ben malgré tout il faut quand même à cet âge-là ça demande beaucoup, il faut le rhabiller, il faut lui donner de l'argent de poche, il n'y a pas de problème il faut, enfin s'il n'était pas là, je crois que je ne travaillerais plus le samedi soir, je ne pense pas, faire les ménages me suffirait peut-être pour moi toute seule ce n'est pas pareil.

2.2 Une volonté d'effacement

La classe ④ se caractérisait à la lecture de la typologie par des conditions d'équipement normales accompagnées d'un certain isolement. Celui-ci, s'il n'est pas patent dans les réponses au questionnaire de M.A., apparaît clairement à l'analyse de son entretien. M.A. n'a aucun contact et ne les recherche surtout pas car il craint les ennuis que ceux-ci pourraient lui apporter.

M.A. : Chef de ménage français, d'origine algérienne (52 ans), marié, 9 enfants, agent de service hospitalier.

Eau chaude, chauffage central, pas de voiture.

Equipements : aspirateur, réfrigérateur, machine à laver, T.V. noir et blanc, électrophone, pas de lave-vaisselle, congélateur, 20 livres..

Pas de retard de paiement.

Vacances : un an sans vacances.

Relations : famille à Reims vue hier, amis vus il y a plus d'un mois, sorties cette année.

Environnement : état des trottoirs nécessite des travaux, ni arbre, ni espace vert.

M.A. doit, avec son seul salaire d'agent de service hospitalier, nourrir une famille de 11 personnes. Ses enfants âgés de plus de 16 ans continuent leurs études et il ne peut compter dans l'immédiat sur un autre salaire, bien que son questionnaire ne fasse pas état de retard de paiement, il paraît avoir beaucoup de difficultés à faire face à toutes ses dépenses. De plus, il semble que du fait de son

origine algérienne, la famille soit assez repliée sur elle-même.

Le niveau et la composition du revenu et les restrictions budgétaires

M.A. dispose de 100 frs par jour pour nourrir onze personnes et pourvoir à ses échéances, il lui faut "tasser".

- Ah dis donc, c'est assez cher c'est sûr, c'est cher la vie maintenant, c'est trop trop cher, un kilo de viande ça coûte 5, 6 000 frs alors comme moi je mange pas de viande parce que pourquoi je n'arrive pas, je peux, on a mangé la viande, à 10 on n'arrive pas comment qu'il va arriver à onze personnes un qui travaille. Ça paie le chauffage, l'électricité, le gaz, l'eau, alors le loyer combien il reste, il faut toujours tasser, tasser autrement...

Les allocations familiales même si elles sont importantes pour une famille de neuf enfants ne peuvent qu'être un complément, elles ne pourraient se substituer au salaire en cas de défaillance de celui-ci du fait, par exemple, d'une maladie de M.A.

- Avec l'allocation familiale si par exemple tu vas acheter des habits, ou tu donnes à manger aux enfants, ou tu as payé des chaussures ou tu es allé acheter la viande, par exemple l'allocation juste pour donner un coup de main, c'est tout.
Autrement, pour l'allocation familiale, ça va ou ça va pas parce que ça va qu'il a donné un petit peu, il a donné un coup de main c'est comme tout le monde mais il est pas assez...
Si par exemple, moi, je viens à tomber malade alors ma femme qu'est-ce qu'elle fait avec l'allocation familiale, il va aider, jamais, juste pour payer le loyer l'électricité, le gaz, c'est tout, il y a que ça, si les gosses ils sont ici à crever, on va acheter pas des habits, on va acheter pas à manger, pour acheter à manger il faut pas payer de loyer ; il va acheter, il va payer le loyer, il paie pas l'électricité et l'eau, les allocations juste pour donner un coup de main, mais autrement il est pas assez.

Malgré les allocations familiales, nourrir convenablement ses enfants est l'inquiétude quotidienne de M.A.

- Hein, c'est ça qui gêne trop, trop, c'est pour moi ça va pas du tout parce que je n'arrive pas du tout, du tout, il faut toujours forcer, forcer pour donner aux gosses à manger parce que c'est comme moi alors... je touche par exemple 100 frs par jour même pas, même pas 100 frs par jour alors à partager sur 11 personnes, qu'est-ce qui reste, il reste plus rien, il reste plus rien même ils mangent pas assez.

Se faire oublier

M.A. vit complètement replié sur sa famille, il semble qu'il a dû dans un passé plus ou moins récent avoir des incidents avec ses voisins. Aujourd'hui, il veut passer inaperçu et ne pense qu'à son travail et sa famille.

- *Ah à ce moment-là si... moi j'ai, je suis tranquille, je suis bien avec tout le monde, je ne cherche pas à comprendre trop, c'est tout, on n'invite personne, personne qui l'a invité à nous, je suis tranquille, on a entendu quelque chose je l'ai laissé passer, je n'écoute pas trop.*

La résignation mais l'espoir pour les enfants

M.A. laisse ses enfants faire des études même après la scolarité obligatoire car s'il est trop tard pour lui qui n'attend que la retraite (à 54 ans et il en a 52),

- *Ah... mon aîné c'est comme moi, il a dit c'est moi qui décide il va continuer l'étude jusqu'à... jusqu'à 18, 19 ans même il y en a qui... eh bien à l'école il peut rester jusqu'à 20 ans c'est pour lui, c'est pas pour moi, c'est pour moi trop tard.*

il ne sait pas ce que réserve l'avenir à ses enfants ("le lendemain, on ne sait pas qu'est-ce qui va arriver, Monsieur").

Au vu des difficultés financières qu'il exprime, M.A. aurait pu être placé dans la classe (3), mais la possession des équipements communs, l'absence de retard de paiement et le repli apparent donné par le questionnaire et confirmé par l'entretien nous a conduit à le situer en classe (4). L'exemple de M.A. met bien en évidence les difficultés à saisir la précarité des conditions de vie à travers le questionnaire qui photographie une situation à un moment donné.

Malgré leur différenciation selon les classes, l'analyse de ces cinq entretiens fait apparaître un certain nombre de problèmes communs vécus par ces ménages. Ils disposent tous d'un budget serré qu'ils sont obligés d'organiser avec précaution pour atteindre un équilibre fragile. Ils sont conscients que leur niveau de vie a subi les effets de la crise dans les dernières années, ils font notamment état de la dégradation de leur pouvoir d'achat. Dans cette organisation de leur budget, le poste loisirs est souvent inexistant et les dépenses prioritaires sont affectées aux enfants. Mais plus que les conditions matérielles d'existence (plus ou moins à la limite de la précarité) ces ménages semblent

se différencier selon leur comportement face à l'avenir (résignation ou existence d'un projet), lui-même très lié d'une part à l'âge et à la situation de famille, d'autre part à la situation professionnelle : l'âge et la situation de famille coïncident souvent avec la phase de la vie professionnelle : à 31 ans Mme G. peut encore avoir un projet d'amélioration de sa vie professionnelle, ce n'est plus le cas de Mme D. qui à 48 ans n'aspire qu'à travailler moins lorsqu'elle n'aura plus son fils à charge ; de même, à 52 ans, M. A. n'a plus de projet que pour ses enfants. Seuls ceux qui sont dans le secteur public (Mme G. et M. A.) envisagent une stabilité professionnelle. Mme B. considère qu'elle a "eu la chance" de trouver du travail au départ et elle espère que celle-ci continuera de régner sur elle et son compagnon et M. E. subit un travail mal payé et éloigné de son domicile de peur de connaître à nouveau le chômage dont il a eu l'expérience il y a plusieurs années.

III - CHOMAGE ET CONDITIONS DE VIE

Alors que le questionnaire saisit une photographie des conditions de vie à un moment donné, l'entretien effectué près d'une année après décrit plutôt la perception d'une situation en évolution. Aussi, pour les enquêtés qui étaient en activité et qui le sont restés, la description des conditions de vie faite lors du premier entretien est assez proche de celle apparue à travers le questionnaire, pour ceux qui sont au chômage ou en ont fait l'expérience récemment, le chômage a dans la plupart des cas constitué une rupture dans ces conditions de vie. Aussi nous est-il apparu que pour les enquêtés qui avaient vécu cette expérience du chômage, c'est essentiellement sous l'angle de l'influence du chômage sur les conditions de vie que devaient porter l'analyse. D'autre part, quelle que soit leur itinéraire professionnel, le chômage nous paraît être une expérience commune à tous ceux qui l'ont vécu ou le vivent encore (huit enquêtés) et qui doit être saisi transversalement suivant cinq thèmes :

- les restrictions de consommation et les difficultés de paiement ;
- l'insertion sociale ;
- les rapports à l'intérieur de la famille nucléaire ;
- l'emploi du temps ;
- la vision de l'avenir.

Nous avons donc analysé simultanément suivant cette grille, les huit enquêtés qui vivent ou ont vécu l'expérience d'un chômage plus ou moins long :

Chômage de longue durée

- . Au chômage au moment du premier entretien et toujours au chômage au moment du second entretien

M.L. : OS entretien de jardin, 31 ans, marié, 3 enfants, au chômage depuis 2 ans, une expérience de chômage antérieure.

M.K. : tôleier dans une grosse entreprise métallurgique, maghrébin, 30 ans, marié, un enfant, au chômage depuis 2 ans.

. A retrouvé du travail depuis le premier entretien après une longue période de chômage.

M.J. : dessinateur-maquettiste, 27 ans, marié, 3 enfants, est resté 2 ans au chômage.

M.M. : manutentionnaire dans une fabrique de boîtes à fromage, 26 ans, marié, 2 enfants, au chômage pendant 2 ans.

Chômage pendant moins de six mois dans les trois années précédentes

M.I. : laveur de vitres dans le BTP, 31 ans, marié, 2 enfants, au chômage pendant moins de 6 mois, une expérience de chômage antérieure de plus d'un an.

M.F. : manutentionnaire dans une entreprise de fruits et légumes, 24 ans, marié, 2 enfants, au chômage pendant 6 mois.

M.H. : OP1 dans une entreprise de matériel agricole, 23 ans, marié, 2 enfants, est entré récemment en chômage (moins de 3 mois) à la suite d'un accident du travail, a connu une forte mobilité antérieurement.

En préretraite

M.C. : manutentionnaire dans une surface commerciale, 58 ans, marié, mis en préretraite après 40 ans dans l'entreprise.

1. L'impact sur la consommation et les difficultés financières

Globalement, le chômage vient rompre un équilibre financier souvent précaire. Comme nous venons de le voir, la plupart des interviewés comptent déjà au plus juste leurs dépenses de consommation. Le chômage va les obliger à faire des coupures encore plus drastiques dans ces dépenses.

Seulement le strict nécessaire

Pour beaucoup, il existe des dépenses incompressibles de nourriture ou de vêtements sur lesquels il est difficile d'agir; on se restreint sur le superflu.

- Ben au point de vue achats, oui disons que au point de vue niveau d'achat c'est pareil quoi, tu me dirais parce que tu gagnes plus ou que tu gagnes moins bon tu vas acheter toujours pareil hein, ça il n'y a pas de problème, s'il faut du café ben on va prendre du café quand même, s'il faut du sucre, on prendra du sucre, non au point de vue achats c'est pareil mais disons qu'on se limite quand même, on se limite quand même à acheter autre chose parce que la paie n'est plus du tout pareil, bon disons qu'on se limite quand même. Ben disons qu'on lève le pied sur les... sur l'alcool hein, on essaie déjà bon de ralentir un peu là-dessus disons l'alcool déjà premièrement il n'y a qu'un mois qui rentre bon deuxièmement et puis des trucs qu'on voudrait acheter, des bibelots ou des trucs comme ça.

(M.L., OS entretien de jardin, au chômage depuis 2 ans.)

L'ordre des restrictions

Pour certains, les privations atteignent d'abord les vêtements puis la nourriture, pour d'autres c'est le contraire.

- On voit vraiment le gars qui est au chômage vraiment qui a du mal, qui a de la famille, on le voit il a toujours les mêmes habits sur lui c'est sûr déjà, ça prive sur les habits, en premier c'est pas les habits déjà la nourriture parce que déjà les choses sont chères, le chômeur il ne peut pas s'acheter ce qu'il veut, après ça vient sur les habits alors après bon les choses les plus chères comme les loyers tout ça. Rien que sur la nourriture, il fallait que tu regardes, tu ne pouvais pas prendre n'importe quoi, bon mettons si un jour ça peut arriver tu peux avoir envie d'un bon gâteau ou d'un truc comme ça, bon ben si mettons le prix que c'est tu t'arrêtais, tu disais bon attention je n'ai pas beaucoup d'argent.

(M.M., manutentionnaire a été au chômage pendant 2 ans.)

- Ah oui, oui, au niveau consommation jusque je peux même dire la deuxième année où j'étais au chômage jusque dans l'agriculture, bon ben ce n'était pas la viande tous les jours ni fruits ni etc...

(M.J., dessinateur-maquettiste est resté 2 ans au chômage.)

Mais on essaye toujours au maximum de préserver le niveau de vie des enfants, celui-ci n'est touché qu'en dernier.

- On subvenait aux besoins des enfants en premier et puis après on voyait si nous on pouvait, ça n'a pas toujours été facile, surtout les derniers temps, d'ailleurs quand c'est comme ça, on ne peut pas se permettre d'acheter des livres, des machins comme ça, les choses qu'on achetait c'était pour la gamine, qu'elle ait ce qu'il lui faut... Parce que nous, c'était le superflu, pour elle c'était le maximum.

(M.I., laveur de vitres a été 6 mois au chômage.)

- Ben disons que... disons de tous les jours, le quotidien n'a pas tellement changé enfin on a essayé de ne pas changer les habitudes pour les enfants déjà, disons qu'au niveau plus, disons habillage par exemple bon ben on s'est restreint, moi puis ma femme surtout au niveau habillage, bon les sorties c'était plus question bien sûr, la voiture pour sortir les gosses une fois le dimanche comme ça de temps en temps, pour leur faire prendre l'air à la campagne quoi c'est tout.

(M.J., dessinateur-maquettiste est resté 2 ans au chômage.)

Et lorsqu'on est obligé de restreindre aussi la consommation des enfants, cela coûte beaucoup moralement.

- Sais pas moi, plus que l'ordinaire, mettons un jouet en plus, en supplément, ben là vous refusez vous voyez, vous refusez en disant ben non ça sera pour le mois prochain si on peut, c'est toujours gênant, c'est ça qui se produit aussi, bon et puis au point de vue des bonbons aussi, c'est pas la mort toujours 200 balles, 300 balles, un paquet de bonbons, mais répété chaque jour, ça joue aussi, beaucoup de choses aussi, il y a tous ces trucs-là.

(M.L., OS entretien jardin, au chômage depuis 2 ans.)

L'étalement des dépenses

Le chômage se prolongeant, M.K. vit au jour le jour, il ne peut plus concentrer ses achats comme auparavant.

- Ben pour la nourriture, ah ça oui, au moins cher et puis au jour le jour, on ne peut pas aller comme les autres, bon ben ils font leurs provisions courantes dans les grandes surfaces quoi, nous on ne peut pas, on suit le jour le jour.

ou il achète à crédit même le plus usuel.

- On s'habille comme on peut et... On fait aller à crédit pour les habits.

Le problème du loyer

La peur de l'expulsion à cause des retards de paiement de loyer pèse, et celui-ci est souvent une priorité.

- J'ai été faire une semaine de vendanges, je les ai donnés au Foyer pour le logement sinon on va se retrouver dehors, c'est encore pire.

(M.K., tôlier au chômage depuis 2 ans.)

Les restrictions touchent les vêtements, la nourriture "après les choses les plus chères comme les loyers" (M.M., manutentionnaire au chômage depuis 2 ans).

(M.J. s'est endetté pour payer son loyer.)

- J'ai eu des dettes, j'ai été obligé de faire des dettes pour payer mon loyer, etc... d'énormes difficultés de ce côté-là.

(M.J., dessinateur-maquettiste est resté 2 ans au chômage.)

Arriver à boucler le budget

Malgré les restrictions sur les consommations, lorsque le chômage se prolonge et les allocations baissent, il est très difficile d'arriver à faire face à toutes les échéances : il faut "manger les économies" et/ou faire appel à l'aide sociale.

- Ben jusqu'à présent tout ce qu'on avait mis un peu de côté, bon c'est parti, j'avais un peu de crédits, bon ben j'ai réussi à les finir, on serre la ceinture et puis là c'est le problème du loyer maintenant qui tombe, j'ai trois loyers, deux loyers et puis le troisième qui va arriver, ils m'ont convoqué avant hier j'ai été la voir la dame, bon ben je lui ai expliqué que j'allais en stage et que ce que je touche comme Assedic, j'ai 700 frs je leur donne tous les mois et puis on va se démerder pour manger quoi, sinon l'aide sociale on va leur demander une aide.

(M.K., tôlier au chômage depuis 2 ans.)

L'aide sociale est complètement aléatoire et institue la dépendance.

- J'ai demandé, ils m'ont accordé, la première fois ils m'ont accordé 400 frs pour le loyer, bon ben j'ai resté deux ou trois mois après ils m'ont accordé, ça descend quoi, ils accordent pas pendant un certain temps, ils m'ont accordé 300, la troisième fois 250, quand j'ai refait une demande là parce que j'étais au bord d'être jeté dehors carrément refusé, la lettre, les regrets voilà.

(M.K., tôlier au chômage depuis 2 ans.)

- Des secours ben d'aide à l'enfance et tout ça hein, je suis obligé d'aller voir le service social, de leur expliquer ma vie, je leur dis bon c'est ça, ça ne va pas, bon ça va qu'ils sont encore là bon disons qu'est-ce qu'ils donnent d'accord c'est quand même gentil ce qu'ils donnent, par exemple le mois dernier le gars il m'a payé une partie, il m'a donné une somme je peux vous dire un coup, ça m'est arrivé d'avoir une somme de 20 000 frs par gosse pour un mois, alors ça m'a fait 60 000 frs, c'est ça alors donc ça a dépanné quand même, ça a dépanné, mais disons que c'est pas, ne c'est pas beaucoup.

(M.L., OS entretien de jardin au chômage depuis 2 ans.)

Cette situation financière dramatique pouvant se résumer en ces termes : "on est en déficit carrément" d'autant plus en déficit qu'il n'est pas possible de faire appel à des emprunts ou des crédits (nécessité d'une feuille de paie).

- Oh non, on ne peut pas prendre des crédits quand on est chômeur, on ne peut pas faire un crédit. Ni un emprunt, on ne peut pas, c'est le seul truc que le chômeur il est embêté, on ne peut pas faire de crédit ni d'emprunt.

(M.M., manutentionnaire, a été au chômage pendant 2 ans.)

et que les échéances continuent à tomber quelle que soit la situation d'emploi.

- Tous les locataires reçoivent ça mais quand même ils devraient quand même se baser qu'on est... qu'un chômeur ne peut pas avec 700 frs payer 1 300, 1 400 frs d'impôts locaux, 1 500 j'ai vu cette année... Nous, si on ne trouve pas de travail, on va se retrouver dehors, c'est ça... et en plus on nous envoie des feuilles d'impôts locaux, les impôts à payer là alors moi, j'ai même pas répondu, j'étais tellement énervé, j'ai même pas répondu, j'ai été à la mairie.

(M.K., tôlier, maghrébin au chômage depuis 2 ans.)

Ainsi, du point de vue de l'équilibre financier, le chômage se manifeste d'abord à travers des restrictions de consommation puis lorsqu'il se prolonge à travers des difficultés de paiement qui mettront, nous le verrons plus loin, en difficulté le budget du ménage au-delà de la période du chômage. Le chômage prolongé détériore toutes les structures, même celles qui étaient initialement plutôt favorisées.

Le recours au travail au noir

Sur les huit enquêtés examinés ici, deux (M.J. et M.L.) recourent ou ont recouru au travail au noir. Pour eux, il s'agit d'un dépannage dans une situation devenue critique avec la prolongation du chômage.

Mais si M.L., non qualifié, fait plutôt du bricolage,

(Et vous faites des trucs au noir ou des trucs comme ça)

- Ça m'arrive.

(Ça vous arrive)

- Ben ça c'est interdit mais ça m'arrive, je suis obligé.

(Bien sûr)

- Je suis obligé autrement je ne peux pas y arriver.
(Et ça vous aide disons suffisamment ou non?)
- Non, disons que c'est vraiment un point limite.
(Mais vous faites quoi ?)
- Ben ce que je fais au noir, disons c'est un peu de mécanique, comme je connais un peu la mécanique, mais je n'ai pas de CAP, je n'ai rien de bon, il y a un gars qui va me demander de changer un joint de culasse, un truc comme ça, je vais le faire.

M.J., qualifié, fait son métier mais a bien conscience que ce marché du travail parallèle, auquel il est obligé de recourir se fait à l'avantage des patrons.

- Au chômage, bon ben il fallait absolument que j'ai un complément quelque part.

(Vous réussissiez à trouver des trucs?)

- Ben oui, parce que comme je l'ai dit au départ, bon ben il y a des patrons qui ne demandent que ça, bon ils veulent bien vous embaucher mais à 2 800 balles par mois, comme je n'avais pas l'intention de l'accepter je préférerais travailler disons à la pige comme ça, ils m'appelaient quand ils avaient besoin une fois, deux fois par semaine et puis bon ben ça faisait un complément pour moi ça m'arrangeait et puis ça les arrangeait, mais à l'époque il n'était pas question d'être embauché quelque part, il y avait beaucoup de gens dans le métier qui cherchaient des personnes comme moi à travailler comme ça, ça leur revenait beaucoup moins cher.

(M.J. dessinateur maquettiste est resté 2 ans au chômage.)

2. L'insertion sociale

Nous étudierons dans cette partie tout ce qui concerne l'ouverture sur l'extérieur des enquêtés, c'est-à-dire tant les vacances ou les sorties que les relations à la famille ou aux amis.

Les vacances et les sorties

Dans la série des restrictions instaurées par le chômage, les vacances et les sorties tiennent une des premières places.

- Ben disons que les loisirs, oui c'est sûr, c'est pareil aussi, les loisirs ça y fait beaucoup parce que disons quand vous sortez vous

aimez bien aller au cinéma, soit au bal ou des trucs comme ça, ben ça c'est limité, c'est arrêté tout ça, c'est arrêté parce que disons pour un bal ou vous allez au cinéma vous en avez tout de suite pour 50 frs quand vous sortez vous avez un verre à boire, un verre ou deux ben ça vous fait tout de suite 100 frs, alors tout de suite on ne peut pas, on ne peut pas se permettre.

(M.L., OS entretien jardin, au chômage depuis 2 ans.)

A partir de cette restriction quasi-générale sur les loisirs (vacances, sorties) jugés trop coûteux souvent avant même le chômage, on peut distinguer plusieurs itinéraires relationnels qui sont plus ou moins en rupture avec ceux existant avant l'entrée au chômage.

2.1 Le repli sur la famille (M.I. et M.F.)

La nécessité de restreindre les dépenses de loisirs et les difficultés morales que font peser le chômage conduisent à un repli sur la famille élargie qui conduit à l'isolement.

(Cjte) On ne sortait pas, on n'allait pas en vacances ni rien hein. On se promenait, on allait dans la famille quoi c'est tout. Oui, on n'allait jamais au cinéma, on n'allait jamais nulle part.

(M.I., laveur de vitres, 20 ans, 6 mois au chômage.)

Il s'agit dans ces deux cas, de ménages jeunes qui n'ont pas ou peu construit un tissu de relations sociales locales.

(Cjte) On ne sort pas.

- Si de temps en temps on va manger chez mon frère à B...

(Cjte) Oui, il n'y a que ça le soir.

(Et ça vous y allez toujours aussi souvent qu'avant quoi?)

(Cjte) Oh ben oui.

- Une fois par semaine, il vient une fois aussi lui.

(Cjte) Chacun son tour.

- Si on retournait à St Dizier.

(Cjte) Et puis on verrait toute la famille parce que là, à part son frère parce que nous on part le samedi après-midi et on revient le lundi alors ça ça fait court.

(M.F., manutentionnaire, 21 ans, a été 6 mois au chômage.)

2.2 S'appuyer sur l'environnement relationnel (M.H., M.M., M.L.)

Pour ces ménages, l'insertion dans un tissu social permet de "tenir le coup" dans la situation difficile qu'est le chômage.

(Et par rapport au temps où vous pouviez voir des amis ou des choses comme ça, ça a changē depuis que vous êtes au chômage ou pas ?)

(Cjte) Non.

- Oh non.

(Cjte) Au contraire.

- Au contraire, ils nous aideraient.

(Cjte) Depuis qu'il est au chômage.

- On a des bons camarades, on est même un peu invitēs partout à manger hein, ça va.

Oui, on les voit plus, des fois on sait que le lendemain il travaille pas alors on y va, maintenant on s'est mis ça en tête, bon le mardi bon ben le mercredi il n'y a pas d'école alors on sort le mardi, le vendredi soir, le samedi et le dimanche on va voir des amis, hein.

(Cjte) Enfin pas toutes les semaines.

- Pas tous les dimanches, un week-end sur deux on s'en va à la campagne chez nos parents.

(M.H., OP1, au chômage récemment à la suite d'une accident.)

On peut toutefois se demander si cette ouverture ne correspond pas au début de la période de chômage. Lorsque le chômage se prolonge, il semble que cette ouverture corresponde à un besoin plus pragmatique.

Ben, on sortait plus, on les voyait plus parce que s'ils étaient dans dans le même cas que nous ben, untel il pouvait dire : oh ben tiens par ici ils embauchent, par ici ils font ça alors des fois, ça aide, ça a aidē hein, ils faut pas rester dans son trou, il faut regarder ce qu'il y a alentour.

(M.M., manutentionnaire a été au chômage pendant 2 ans.)

Les contradictions dans ces modes de relations vécues par le dernier ménage de ce groupe (M.L.) met bien en évidence l'évolution de la relation aux amis lorsque le chômage se prolonge. Sous un certain angle, le chômage paraît l'occasion de nouveaux liens avec les amis, une activité de contact, la C.B. ("on se donne rendez-vous avec des Cibistes") ou de s'essayer à un mode de vie plus communautaire.

Alors si on sort, mais disons que c'est vraiment limité, en voiture quoi et puis aller dans les bois, des trucs comme ça, visiter les villes. Disons que nous là on n'est pas limité parce qu'on le fait à plusieurs, on est plusieurs, donc on se cotise pour l'essence tout ça, ah d'accord je sais très bien que je serais tout seul je ne pourrais pas, je sais que je ne pourrais pas, là on le fait parce que disons qu'on est à plusieurs, je serais tout seul je ne pourrais pas le faire, non je ne pourrais pas le faire...

Mais lorsque le chômage se prolonge et l'argent se fait rare, la relation aux copains est de plus en plus difficile. Sans argent, on ne peut rien faire, et on ne veut pas montrer ses difficultés morales et financières.

- Oui disons que... attendez, moi j'ai parlé, j'ai dit je suis relaxe, bon d'accord je ne vais pas me pendre parce que je n'ai pas de boulot, naturellement mais disons que oui ça m'a gêné oui énormément, parce que je ne le fais pas voir aux copains, moi j'ai déjà eu des difficultés d'argent tout ça, bon ben des problèmes, des problèmes avec des organismes de loyer tout ça, bon ben il fallait qu'ils attendent que je puisse, tout ça, mais enfin ça s'est arrangé maintenant ça s'est arrangé mais c'est parce que je ne le fais pas voir hein bon disons que tout le monde croit que je suis bien.

(Mais en fait ça vous embête à quel niveau finalement, que ça vous embête ?)

- Ben disons que ça m'embête au niveau, au niveau social. On revient toujours à ça de toute façon, bon ça ne va pas, il faut de l'argent il n'y a pas à chiquer, ça, si on n'a pas d'argent, il n'y a pas de vie de toute façon.

(M.L., OS entretien de jardin au chômage depuis 2 ans.)

Cette attitude de tenir le coup face aux copains pouvait-elle durer longtemps encore, le repli n'est-il pas la phase ultime inéluctable ?

2.3 Le repli (2 enquêtés M.J. et M.K.)

Ce qui sépare ces deux enquêtés, c'est que le premier (M.J.) a retrouvé du travail au moment de l'interview après près de deux ans de chômage, alors que le second (M.K.) est toujours au chômage. Aussi si l'un a progressivement coupé ses relations avec ses amis, l'autre s'enferme contre les tentations de la ville.

- Disons que ça a plus changé mes habitudes envers mes amis bon que je voyais deux ou trois fois par semaine et puis bon, bon là j'étais obligé de restreindre, parce que quand je voyais mes amis on s'invitait à manger ou des choses comme ça, on passait la soirée ensemble,

bon ben ça c'était fini quoi, à partir du moment où on n'invite plus ses amis à venir chez soi, les amis ils vous invitent plus non plus, donc il y a eu quelques changements de ce côté-là, c'est sûr...

(M.J., dessinateur-maquettiste, au chômage pendant 2 ans.)

- On n'a pas d'activité, on bouge moins, on n'a pas d'argent, on fait pas comme tout le monde, on descend en ville, on n'ose même plus descendre d'ailleurs parce que quand on descend en ville voir les gens qui s'achètent plein de trucs et puis que nous on tire la langue, ça pousse il y a tout ça, il y a toutes ces petites choses qui poussent quand euh... hein il faut serrer la ceinture sur tous les côtés, un jour éclate... c'est vrai...

(M.K., tôlier, maghrébin, au chômage depuis 2 ans.)

Ainsi ces trois modes de relations sociales pendant la période du chômage trouvent l'origine de leur différence essentiellement dans la durée de la période du chômage.

3. Les rapports à l'intérieur de la famille nucléaire

La mise au chômage du chef de ménage, principale et souvent seule source de revenu pour le ménage, est une épreuve difficile pour la cellule familiale. Les rôles, les valeurs qui ont bâti le couple sont ébranlés. Dans cette période cruciale on peut mettre en évidence deux types d'attitudes que l'on peut qualifier brièvement de :

- l'inversion des rôles bien vécue et qui permet un autre rapport aux enfants ;

- l'inversion des rôles mal vécue.

3.1 L'inversion des rôles bien vécue

Pour ce couple, la situation n'est pas normale, "c'était lui qui faisait la femme" dit-elle sans que lui réagisse, mais cette inversion des rôles s'est plutôt bien passée.

(Cjte) Oh oui puisque c'était moi qui travaillais, lui qui travaillait plus, donc c'était lui qui faisait la femme.

(C'est lui).

(Cjfe) Ah oui, c'est lui qui s'occupait des gosses, qui donnait le biberon et tout ça, oui.

- Donc on a fait le changement, c'est moi qui faisais le ménage un peu tout, donc entre-temps j'allais chercher du boulot à droite à gauche, à l'agence de l'emploi et puis tout, autrement c'est moi qui s'occupait de la gamine.

(M.I., laveur de vitres, a été au chômage pendant 6 mois.)

Lorsqu'elle est bien assumée, cette inversion des rôles familiaux permet pour le père une découverte ou une redécouverte de ses enfants.

- Ben les courses, premièrement, c'est pas moi qui m'en occupe c'est ma femme, moi je suis là pour l'emmener c'est tout, c'est tout, non mais disons que ça change pour les gosses. Tout a changé, ben comme je vous ai dit, au niveau de vie d'argent, au niveau social et puis au niveau de l'amour des enfants et tout ça, tout a changé de toute façon. Ah oui, je passe quand même plus de temps avec mes enfants quand même, oui quand même, oui, disons que... puis quand je sors, je sors plus avec mes enfants quand même.

(Ah oui, vous sortez plus avec eux)

- Oui, beaucoup plus, quand je travaillais avant je ne sortais pas du tout avec mes enfants, disons que ça m'arrivait, j'étais avec mes enfants mais disons que je sortais, bon ben mes enfants ils étaient là ou ils étaient gardés, maintenant je suis quand même un peu plus avec mes enfants, ça oui.

(M.L., OS entretien de jardin au chômage depuis 2 ans.)

Et si la participation aux tâches ménagères augmente (elle existait souvent déjà), c'est essentiellement dans le rapport avec les enfants que la vie du couple est changée.

- Oui, c'est sûr, j'ai plus le temps alors ça m'arrive de jouer deux trois heures avec eux.

(Et pour les tâches disons ménagères ou des trucs comme ça vous avez...)

- On s'aide chacun, pas chacun son jour, ça dépend comme ça va, quand elle a un peu de retard dans quelque chose je donne un coup de main, je passe l'aspirateur, je fais les poussières, je fais la vaisselle.

(Et quand vous travailliez, avant, vous le faisiez ça ?)

- Ah oui, pareil, peut-être plus même.

(M.H., magasinier, OP au chômage récemment.)

Mais comme le montre ce dernier cas, au début du chômage, ce nouveau rapport aux enfants se fait sans que l'on en prenne vraiment conscience ("ça m'arrive de jouer...") alors que dans les deux autres cas de chômage plus long, cette nouvelle

relation aux enfants est un plaisir presque un avantage du chômage.

3.2 L'inversion des rôles mal vécue

Pour M.J., la mise au travail du conjoint est vécue comme une déchéance d'autant que celle-ci n'ayant pas de qualification est obligée de faire des ménages. Et si cet enquêté participe plus aux tâches ménagères ou s'occupe des enfants, il le vit comme une remise en cause totale du modèle familial qu'il avait construit jusque-là.

- Ben oui, elle a essayé de travailler d'ailleurs plusieurs fois, bon ben n'ayant pas de qualification, elle a fait des ménages, des choses comme ça, moi je m'occupais des enfants à la maison, mais enfin ça crée un climat inhabituel et qui convenait pas du tout à ma conception disons de la vie familiale quoi...

(Ça ne convenait pas, vous pouvez me dire en gros pourquoi ?)

- Ben disons qu'elle avait des horaires qui n'étaient pas disons dans la normale, elle rentrait, les enfants, je les avais fait manger des choses comme ça, bon ben c'étaient des habitudes que les enfants n'avaient pas, ils trouvaient ça anormal et puis disons que vis-à-vis de moi, au départ ça avait posé quelques problèmes puisque moi j'étais perturbé d'avoir été au chômage quoi, ma femme obligée de travailler pour ramener le pain à la maison.

(M.J., dessinateur-maquettiste au chômage pendant 2 ans.)

3.3 La détérioration des rapports familiaux

Lorsque le chômage se prolonge, la volonté de recherche d'emploi devient moins crédible pour l'entourage, les rapports dans le couple ou dans la famille plus élargie se détériore, comme le montre le cas de M.L.

- Ben, la famille disons ça va, tant qu'on a du travail ça va, hein, ils comprennent pas ça les gars, il faut qu'on y passe pour qu'ils comprennent, parce que bon là vous trouvez pas de travail en eux-mêmes ils ne le disent pas, ils ne vous le disent pas que vous ne cherchez pas mais ils le pensent, vous voyez, alors c'est des problèmes tout ça, si vous voulez.

(Et ça, c'est embêtant)

- C'est embêtant de ce point de vue c'est ça, ils comprennent pas, des fois j'ai emmené ma femme, elle comprenait pas non plus, elle me disait : tu me racontes des bêtises, je disais ben écoute tu ne sais

pas, tu viens avec moi, tu t'habilles, tu viens avec moi, bon elle est venue plusieurs fois avec moi, elle a constaté que c'était vraiment vrai.

(M.L., OS entretien jardin au chômage depuis 2 ans.)

4. L'occupation du temps et les répercussions du chômage sur la santé

Se retrouver oisif est une épreuve redoutable qui, dans la plupart des cas, est mal supportée et rejaillit sur la santé. Selon les interviewés, les difficultés morales se manifestent plus ou moins vite et on arrive plus ou moins à les maîtriser. Au début du chômage, on "bouche le temps" (M.H.) ou on trouve une occupation utile (M.L.), mais au bout de quelques temps, l'état physique et mental se dégrade sauf si la situation se stabilise (M.C. en pré-retraite). Pour tous, à l'exception du dernier, la vie est réglée par la recherche d'emploi.

4.1 "Boucher le temps"

M.H. qui vient seulement d'entrer en chômage après un accident du travail paraît apprendre avec une certaine sérénité à organiser son temps, à faire des choses lentement ("on prend notre temps"), mais cet équilibre semble bien fragile ("boucher le temps").

(Et donc comment vous utilisez un peu votre temps dans la journée?)

- On bricole, moi j'aime bien bricoler bon ben.

(Vous pouvez plus bricoler qu'avant ?)

- Oh ben, on prend notre temps, tandis qu'avant moi je travaillais bon le soir, j'arrêtais pas de travailler jusqu'à 9h.1/2, on ne regardait pas la télé. C'était pas la même vie de toute façon.

(Et là, vous pouvez m'expliquer un peu en détail ce qui change ?)

- Ben, on se lève à 7h.1/2. Bon, j'emmène les gosses à l'école, enfin le gamin et puis après je rentre, je bricole, je vais le rechercher à 11 heures, ça passe vite bon et puis l'après-midi c'est pareil, je continue à bricoler, je m'occupe un peu des fleurs disons que je bouche le temps comme je peux, il y a toujours quelque chose à faire dans une maison hein, et puis le soir c'est la télé, je mène la vie bien rangée déjà... ben oui, c'est la vie bien rangée, on ne sort pas tous les soirs.

4.2 Les difficultés à vivre l'oisiveté

Malgré l'occupation du temps par les démarches de recherche d'emploi et le travail domestique.

(Et comment vous employez votre temps un peu ?)

- C'est-à-dire la journée quoi.

(Oui, la journée)

- Par exemple, le matin je prenais, j'allais chercher le journal, première chose déjà, chercher le journal, regarder les annonces, ensuite je m'occupais de la gamine et tout ça, après je faisais à manger, je faisais les bricoles qu'y a à faire.

(M.I., laveur de vitres, a été 6 mois au chômage.)

ou la réalisation d'un passe-temps.

(Et pendant le temps que vous étiez au chômage, comment vous avez utilisé votre temps ?)

- Ben disons, que je prenais une partie de mon temps pour chercher du travail déjà, je me rendais tous les deux jours à l'ANPE ou dans différentes agences qui offrent du travail et puis ben disons que ça me prenait une demie-journée ; je faisais ça le matin principalement pour consulter les journaux de bonne heure et puis éventuellement pouvoir voir les places qu'il y avait à prendre le plus vite possible et puis bon, le reste du temps, c'était partagé, bon ben dans la mesure de mes moyens comme j'ai hobby, c'est le dessin, la peinture, bon ben je faisais un peu de peinture, un peu de dessin, des trucs comme ça enfin... Dans la mesure où je pouvais acheter le matériel pour le faire d'une part parce que on est toujours limité au point de vue financier donc disons que, à part la télévision, il ne reste plus grand-chose quoi, parce que les sorties, c'est pas la peine on ne peut pas y compter, la voiture, on limite à partir de ce moment-là, j'avais une voiture, elle n'a pratiquement pas roulé pendant un an... Ça, on est obligé de limiter sur tout et puis bon ben c'est l'ennui quoi.

(M.J., dessinateur-maquettiste a été au chômage pendant 2 ans.)

L'ennui, la dépression gagne.

Le refus de la déchéance du licenciement

Pour M.J., ouvrier qualifié, qui a toujours été reconnu dans son métier, le licenciement est une déchéance qu'il ne peut assumer.

- Ben disons que au départ, je l'ai très mal accepté, ça a été très difficile, disons que ça a mis un climat familial assez désastreux au départ, franchement je n'acceptais pas du tout le fait d'être

licencié comme ça, sans raison apparente, comme c'était toute l'entreprise qui était licenciée mais enfin ça m'a beaucoup touché moralement et ça s'est ressenti au niveau familial à l'époque.

et qui perturbe longtemps son équilibre nerveux.

- Ben disons que ça a duré plusieurs mois, ça a bien duré trois ou quatre mois, disons je vadrouillais à droite à gauche, je rencontrais des copains, j'allais au café, des trucs comme ça et puis bon ben de fil en aiguille bon c'est allé un peu trop loin quoi, disons que j'ai réussi, voyant que ça allait trop loin quand même et puis que ça allait être mes enfants qui allaient en pâtir, disons que j'ai réagi juste à temps, à l'époque ça a été dur.

Le sentiment de l'inutilité

C'est le fait de ne rien faire, d'être inutile qui est pour M.I. et son conjoint plus difficile à supporter.

(Cjte) On l'a mal pris.

- C'était mauvais même, oui quand on se retrouve comme ça pas de boulot, rien du tout, c'est...

(C'était embêtant pour quoi exactement, vous pourriez m'expliquer un peu tout ça ?)

(Cjte) C'est psychologique.

- C'est en soi qu'on ressent ça, je ne sais pas, donc on n'a pas de boulot, on est là, on fait rien, on...

(Cjte) On a l'impression qu'on sert à rien.

- Exactement.

(Et donc, c'était une impression d'avoir rien à faire)

- Non ce n'est pas exactement ça non, c'est une impression de... je ne sais pas, on ne se sentait pas bien, je ne sais pas comment expliquer... Comment vous dire ça, je ne sais pas, c'était... Hein, je ne sais pas comment définir, on pense un peu à tout, on pense au... donc ça fait des soucis, ça fait de tout, hein...

L'anxiété qui rend malade

L'inquiétude à l'idée de ne pas retrouver d'emploi rapidement et de voir les allocations diminuer rongait, rendait malade M.M. et venait s'ajouter au sentiment d'inutilité.

- Oh c'est pire, tu es malade, tu es...
(Carrément malade)
- Oh oui, tu es malade, tu te demandes qu'est-ce qui va se passer, est-ce que tu vas retrouver un emploi, après tu te poses des questions si quand tu n'auras plus droit au chômage comme tu vas faire tu seras plus assuré, tu n'auras plus d'argent parce que le chômage ça dure qu'un an et un an ça passe vite, alors donc c'est là que tu, ça rend nerveux.
(Ca rend nerveux)
- Oh, beaucoup nerveux, tu es malade, le chômage ça rend malade et nerveux parce que ça te ronge, ça te démange, tu te demandes qu'est-ce qui va se passer dans ta tête, tu te dis demain qu'est-ce que je vais faire, est-ce que je vais retrouver un emploi parce que quand on voit la crise à la télé, des trucs comme ça, on se demande vraiment... Ben, on fait pas grand-chose, c'est-à-dire qu'on cherche un emploi, mais on ne peut pas trouver, on ne cherche pas toujours parce que... C'est ça, on est là on ne fait rien, c'est ça qui rend malade.

4.3 Chômage = épanouissement dans une nouvelle activité ?

Le chômage est-il vraiment, pour certains, l'occasion de s'épanouir dans une nouvelle activité à laquelle on n'avait pas le temps de s'adonner lorsqu'on travaillait.

L'enthousiasme de départ s'étiole

Au début du chômage, le désir de s'essayer à une nouvelle activité existe, lorsque la période d'indemnisation s'écoule, l'anxiété reprend le dessus et cette activité est laissée en sommeil. Il en est ainsi de M.L. qui a fondé, pendant sa première année de chômage, un club de "cibistes" pour "rendre service", mais qui a abandonné au bout d'un an.

- Il y a très longtemps, là j'ai formé un club, maintenant j'ai arrêté mais j'ai gardé ça pendant un an, j'avais formé un club de cibistes, je ne sais pas si vous connaissez ça, j'avais formé un club de cibistes disons c'était pour ... par la loi 1901... disons que ça m'occupait un peu. Si j'aurais travaillé, je n'aurais pas pu le faire ça, ça c'est sûr, ça m'a permis, disons de rendre service à quelques personnes...

Enfin, la pré-retraite !

La pré-retraite est pour le couple de M.C. un moment très attendu où le chef de ménage peut enfin participer aux tâches ménagères et s'adonner complètement à sa

passion du bricolage : "il approfondit plus son bricolage".

(Cjte) Ah ben non, en travaillant il ne pouvait pas, il faisait son jardin, ses occupations à lui, alors que là il n'est pas le dernier pour aller faire les courses, si je ne peux pas sortir, que la petite est malade, ou je vous dis aller à l'école conduire les petites, euh... il va chercher encore du bois, il a l'occasion d'avoir du bois, hein, parce qu'on n'a pas le chauffage central, le chauffage au gaz... Ben écoutez non, parce que il a toujours été un bon bricoleur, hein, d'une façon comme d'une autre, il a toujours été très bricoleur, alors là, il approfondit plus son bricolage, si vous voulez, il passera plus de temps pour faire quelque chose que... Regardez, il m'a refait toutes les peintures de la cuisine, il a retapissé la chambre du gamin, la salle à manger, vous voyez, il a fait tous ces travaux là que avant il aurait fallu le faire toujours en vitesse, pour le peu qu'on parte en vacances, hein, alors il fallait faire ça tout en travaillant, ce qui n'était pas tellement commode, que là pour lui, c'est une autre organisation parce que quand il est décidé à faire tel ou tel travail, ma foi...

Ainsi, ce n'est que lorsque la situation se stabilise à travers par exemple la préretraite que l'on peut vraiment profiter de l'inactivité salariée. Il n'y a alors plus ni honte à être chômeur, ni anxiété de retrouver du travail, la préretraite est un statut social reconnu au même titre que celui de salarié et qui assure un revenu régulier.

5. La perception du présent et de l'avenir

L'expérience du chômage a des conséquences à court et à long terme sur la perception de l'avenir. Au début du chômage, c'est l'incertitude sur le montant des allocations et sur la durée du chômage qui fait que "l'on est dans le brouillard" (M.H.), après un chômage plus ou moins long, c'est l'inquiétude à l'idée de "retomber" en chômage et la difficulté de retrouver un équilibre financier qui pèsent. Pour presque tous, cette expérience se concrétise aussi dans une anxiété sur l'avenir des enfants pour lesquels la crise risque de perdurer.

- Ben, c'est l'avenir des enfants; c'est ça, ça ça peut être un problème parce que nous on est déjà dans un petit problème, c'est pas... qui est petit, en ce moment il y a un problème que eux dans 10 ans ça sera un plus gros problème hein... ça sera un truc énorme...

(M.M., manutentionnaire a été 2 ans au chômage.)

et pour lesquels le système éducatif est inadapté.

- *Disons que les inquiétudes, ça sera plus au niveau des enfants pour leur avenir, là de ce côté-là c'est autre chose avec par exemple les problèmes qu'il y a dans les écoles actuellement, le système d'éducation que je trouve tout à fait déplorable et que je soupçonne d'être voulu.*

(M.J., dessinateur-maquettiste, a été 2 ans au chômage.)

L'incertitude du début de période

Au début de la période de chômage, tant que le niveau d'indemnisation n'est pas fixée, l'incertitude qui pèse laisse M.H. en grand désarroi.

- *Même je ne sais pas où c'est qu'on va, on va dans le brouillard en ce moment.*
(Oui, carrément dans le brouillard)
- *On vit parce que on est obligé, mais on ne sait pas où on va, je ne sais pas comment ça sera dans un mois ou dans deux mois, on verra bien, bien sûr si ça allait peut-être financièrement si ça allait bien.*
(La plus grosse inquiétude c'est ?)
- *Savoir ce qu'il va toucher.*

L'incapacité à faire des projets

Pour M.I. et son conjoint, le chômage fait prendre conscience de la précarité fondamentale du statut de salarié du secteur privé et de la difficulté d'avoir un emploi stable, un "avenir".

(Cjte) *Oui, on a toujours peur qu'il y ait un licenciement et qu'il se retrouve encore au chômage, de recommencer tout à zéro, parce que maintenant on se demande toujours si ça ne va pas recommencer, même nous à la clinique, il y a eu des licenciements, il est possible qu'il y en ait encore ; alors disons on ne peut pas faire de projets d'avenir... On peut prendre des crédits à court terme pour des meubles pour des choses comme ça, on se dit on y arrivera... On ne fait plus de projets à deux ans.*

Dans ce couple, c'est surtout le conjoint qui a une appréhension du chômage et qui fait de la stabilité de l'emploi un objectif prioritaire.

(Cjte) *Oh oui, oui, jusque maintenant disons, encore maintenant que ça fait deux ans et demi qu'il est là, sinon il a toujours gambadé de droite à gauche, il n'a jamais eu d'avenir, disons que maintenant on est*

tranquille à peu près depuis deux ans.

- On cherche toujours à avoir quelque chose d'un peu plus rémunéré quand même.

(Cjte) Mais enfin, il a quand même une place sûre disons, c'est pas mal.

Les conséquences financières à long terme du chômage

Une longue période de chômage déséquilibre pour longtemps le budget de ceux qui en font l'expérience. Ainsi pour M.J., qui a été deux ans au chômage, ce n'est pas avant trois ou quatre ans que l'équilibre financier pourra de nouveau être atteint.

- Ben disons que c'était vraiment juste, il y a eu des difficultés, bon ben j'ai été pratiquement six mois sans pouvoir payer mon loyer par exemple, ce qui se répercute maintenant, bon actuellement je remonte la pente mais j'ai été obligé de faire un emprunt aux Allocations Familiales, je... et tous les mois, les Allocations Familiales sont amputées d'une partie pour pouvoir rembourser leur prêt, bon ben c'est des choses, j'ai été obligé de vendre la salle à manger à un moment, bon ben j'avais mis deux ans et demi pour la payer, et puis du jour au lendemain, allez crac la salle à manger, je l'ai revendue à un prix dérisoire et puis si je veux racheter la même maintenant, il va falloir que je mette cinq ou six fois plus, c'est le résultat du chômage quoi, que j'ai été obligé de subir...
Ben de quand disons dans la mesure où la boîte dans laquelle j'ai été embauché marche bien et si ça suit disons les lignes directrices que le patron s'est fixées, ses objectifs, disons et puis disons les dettes que j'ai à rembourser actuellement d'ici là soient terminées, disons que pour moi d'ici, pas avant trois ou quatre ans.

A l'analyse de ces huit entretiens, au-delà des difficultés matérielles les enquêtés paraissent tous avoir été marqués par le chômage dans leurs conditions matérielles de vie et dans leur vision de l'avenir que ce soit le leur ou celui de leurs enfants. Mais celui-ci résultait de plusieurs sources qui sont un des facteurs explicatifs de la perception différentielle de la situation de chômage. Pour trois enquêtés (M.K., M.J., M.H. et même le cas particulier de M.C.) le chômage marque une rupture dans une vie professionnelle plutôt qualifiée, il est une remise en cause de leur qualification, qu'ils avaient acquise soit dans le même emploi, soit à travers une mobilité volontaire, qui aurait dû leur conférer un droit inaliénable au travail. A ce titre, le chômage ébranle leur

ystème de valeurs dans ses composantes tant professionnelles que morales (l'homme, bon ouvrier, subvient aux besoins du ménage) qui fondaient leur vie. Pour les autres enquêtés, il s'agit d'un chômage de non qualifiés qui intervient souvent en début de carrière ; pour eux il faudra essentiellement s'adapter à la nouvelle situation matérielle qui aura tendance à se détériorer avec la prolongation du chômage qui, moins vécu comme une "honte", ne s'accompagnera que rarement d'un repli et sera quelquefois l'occasion d'un essai d'ouverture.

CONCLUSION

C O N C L U S I O N

Au terme de ce travail, il est nécessaire de revenir sur les objectifs qui l'ont guidé : donner un contenu qui ne se limite pas au montant et à la composition des revenus, dont nous avons toutefois vu qu'ils en constituaient un élément non négligeable, à la précarité dans les conditions de vie, classer les ménages enquêtés selon une typologie des conditions de vie et enfin mettre en évidence les liens entre précarité dans la situation de l'emploi et précarité dans les conditions de vie.

L'analyse des correspondances et la classification ascendante hiérarchique nous ont permis d'atteindre une partie de ces objectifs en dressant des profils-types de plus ou moins grande précarité : les 2 739 ménages enquêtés peuvent être éclatés en quatre classes caractérisées aux deux extrêmes, l'une - la classe 3, qui contient 12 % de l'échantillon - par des difficultés financières concrétisées par des retards de traites et de loyers associées à une faible possession des biens d'équipement ménager, l'autre - la classe 1, qui contient 27,8 % de l'échantillon - par la possession des biens d'équipement non courants (machine à laver la vaisselle, deux voitures, etc...). Les deux autres classes, moins typées, ont l'une - la classe 2 - un taux d'équipement ménager moyen, alors que l'autre - la classe 4 - est marquée par un certain isolement social, associé à un taux moyen d'équipement. Les classes 3 et, dans une moindre mesure, la classe 4, regroupent donc les ménages qui connaissent les conditions de vie les plus précaires.

L'analyse d'un certain nombre d'entretiens, si elle a permis d'illustrer cette typologie, a aussi mis en évidence l'étroitesse du budget dont dispose une partie des ménages des classes 2, 3 et 4 et la fragilité de l'équilibre de leur situation, équilibre que vient rompre pour longtemps le chômage, surtout lorsqu'il se prolonge. En dehors des ménages appartenant à la classe 2, l'impact de la crise se fait sentir sur une majorité de ménages ; celui-ci transparait à plusieurs niveaux :

. Un budget de plus en plus serré, dont le poste "loisirs" a quasiment disparu. Pour ceux qui n'ont pas connu le chômage il est pratiquement impossible d'épargner, pour les autres, les postes "habillement" et "alimentation" sont atteints par les restrictions.

. La conscience que, occuper un emploi, est une chance, un privilège, (Mme B. : *"Moi, j'ai eu de la chance. Après l'école, je me suis présentée, j'ai été embauchée tout de suite. Pareil pour mon compagnon. En revenant du service, il s'est présenté, il a été pris. Tout le monde n'a pas cette chance"*) et/ou l'inquiétude de se retrouver à nouveau au chômage, qui fait accepter n'importe quel emploi (Monsieur E.).

. L'anxiété pour l'avenir des enfants, la priorité qui leur est accordée et la volonté de les voir acquérir une formation afin qu'ils ne connaissent pas les difficultés qu'ont leurs parents aujourd'hui.

Le mode de vie des chômeurs est organisé autour de la recherche d'emploi, qui bouleverse le rythme de la vie familiale, et des rapports avec l'administration à travers l'A.N.P.E. et l'aide sociale. La première leur apparaît comme bureaucratique et totalement inefficace, car elle n'a pu, dans la plupart des cas, leur pourvoir un emploi ; la seconde ne peut que jouer un rôle de dépannage dans une situation de chômage prolongé.

Plus généralement l'enquête et les illustrations données par les entretiens reflètent bien les imperfections du système redistributif :

- un revenu maximum des ayants-droits trop élevé et trop rigide, qui exclue un certain nombre de ménages, malgré leurs difficultés financières réelles (ex. Monsieur E.). Pour eux se trouver à la limite supérieure de l'aide sociale peut quasiment engendrer une situation de pauvreté.

- des retards de versements qui entraînent dans un premier temps une situation financière très difficile se traduisant par une série de retards de loyers, puis, lorsque les paiements sont régularisés, une "manne" qui permet de retrouver un équilibre au moins momentanément (Mme B. : *"Ça va encore changer quand je n'aurai plus les allocations maternité"*).

- une aide insuffisante pour les familles nombreuses à faible ressources, pour lesquelles les allocations familiales si élevées soient-elles, ne sont que "un coup de main" (Monsieur A.)

L'analyse hiérarchique, si elle a permis d'indiquer les grandes tendances de la différenciation globale entre les ménages et les liens entre situation par rapport à l'emploi et conditions de vie, tend à gommer des données tenant aux valeurs culturelles ou au statut social que les entretiens restituent. Il en est ainsi par exemple de la prise en considération de la famille élargie par les ménages maghrebins, qui les conduit à une composition budgétaire spécifique, ou encore de la reconnaissance sociale à travers une qualification chèrement acquise que le licenciement remet en cause pour les ouvriers qualifiés.

Malgré toutes leurs imperfections (quelquefois complémentaires) les différentes méthodes d'investigation utilisées dans ce rapport ont mis en évidence la pertinence d'un certain nombre de critères socio-démographiques et socio-professionnels au regard de la précarité dans les conditions de vie. Ils apparaissent dès la typologie en classes issue de l'analyse hiérarchique mais ils lui sont aussi transversaux en ce qu'ils concernent des ménages appartenant aux classes 2, 3 et 4, même s'ils sont plus typiques de la classe 3, celle des plus précaires.

. La situation par rapport à l'activité professionnelle : les non actifs constituent près de la moitié de la classe 3 et plus de 40 % de la classe 4. A l'intérieur de la population active, ces mêmes classes (et surtout la classe 3) contiennent aussi le plus grand nombre de chefs de ménage au chômage ou ayant fait l'expérience du chômage. Les classes marquées par la précarité dans les conditions de vie ou par l'isolement social se recrutent donc en grande partie soit parmi la population non active, soit parmi celle touchée par le chômage. Par voie de conséquence ces ménages se trouvent aux extrêmes de la courbe des âges. On retrouve là des résultats classiques des études sur la pauvreté.

. Parmi les actifs, le type d'insertion professionnelle, paraît déterminant ; il semble que le fait d'être ou non couverts par l'employeur, en cas de maladie, englobe les éléments d'analyse classique comme la C.S.P. et le secteur d'activité ; en effet on note que les classes 3 et 4 contiennent à la fois de fortes proportions d'ouvriers non qualifiés (près de 50 % pour la classe 3) travaillant souvent dans des secteurs comme le B.T.P. ou les industries alimentaires connus comme des secteurs mal protégés par les garanties collectives. Ce critère de faible niveau de couverture en cas de maladie, qui a été démontré par ailleurs comme désignant des situations précaires par rapport à l'emploi, paraît donc aussi pertinent pour désigner des situations de vie précaires.

Ces deux caractéristiques semblent donc bien recouvrir des données classiques (âge, appartenance à la population active, C.S.P.) de différenciation des ménages en ce qui concerne leurs conditions de vie, mais aussi les enrichir en permettant d'associer les deux types de précarité.

A N N E X E 1

FICHE TECHNIQUE

FICHE TECHNIQUE DE L'ETUDE DE LA COMMISSION DES COMMUNAUTES
EUROPEENNES : "CHOMAGE ET POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETE"

Cette étude a pour objet l'analyse comparative des politiques sociales destinées à combattre la pauvreté dans les régions à chômage intensif dans les trois pays suivants : le ROYAUME UNI, la FRANCE et l'ALLEMAGNE.

LE CHOIX DE LA VILLE DE REIMS

Il a été établi selon des critères communs aux trois pays :

. LA REGION

- Une région particulièrement touchée par la crise mais non chroniquement déficitaire en emplois (d'où l'exclusion de la Bretagne et des régions du midi).
- Une région non dominée par une branche industrielle (d'où l'exclusion du Nord et de l'Est de la France).

. LA VILLE

- Une ville de plus de 100 000 habitants comprenant un pourcentage élevé de travailleurs non qualifiés,
- et où l'on puisse observer une augmentation particulièrement élevée du nombre et de l'ancienneté des demandeurs d'emploi au cours de la période 75-78.

C'est en fonction de ces préoccupations que les villes de Reims, de Bristol et de Sarrebrück ont été respectivement choisies en France, au Royaume Uni et en R.F.A.

LES CARACTERISTIQUES DE L'ENQUETE

- . Elle a été effectuée auprès des chefs de ménage actifs occupant un emploi, demandeurs d'emploi ou inactifs ainsi qu'auprès des autres membres demandeurs d'emploi du ménage interrogé.

. Elle a eu lieu en deux étapes :

- Une enquête pilote à la fin de l'année 1978 (244 interviews dont 12 chefs de ménage demandeurs d'emploi + 23 demandeurs d'emploi non chefs de ménage).
- Une enquête principale vers la mi-1979 (2 739 interviews dont 113 chefs de ménage au chômage ou en pré-retraite + 164 demandeurs d'emploi non chefs de ménage).

LA ZONE D'ENQUETE

Elle atteint 140 000 habitants. Ont été sélectionnés les quartiers où la part des catégories O.S.-manoeuvres parmi les actifs était la plus importante (entre 25 et 40 %) d'après les données du recensement général de la population 1975. Ce sont essentiellement les quartiers centraux (01 à 07 et 18 à 20) qui ont été éliminés et certaines communes périphériques (Betheny, Cormontreuil, Tinguieux. quartiers 1 et 2) ont été inclus dans la zone d'enquête.

A N N E X E I I

Tri à plat

Q U E S T I O N N A I R E
E T R E S U L T A T S G L O B A U X

Chômage et politiques de lutte contre la pauvreté
(2739 ménages)

Pourcentages p./exprimés (1)

N. B. : les pourcentages étant arrondis à une décimale près, le total est parfois légèrement différent de 100 %.

(1) - Lorsqu'une question ou une série de questions ne concerne qu'une partie de la population on a indiqué N = (...)

CHEFS DE MENAGE + FAMILLE

Eléments du train de vie

(Q. 1 à 69)

Je souhaiterais tout d'abord vous demander quelques renseignements sur les personnes qui vivent ici.

CHEF DE MENAGE ET CONJOINT (s'il y en a)

SEXE : Hommes : 79,1 %
Femmes : 20,8 %

Q. 1 - Vous-même (chef de ménage), êtes vous célibataire, marié(e), veuf(ve) ou séparé(e) ?
Quel est votre âge, je veux dire l'âge que vous avez eu à votre dernier anniversaire ?

- Célibataire 9,2 %
- Marié (e) 75,2 %
- Veuf (ve) 10,8 %
- Divorcé(e) - Séparé(e) 4,8 %

AGE DU CHEF DE MENAGE, en classes

- de 15 à 19 ans 0,6 %
- DE 20 à 24 ans 9,6 %
- de 25 à 29 ans 13,1 %
- de 30 à 34 ans 13,2 %
- de 35 à 39 ans 8,9 %
- de 40 à 44 ans 8,3 %
- de 45 à 49 ans 9,9 %
- de 50 à 54 ans 7,8 %
- de 55 à 59 ans 8,1 %
- de 60 à 64 ans 5,3 %
- 65 ans et plus 15,2 %

Q. 3 - Y a-t-il des enfants de moins de 16 ans dans votre foyer (y compris les enfants qui sont actuellement en pension ?

Pas d'enfant de moins de 16 ans	51,9	%
Un	19,7	%
Deux	16,9	%
Trois	7,0	%
Quatre	2,4	%
Cinq	1,3	%
Six	0,5	%
Sept	0,2	%

- Y a-t-il des enfants de plus de 16 ans dans votre foyer ?

Pas d'enfant de plus de 16 ans	78,1	%
Un	13,2	%
Deux	6,2	%
Trois	1,8	%
Quatre	0,6	%
Cinq	0,1	%

Q. 4 - Y a-t-il des adultes autres que le Chef de ménage et le conjoint ?

Pas d'autres adultes	96,1	%
Un	3,4	%
Deux	0,4	%
Trois	0,1	%
Quatre	0,0	%
Cinq	0,0	%

- Quelle est la taille de la famille ?

Un	16,1	%
Deux	26,8	%
Trois	20,6	%
Quatre	19,5	%
Cinq	9,4	%
Six	3,6	%
Sept	2,1	%
Huit	1,1	%
Neuf	0,5	%
Dix et plus	0,3	%

Q. 5 - Est-ce que votre logement dispose individuellement ou est-ce que vous partagez l'usage...

	Dispose individuellement	Partage l'usage	Ne dispose pas du tout
d'une cuisine (à ne pas confondre avec un coin cuisine)	91,5 %	0,0 %	2,4 %
d'une baignoire ou d'une douche	91,4 %	0,7 %	7,9 %
de W.C. dans le même bâtiment que votre logement	96,4 %	2,2 %	1,4 %
de l'eau chaude courante	93,1 %	0,5 %	6,4 %
du téléphone	62,4 %	2,9 %	34,7 %

Q. 6 - Disposez-vous d'un chauffage central, qu'il soit individuel ou collectif, ou d'un chauffage par accumulation ?

Oui	88,3 %
Non	11,7 %

Q.7 - Quelle est approximativement la surface de votre logement en mètres carrés (cuisine et couloirs compris) ?

- moins de 26 m2.....	3,0 %
- de 26 à 29 m2.....	0,1 %
- de 30 à 39 m2.....	2,8 %
- de 40 à 49 m2.....	5,1 %
- de 50 à 59 m2.....	7,1 %
- de 60 à 69 m2.....	12,0 %
- de 70 à 79 m2.....	15,5 %
- de 80 à 89 m2.....	10,2 %
- de 90 à 99 M2.....	13,0 %
- de 100 à 109 M2.....	3,9 %
- de 110 à 119 m2.....	4,6 %
- de 120 à 129 m2.....	4,3 %
- de 130 à 159 m2.....	2,3 %
- 160 et plus	0,7 %
Ne sait pas	0,6 %
NON REPONSE	

Q.8 - Avez-vous déménagé au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire depuis le printemps 1974 ?

- OUI, une fois.....	32,6	%
- OUI, plusieurs fois.....	10,3	%
- NON, jamais.....	57,1	%

Q.9 - Votre précédent logement était-il ...

... un logement dont vous étiez le principal occupant.....		
... une chambre dans un hôtel ou une collectivité (foyer de jeunes travailleurs, foyer d'émigrés, résidence universitaire).....	3,2	%
... le logement de parents ou d'amis.....	10,1	%
Ne sait pas	0,2	%

Q.10 - Votre précédent logement était-il plus grand, plus petit ou avait-il à peu près la même superficie que votre logement actuel ?

- plus grand.....	16,4	%
- plus petit.....	55,7	%
- même superficie.....	14,4	%
- N.S.P.....	0,0	%

Q.11 - Actuellement, disposez-vous dans votre foyer d'une voiture ou d'une camionnette ?

- OUI, une.....	60,5	%
- OUI, deux ou plus.....	11,1	%
- NON, aucune.....	28,3	%

Q. 12 - Quelle est l'année de construction de cette voiture (ou de cette camionnette) ?

- Avant 1961	0,8	%
- de 1961 à 1969	10,3	%
- de 1970 à 1974	34,5	%
- de 1975 à 1977	32,1	%
- de 1978 à 1980	21,5	%
NON REPONSE	0,8	%

Q.13 - Disposez-vous dans ce logement (où nous sommes actuellement), même s'ils sont actuellement en réparation ou en location...

	OUI	NON	N.R.
. d'une gazinière ou d'une cuisinière avec four ou d'un four indépendant.....	96,5 %	3,5 %	0,0 %
. d'un aspirateur.....	83,6 %	16,3 %	0,04 %
. d'un réfrigérateur.....	96,6 %	3,4 %	0,0 %
. d'une machine à laver à tambour.....	81,7 %	18,1 %	0,1 %
. d'une télévision noir et blanc.....	54,0 %	44,6 %	1,3 %
. d'une télévision couleur.....	41,1 %	57,4 %	1,5 %
. d'un électrophone ou d'une platine tourne-disques ou d'un magnétophone ou d'un radio-cassettes.....	75,2 %	24,7 %	0,1 %
. d'un lave-vaisselle.....	11,3 %	87,7 %	0,9 %
. d'un congélateur indépendant.....	26,3 %	73,4 %	0,3 %
. de 20 livres ou plus (hors livres scolaires).....	69,9 %	29,6 %	0,5 %

Q.14 - Avez-vous acheté à crédit un ou plusieurs de ces objets ou avez-vous emprunté de l'argent pour les acquérir ?

Nombre d'Objets achetés à crédit :

- UN	11,9 %
- Deux	6,5 %
- Trois, quatre.....	5,4 %
- Cinq.....	7,9 %
- Six et plus.....	4,6 %
- NON DECLARE, AUCUN, ne sait pas	59,8 %
Non réponse	3,9 %

Q.15 - Actuellement, avez-vous des traites à payer pour les objets que je viens de mentionner ou pour d'autres objets (exclure les remboursements de prêts pour le logement) ?

- OUI.....	27,9 %
- NON.....	71,8 %
NON REPONSE	0,3 %

Q.16 - Au cours des six derniers mois, avez-vous eu du retard dans le paiement de ces traites ?

- OUI.....	3,8 %
- NON.....	94,2 %
NON REPONSE	2,0 %

Q.17 - Etes-vous propriétaire ou locataire de ce logement ?

- propriétaire ou copropriétaire (y compris accession à la propriété).....	30,4	%
- locataire.....	67,2	%
- logé à titre gratuit (logement de fonction, famille, oeuvre charitable).....	2,4	%

Quel est votre statut d'occupation de votre logement ?

- Propriétaire	31,1	%
- H.L.M., P.L.R., P.S.R.	48,2	%
- I.L.N.....	5,3	%
- Autre location, non meublée (propriétaire privé, individu ou société).....	14,6	%
- Location meublée	0,3	%
- Autre	0,4	%

Q.18 à Q.25 A poser uniquement aux propriétaires et copropriétaires (1 à Q.17) (N = 1828)

Q.18 - Avez-vous payé votre logement comptant ou avez-vous eu recours à des prêts à rembourser ?

- comptant.....	18,3	%
- recours à des prêts (même si entièrement remboursés)	72,2	%
- héritage.....	9,5	%



19 - A quelles sortes de prêts avez-vous fait appel ?

	UN PRET	DEUX PRETS	TROIS PRETS
- prêt du Crédit Foncier ou du Comptoir des Entrepreneurs.....	78,5 %	36,5 %	17,8 %
- Epargne-logement.....	6,3 %	11,7 %	2,7 %
- prêt bancaire (autre qu'épargne-logement).....	8,9 %	21,3 %	21,7 %
- prêt de la Caisse d'Epargne (autre qu'épargne-logement).....	1,3 %	5,2 %	5,7 %
- prêts familiaux.....	0,0 %	6,5 %	7,0 %
- prêts H.L.M. (Coplor, Foyers Rémois, Crédit Immobilier).....	5,1 %	15,6 %	18,7 %
- prêts patronaux (1 % patronal ou autre type de prêt accordé par l'employeur).....	0,0 %	3,0 %	10,8 %
- autres prêts à caractère social (coopératif, mutualiste)....	0,0 %	0,0 %	7,3 %
- autres prêts (préciser.....)	0,0 %	0,0 %	8,3 %
.....			



Q.20 - Vous reste-t-il des remboursements en cours ?

- OUI.....	75,8	%
- NON.....	24,2	%

Q.21A - Dans l'ensemble de ces prêts, combien allez-vous rembourser au total en 1979, intérêts compris ?

- Moins de 5500 francs	29,8	%
- de 5500 à 9999 francs	31,2	%
- de 10000 à 14999 francs	16,1	%
- de 15000 à 19999 francs	9,4	%
- de 20000 à 24999 francs	7,2	%
- 25000 et plus	6,0	%
- Ne sait pas	0,2	%

- N.S.P., ne veut pas dire.....

Q.21B - Du moins, pouvez-vous me dire si ce montant annuel est ...

... supérieur à 18 000 F (soit 1 500 F en moyenne par mois)....	4,2	%
... inférieur à 6 000 F (soit 500 F en moyenne par mois)....	4,8	%
... compris entre les deux.....	6,9	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	5,3	%
- Non réponse.....	78,8	%

Q.22 - Vos remboursements d'intérêts sont-ils déductibles de vos revenus imposables ?

- OUI.....	78,3	%
- NON.....	21,7	%

Q.23 - Quelle somme avez-vous déduite à ce titre de votre dernière déclaration d'impôts ? _____

- N.S.P., ne veut pas dire.....

Q.24 - Du moins, pouvez-vous me dire si vous avez déduit ...

... moins de 1 000 F.....	(Ces questions ayant eu peu de réponses, elles n'ont pas été exploitées)
... plus de 5 000 F.....	
... entre 1 000 F et 5 000 F.....	
- N.S.P., ne veut pas dire.....	

Q.25 - Avez-vous pris du retard dans vos remboursements de prêts au cours des six derniers mois ?

- OUI.....	1,3	%
- NON.....	98,7	%

Q.26 à Q.33 A poser uniquement aux locataires (2 à Q.17)

Q.26 - Quel est votre statut d'occupation de votre logement ?

- H.L.M., P.L.R., P.S.R.....	45,2	%
- I.L.N.....	7,7	%
- autre location, non meublée (propriétaire privé, individu ou société).....	21,2	%
- location meublée.....	0,4	%
- autre (préciser).....	0,6	%

Q.27 - Quel est le montant mensuel de votre loyer ?

PASSER A Q29

- Moins de 200 francs	3,6	%
- de 200 à 399 francs	24,4	%
- de 400 à 499 francs	12,0	%
- de 500 à 699 francs	13,0	%
- de 700 à 999 francs	10,0	%
- 1000 francs et plus	3,5	%
- NE SAIT PAS, NON REPONSE	3,6	%

Q.28 - Du moins, pouvez-vous me dire si le montant mensuel de votre loyer est ...

... supérieur à 1 000 F.....	5,3	%
... inférieur à 500 F.....	47,4	%
... ou compris entre 500 F et 1 000 F.....	10,5	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	5,3	%
- NON REPONSE	31,6	%

Q.29 - Les charges sont-elles comprises dans ce loyer ?

- OUI.....	40,0	%
- NON.....	58,6	%
- N.S.P.....	0,9	%
- NON REPONSE	0,4	%

Q.30A - Payez-vous des charges locatives en plus de votre loyer ?

- OUI.....	88,7	%
- NON.....	10,6	%
- N.S.P.....	0,7	%

Q.30B - Et quel est, même approximativement, le montant mensuel des charges ?

PASSER A Q32

(voir page suivante)

Q.30 B - Quel est, même approximativement, le montant mensuel des charges ?

MOINS DE 50 FRANCS.....	14,0	%
50 A 99 FRANCS.....	10,8	%
100 A 149 FRANCS.....	9,4	%
150 A 199 FRANCS.....	7,4	%
200 A 249 FRANCS.....	12,8	%
250 A 299 FRANCS.....	10,8	%
300 A 349 FRANCS.....	17,0	%
350 A 399 FRANCS.....	6,5	%
400 FRANCS ET PLUS.....	10,6	%
NE SAIT PAS.....	0,5	%

Q.31 - Du moins, pouvez-vous me dire si le montant mensuel des charges est en moyenne ...

... supérieur à 400 F.....	4,4	%
... inférieur à 100 F.....	24,0	%
... ou compris entre les deux.....	15,8	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	17,5	%
- NON REPONSE.....	38,2	%

Q.32 - Ces charges comprennent-elles le chauffage ?

- OUI.....	64,2	%
- NON.....	33,5	%
- N.S.P.....	0,3	%
- NON REPONSE.....	1,9	%

Q.33 - Avez-vous eu des retards dans le paiement de votre loyer au cours des six derniers mois ?

ENQUETEUR : si loyer retenu sur Allocations familiales (tutelle), coder NON

- OUI.....	6,1	%
- NON.....	93,4	%
- NON REPONSE.....	0,5	%

Q.34 - Q.39

A TOUS

Q.34 - Avez-vous eu des retards dans le paiement de vos factures de gaz et d'électricité au cours des six derniers mois ?

- OUI.....	2,8	%
- NON.....	96,2	%
- je ne reçois pas de facture, c'est compris dans les charges.....	1,0	%

Q.35 - Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur vos temps libres .

Etes-vous personnellement parti en vacances au cours des douze derniers mois (je compte comme vacances des périodes d'au moins quatre nuits de suite hors de votre logement, même chez des parents ou amis) ?

- OUI.....	57,0	%
- NON.....	43,0	%

Q.36 - Quand vous êtes parti pour la dernière fois en vacances, avez-vous passé ces vacances chez des amis ou des parents ?

- OUI.....	32,0	%
- NON.....	68,0	%

Q.37 - Avez-vous reçu une prime de vacances ou une aide financière pour vous aider à payer ces vacances, ou encore ces vacances étaient-elles organisées par le Comité d'entreprise ou par la municipalité ?

- prime de vacances ou aide financière.....	11,6	%
- vacances organisées par le Comité d'entreprise ou par la municipalité.....	2,1	%
- les deux.....	0,4	%
- ni l'un, ni l'autre.....	84,5	%
NON REPONSE	1,4	%

Q.38 - Etiez-vous parti en vacances l'année précédente ?

- OUI.....	55,7	%
- NON.....	43,9	%
NON REPONSE	0,4	%

Q.39 - Au cours des cinq dernières années, vous est-il arrivé de rester plus d'un an sans prendre de vacances ?

- OUI.....	47,0	%
- NON.....	41,2	%
- n'est jamais parti en vacances depuis 5 ans.....	11,8	%

Q.40 à
Q.43

(N = 1316)

- A poser si au moins un enfant de moins de 16 ans (voir tableau première pag

Si aucun enfant de moins de 16 ans, passer à Q.44

Q.40 - Est-ce qu'un(ou plusieurs) de vos enfants de moins de 16 ans sont partis en classes de neige, en classes de mer ou en classes vertes (à la campagne) au cours des douze derniers mois ?

- OUI, classes de neige.....	7,5	%
- OUI, classes de mer.....	2,0	%
- OUI, classes vertes.....	1,3	%
- NON.....	87,8	%
NON REPONSE	1,4	%

Q.41 - En dehors des classes de neige, de mer ou des classes vertes, est-ce qu'un ou plusieurs de vos enfants de moins de 16 ans sont partis en vacances sans vous au moins quatre nuits de suite, au cours des douze derniers mois ?

- OUI.....	34,0	%
- NON.....	65,5	%
NON REPONSE	0,5	%

Q.42 - Et la dernière fois qu'un de vos enfants de moins de 16 ans est parti en vacances, sans vous, en dehors des classes de neige, de mer ou des classes vertes, était-ce chez des amis ou des parents ?

- OUI.....	67,3	%
- NON.....	32,7	%

Q.43 - A cette occasion, avez-vous reçu une aide de la municipalité ou de la Caisse d'Allocations Familiales, ou encore ces vacances étaient-elles organisées par la municipalité ou par le Comité d'entreprise ?

- aide de la municipalité ou de la Caisse d'Allocations Familiales.....	10,3	%
- vacances organisées par Comité d'entreprise ou municipalité.....	17,2	%
- les deux.....	2,0	%
- ni l'un, ni l'autre.....	70,3	%

Q.44 à Q. 61

A TOUS

Q.44 - Avez-vous d'autres parents de votre famille, ou de celle de votre conjoint, qui vivent à REIMS ou dans les environs (en dehors bien sûr de ceux qui vivent avec vous) ?

- OUI..... 75,6 %
 - NON..... 24,4 %

Q.45 - Quand avez-vous vu l'un d'entre eux pour la dernière fois ?

- aujourd'hui ou hier..... 50,0 %
 - cette semaine..... 32,4 %
 - ce mois-ci..... 11,5 %
 - cette année..... 3,5 %
 - il y a plus d'un an..... 2,3 %
 NON REPONSE 0,3 %

Q.46 - Quand, pour la dernière fois, avez-vous rencontré ou vu des amis ou connaissances et passer un moment avec eux en dehors de vos heures de travail ?

- aujourd'hui ou hier..... 34,9 %
 - cette semaine..... 29,2 %
 - ce mois-ci..... 14,5 %
 - il y a plus d'un mois..... 9,0 %
 - je n'ai pas d'amis..... 11,9 %
 NON REPONSE 0,4 %

Q.47 - Quand pour la dernière fois, êtes-vous sorti pour aller ailleurs que chez des amis ou des parents (par exemple, au cinéma ou au restaurant) ?

- cette semaine..... 18,4 %
 - ce mois-ci..... 17,4 %
 - cette année..... 21,4 %
 - il y a plus d'un an..... 15,7 %
 - jamais..... 26,8 %
 NON REPONSE 0,3 %

Q.48 - Je voudrais maintenant vous poser quelques questions sur vous personnellement. Quelle est votre nationalité ?

- française..... 93,5 %
 - algérienne, tunisienne, marocaine..... 2,1 %
 - autres (*préciser*)..... 4,3 %
 NON REPONSE 0,1 %

Q.49 - Dans quel pays êtes-vous né ?

- France métropolitaine.....	89,6	%
- Département et territoires français d'Outre-mer.....	1,0	%
- autre (<i>préciser</i>).....	9,3	%
..... NON REPONSE	0,1	%

Q.50 - Depuis combien de temps vivez-vous en France métropolitaine ?

- moins de 2 ans.....	4,1	%
- 2 ans à moins de 5 ans.....	9,1	%
- 5 ans à moins de 10 ans.....	16,1	%
- 10 ans à moins de 20 ans.....	37,6	%
- 20 ans et plus.....	26,0	%
- toujours, toute ma vie.....	7,0	%

Q.51 - A quel âge avez-vous quitté l'école ?

(*si études non terminées, coder l'âge actuel*)

- je ne suis jamais allé à l'école.....	2,2	%
- 14 ans ou moins.....	48,2	%
- 15 ans.....	4,0	%
- 16 ans.....	8,7	%
- 17 ans.....	8,6	%
- 18 ans.....	9,1	%
- 19 ans ou plus.....	18,5	%
..... NON REPONSE	0,5	%

Q.52 - Avez-vous obtenu un diplôme d'enseignement général ou professionnel ?

- OUI.....	72,3	%
- NON.....	27,5	%
..... NON REPONSE	0,1	%

Q.53 - Quel est le diplôme ou la qualification le plus élevé que vous avez obtenu (y compris le certificat d'études) ?

(*une seule réponse possible*)

- Certificat d'études.....	35,1	%
- CAP, FPA (formation professionnelle pour adultes), diplômes d'enseignement technique court.....	23,1	%
- BEPC, Brevet professionnel, Brevet commercial ou industriel (BEC ou BEI).....	13,7	%
- BAC, Brevet de technicien.....	11,0	%
- Brevet de technicien supérieur (BTS) ou enseignement supérieur (même sans diplôme).....	16,8	%
- autres (<i>préciser</i>).....	0,3	%

Q.54 - Je voudrais maintenant vous poser une question sur votre état de santé.
Etes-vous handicapé(e) ou infirme, ou atteint(e) d'une maladie de longue durée ?

- OUI.....	22,0	%
- NON.....	77,8	%
NON REPONSE	0,1	%

Q.55 - De quelle maladie ou handicap s'agit-il ?

(noter en clair)

----- (Non exploitée)

Q.56 - Est-ce que cela vous gêne dans la vie courante en comparaison de la plupart des gens de votre âge ?

- OUI.....	88,2	%
- NON.....	11,8	%
NON REPONSE	0,0	%

Q.57A - Est-ce que vous êtes considéré par la Sécurité Sociale comme ayant un certain pourcentage d'invalidité ?

- OUI.....	38,4	%
- NON.....	57,3	%
NON REPONSE	4,3	%

Q.57B - Quel pourcentage ?

-----> (voir page 13 bis)

POURCENTAGE D'INVALIDITE DU CHEF DE MENAGE

- Moins de 11 %	5,8	%
- de 11 à 15 %	6,2	%
- de 16 à 20 %	3,7	%
- de 21 à 30 %	7,0	%
- de 31 à 50 %	8,3	%
- de 51 à 70 %	2,9	%
- de 71 à 80 %	10,0	%
- Plus de 80 %	2,1	%
Ne sait pas	53,9	%
NON REPONSE		%

Q.58 - Au cours des trois derniers mois, avez-vous personnel-
lement eu besoin de médicaments, de lunettes, d'appareil-
lage médical ou de prothèses dentaires ?

- OUI.....	45,2	%
- NON.....	54,8	%

Q.59 - Avez-vous été en mesure de faire le traitement ou d'acheter ces médicaments ou ces lunettes ?

- OUI, en totalité.....	96,0	%
- OUI, en partie.....	2,5	%
- NON, pas du tout.....	1,5	%

Q.60 - Pour faire face à ces frais, quelle a été parmi les situations que je vais vous proposer celle qui était la plus proche de la vôtre ? (*plusieurs réponses possibles*)

➔ TENDRE LISTE-REPONSE

- remboursé à 100 % par la Sécurité Sociale.....	33,3	%
- complétement remboursé totalement par une mutuelle.	23,3	%
- complétement remboursé en partie par une mutuelle..	25,9	%
- remboursements normaux de la Sécurité Sociale (sans mutuelle) ou paiement uniquement du ticket modérateur.....	16,3	%
- aucun remboursement.....	0,7	%
- N.S.P.....	0,4	%

Q. 61 - En définitive, combien vous est-il resté (ou vous restera-t-il) à déboursier, vous personnellement, approximativement, une fois les remboursement effectués ?

Moins de 150 francs	25,9	%
de 150 à 299 francs	8,7	%
de 300 à 499 francs	8,5	%
de 500 à 699 francs	4,4	%
de 700 à 1499 francs	3,7	%
1500 francs et plus	4,4	%
Ne sait pas	44,4	%

Q.62
à Q.65

A poser si le chef de ménage est marié ou est en ménage
(voir tableau première page)

(N = 2063)

Si pas de conjoint, passer à Q.66

Q.62 - Est-ce que votre conjoint (ou la personne avec laquelle vous vivez en ménage) est handicapée, infirme ou atteinte d'une maladie de longue durée ?

- OUI.....	14,8	%
- NON.....	85,2	%

Q.63 - De quelle maladie ou handicap s'agit-il ?

(noter en clair)

(Non exploitée)

Q.64 - Est-ce que cela le (la) gêne dans la vie courante en comparaison de la plupart des gens de son âge ?

- OUI.....	90,5	%
- NON.....	9,5	%

Q.65A- Est-ce que cette personne est considérée par la Sécurité Sociale comme ayant un certain pourcentage d'invalidité ?

- OUI.....	28,9	%
- NON.....	69,2	%
NON REPONSE	2,0	%

Q.65B - Quel pourcentage ?

- Moins de 11 %	0,0	%
- de 11 à 15 %	1,1	%
- de 16 à 20 %	0,0	%
- de 21 à 30 %	3,4	%
- de 31 à 50 %	10,2	%
- de 51 à 70 % l.....	3,4	%
- de 71 à 80 %	17,0	%
- plus de 80 %	1,1	%
Ne sait pas	63,6	%
NON REPONSE		%

Q.66 et
Q.67

A poser s'il y a des enfants et/ou d'autres adultes que le chef de ménage et le conjoint vivant dans le logement (voir tableau première page) si pas d'autres personnes, passer à q.68.

(N = 1316)

Q.66 - Est-ce qu'une autre personne vivant dans ce logement est handicapée, infirme ou atteinte d'une maladie de longue durée ?

- OUI.....	7,1	%
- NON.....	93,0	%

Q.67 - De qui s'agit-il ?

(N = 131)

Q.67 - 1ERE PERS HANDICAPÉE, INFIRME, MALADE LONGUE DURÉE

1ERE PERS	0.0
2EME PERS	0.0
3EME PERS	20.61
4EME PERS	11.45
5EME PERS	6.11
6EME PERS	0.76
7EME PERS	0.76
8EME PERS	0.0
9EME PERS	0.0
10EME PERS	45.04
11EME PERS	9.92
12EME PERS	5.34
13EME PERS	0.0
14EME PERS	0.0
15EME PERS	0.0
ABSCENCE DE REPONSE	0.0
ENSEMBLE	100.00

(N = 8)

Q.67 - 2EME PERS HANDICAPÉE, INFIRME, MALADE LONGUE DURÉE

1ERE PERS	0.0
2EME PERS	0.0
3EME PERS	12.50
4EME PERS	12.50
5EME PERS	12.50
6EME PERS	25.00
7EME PERS	0.0
8EME PERS	0.0
9EME PERS	0.0
10EME PERS	12.50
11EME PERS	12.50
12EME PERS	12.50
13EME PERS	0.0
14EME PERS	0.0
15EME PERS	0.0
ABSCENCE DE REPONSE	0.0
ENSEMBLE	100.00

(N = 1)

Q.67 - 3EME PERS HANDICAPEE, INFIRME, MALADE LONGUE DUREE

1ERE PERS	0.0
2EME PERS	100.00
3EME PERS	0.0
4EME PERS	0.0
5EME PERS	0.0
6EME PERS	0.0
7EME PERS	0.0
8EME PERS	0.0
9EME PERS	0.0
10EME PERS	0.0
11EME PERS	0.0
12EME PERS	0.0
13EME PERS	0.0
14EME PERS	0.0
15EME PERS	0.0
ABSCENCE DE REPONSE	0.0
ENSEMBLE	100.00

Q.68 et Q.69

A TOUS

Q.68 - Exercez-vous en ce moment une activité professionnelle (même si vous êtes arrêté provisoirement pour cause de maladie, ou en congé de maternité ou en congé payé) ?

- OUI.....	67,9	%
- NON.....	32,1	%

Q.69 - En ce moment, vous trouvez-vous personnellement dans l'une des situations suivantes ?



TENDRE LISTE-REPONSE

- au chômage.....	9,4	%
- en préretraite.....	3,4	%
- en retraite.....	54,0	%
- ménagère au foyer.....	10,7	%
- étudiant(e) à plein temps.....	11,5	%
- dans l'impossibilité de travailler du fait d'une longue maladie ou d'une infirmité...	10,1	%
- autre situation (par exemple militaire du contingent, en congé sans solde).....	0,9	%
(préciser.....)		

ACTIFS

Q.70
à Q.104

A poser à ceux qui exercent une activité professionnelle rémunérée (OUI à Q.68)

(N = 1859)

Q.70 - Avez-vous travaillé comme d'habitude au cours des 7 jours écoulés ou vous êtes-vous absenté(e) pour quelque raison que ce soit ?

- j'ai travaillé comme d'habitude..... 90,5 %
- j'ai été absent une partie de la semaine..... 2,1 %
- j'ai été absent toute la semaine..... 7,4 %

Q.71 - Vous êtes-vous absenté(e) pour cause de ...

- ... maladie..... 37,5 %
- ... accident..... 8,8 %
- ... congé de maternité..... 1,5 %
- ... congés payés ou vacances..... 44,8 %
- ... autre (par exemple, convenance personnelle, *récupération heures supplémentaires*...)..... 7,3 %

Q.72 - Depuis combien de temps êtes-vous resté absent de votre travail ?

- moins de 2 semaines..... 38,1 %
- 2 semaines à moins d'1 mois..... 12,7 %
- 1 mois à moins d'1 mois et demi..... 9,5 %
- 1 mois et demi à moins de 3 mois..... 12,7 %
- 3 mois à moins de 6 mois..... 19,0 %
- 6 mois ou plus..... 7,9 %

Q.73A - Quelle est votre profession ?

(Noter en clair avec le maximum de précisions la qualification)

SALARIE AGRICOLE	0,32
INDUSTRIEL	0,38
ARTISAN	1,83
P.COMMERCANT	2,37
PROFESSION LIBERALE	0,65
PROFESSEUR	3,39
INGENIEUR	1,88
CADRES ADM. SUP.	2,69
INSTITUTEUR	3,72
SERVICES MEDICAUX	1,45
TECHNICIEN	5,76
CADRES ADM. MOYENS	7,49
EMPLOYE DE BUREAU	10,66
EMPLOYE DE COMMERCE	2,26
CONTREMAITRE	5,28
OUVRIER QUALIFIE	23,64
OUVRIER SPECIAL.	16,80
MANOEUVRE	3,02
PERSONNEL DE SERVICE	2,53
AUTRES	3,55
SANS REPONSE	0,32

ENSEMBLE

100,00

A C T I F S

(Q. 70 à Q. 104)

N = 1859

Q.73B - Travaillez-vous ... dans le secteur public..... A
 ... ou dans le secteur privé..... B

(Cette question a permis de coder la précédente mais n'était pas codée)

Q.74 - Etes-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié.....	93,9	%
- à son compte	6,1	%

Q.75 - Combien de salariés employez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun.....	57,5	%
- 1 à 5 salariés.....	33,6	%
- 6 à 24 salariés.....	7,1	%
- 25 salariés et plus.....	1,8	%

Q.76 - Dans cet emploi êtes-vous ...

➔ TENDRE LISTE-REPONSE

- employé par une entreprise de travail temporaire (ou une société d'intérim).....	0,6	%
- en période d'essai.....	0,3	%
- en stage.....	0,5	%
- salarié avec un contrat dont la durée était fixée à l'avance (contrat à durée déterminée).....	5,4	%
- salarié avec un contrat sans limite de durée (contrat à durée indéterminée).....	91,1	%
- autre (<i>préciser</i> ➔).....	2,1	%

Q.77 - Combien de salariés environ sont employés dans l'entreprise où vous travaillez ?

- 1 à 5.....	6,4	%
- 6 à 9.....	4,0	%
- 10 à 49.....	19,5	%
- 50 à 99.....	11,2	%
- 100 à 199.....	9,3	%
- 200 à 499.....	15,4	%
- 500 ou plus.....	33,0	%
Non réponse	1,2	%

.Q.78 - Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?
(noter en clair: bâtiment, mécanique, assurances, mairie ...)

AGRICULTURE	0,54
EXTRACTION DISTRIB.	1,51
SIDERURGIE FONDERIE	6,94
IND.CONSTRUC. VERRE	3,55
INDUSTRIE CHIMIQUE	2,96
ELECTRONIQ. PRECIS.	4,90
CONST.AUTO - AVIONS	5,16
INDUSTRIE ALIMENT.	7,85
TEXTILE CUIR	0,75
TRAVAIL DU BOIS	2,26
IMPRIMERIE PRESSE	2,37
HTP	11,83
COMMERC.GROS INTERM.	2,42
COMMERCE DETAIL	5,59
REPARATION	1,61
HOTEL - CAFE RESTAU.	1,18
TRANSPORTS	6,99
TELECOM.	2,80
CONSEIL INTERIM	1,61
RECHERCHE ENSEIGN.	7,48
SECU.SOCIALE SANTE	7,37
SERV.CULTURE DIVERS	2,80
ASSURANCES BANQUES	2,74
ADMINIST. GENERALE	6,24
SANS REPONSE	0,54

Q.79 - Pouvez-vous m'indiquer le nom de l'entreprise ou du commerce où vous travaillez ?

(noter en clair - Si petit commerce ou profession libérale, préciser boucherie, notaire, médecin ...)

(non exploitée)

Q.80 - En cas d'arrêt-maladie ou de congé de maternité, est-ce vous qui percevez les indemnités journalières de la Sécurité Sociale ou sont-elles versées directement à votre employeur ?

- perçoit les indemnités directement	52,5	%
- indemnités versées à l'employeur	44,8	%
NON REPONSE	2,6	%

Q.81 - Votre employeur vous verse-t-il un complément de salaire en plus des indemnités journalières de la Sécurité Sociale ?

- OUI.....	61,6	%
- NON.....	38,4	%

Q.82 - Au total, y compris les indemnités journalières de la Sécurité Sociale, percevez-vous en cas d'arrêt maladie ou de congé de maternité ...

... la totalité de votre salaire normal (heures supplémentaires non comprises).....	88,5	%
... entre la moitié et la totalité.....	8,8	%
... la moitié.....	1,6	%
... moins de la moitié.....	0,5	%
calcul difficile	0,6	%

Q.83 - Travaillez-vous à temps plein ou à temps partiel ?

- à temps plein.....	91,5	%
- à temps partiel.....	2,5	%
- à leur compte	6,0	%

Q.84 - Préféreriez-vous avoir un travail à temps complet si vous pouviez en avoir un ?

- OUI.....	37,2	%
- NON.....	62,8	%

Q.85 - En ce moment, combien en moyenne faites-vous d'heures de travail par semaine, y compris les heures supplémentaires si vous les faites régulièrement, mais non compris les heures d'astreinte ?

ENQUETEUR : si une personne fait par exemple 40 h par semaine et 48 h la semaine suivante, prendre la moyenne soit 44 heures.

- 19 heures ou moins.....	1,6	%
- 20 à 24 heures.....	2,3	%
- 25 à 29 heures.....	1,3	%
- 30 à 34 heures.....	0,9	%
- 35 à 39 heures.....	4,4	%
- 40 heures.....	45,2	%
- 41 à 44 heures.....	20,1	%
- 45 à 49 heures.....	11,1	%
- 50 à 54 heures.....	4,5	%
- 55 heures ou plus.....	6,6	%
- Ne peut pas dire (cela change trop souvent).....	1,8	%
NON REPONSE	0,2	%

Q.86 - Ce nombre d'heures est-il resté approximativement le même depuis 6 mois ?

- OUI, il est resté le même.....	} 94,3	%
- NON, il est en augmentation.....		
- NON, il est en baisse.....	2,7	%
- je n'ai pas travaillé régulièrement au cours des 6 derniers mois.....	2,5	%
NON REPONSE	0,4	%

Q.87 - En ce moment, vous travaillez donc moins que d'habitude. Est-ce parce que vous êtes en chômage partiel ou parce que vous faites moins d'heures supplémentaires que d'habitude ?

- chômage partiel.....	4,2	%
- moins d'heures supplémentaires.....	52,1	%
- baisse d'activité.....	22,9	%
- maladie, problèmes de santé.....	4,2	%
- autre raison (préciser).....	16,7	%

- Pour les salariés (1 à Q.74)

- Pour les personnes à leur comp. (2 à Q. 74)

Q.88 - Tous les combien êtes-vous payé(e) ?

- heure.....	0,6	%
- journée.....	0,1	%
- semaine.....	0,6	%
- quinzaine.....	0,7	%
- mois.....	92,7	%
- autre (préciser)		

Q.88 - Est-ce que vous calculez votre revenu sur une base mensuelle ou sur une base annuelle ?

- base mensuelle.....	5
- base annuelle.....	6
- autre (préciser).....	7

annuelle	4,2	%
Autre	1,0	%

PASSER A 89E

Q.89A - Pouvez-vous me dire combien vous gagnez par mois, c'est-à-dire quel est votre revenu net mensuel (toutes primes et indemnités comprises, mais après déduction des charges sociales) ?



TENDRE LISTE-REPONSE

- Si l'interviewé demande sur quelle période il doit calculer son salaire, lui dire de faire la moyenne des trois derniers mois.
- Si travaille depuis moins d'un mois, si intérim ou vacataire (paiement à la pièce), si connaît le montant par semaine, par an ..., coder ici l'équivalent mensuel approximatif.
- S'il ne connaît que le salaire brut, prendre la somme déclarée diminuée de 10 %.

Noter en clair F puis coder ci-dessous -

499 F. ou moins.....	A	0,1	%
500 F. à 699 F.....	B	0,2	%
700 F. à 999 F.....	C	0,3	%
1 000 F. à 1 199 F.....	D	0,4	%
1 200 F. à 1 499 F.....	E	0,6	%
1 500 F. à 1 699 F.....	F	0,7	%
1 700 F. à 1 999 F.....	G	1,0	%
2 000 F. à 2 499 F.....	H	9,6	%
2 500 F. à 2 999 F.....	I	17,6	%
3 000 F. à 3 499 F.....	J	20,3	%
3 500 F. à 3 999 F.....	K	14,5	%
4 000 F. à 4 499 F.....	L	10,7	%
4 500 F. à 4 999 F.....	M	5,8	%
5 000 F. à 5 999 F.....	N	7,1	%
6 000 F. à 6 999 F.....	O	4,3	%
7 000 F. à 7 999 F.....	P	2,2	
8 000 F. à 9 999 F.....	Q	2,5	%
10 000 F. à 11 999 F.....	R	0,9	%
12 000 F. à 13 999 F.....	S	0,4	%
14 000 F. et plus.....	T	0,6	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....		0,0	%

Q.89B - Du moins, pouvez-vous me dire si votre revenu net mensuel est ...

... supérieur à 4 000 F.....	36,4	%
... inférieur à 2 500 F.....	7,3	%
... compris entre 2 500 F. et 4 000 F.....	28,2	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....	17,3	%
NON REPONSE	10,0	%

Q. 89 C. - Avez-vous touché en 1978, un 13ème, 14ème, 15ème mois de salaire et/ou une prime de fin d'année ou de vacances ?

13ème mois	21,4	%
13ème + 14ème mois	2,3	%
13ème + 14ème + 15ème mois	0,6	%
13ème mois + prime	10,1	%
13ème + 14ème mois + prime	2,3	%
13ème + 14ème + 15ème mois + prime	0,06	%
prime seulement	30,6	%
ni prime ni 13ème mois	33,5	%
ne sait pas	1,3	%

Q.89D - A combien s'élevait approximativement la prime de fin d'année et/ou de vacances que vous avez touchée(s) en 1978 ? 

- Moins de 501 francs	11,0	%
- de 501 à 1000 francs	17,0	%
- de 1001 à 1500 francs	13,5	%
- de 1501 à 2000 francs	10,7	%
- de 2001 à 2500 francs	8,9	%
- de 2501 à 3000 francs	10,3	%
- de 3001 à 4000 francs	10,9	%
- 4001 et plus	11,9	%
NON REPONSE	5,6	%

Ces questions ont été posées aux personnes à leur compte lorsqu'elles calculaient leur revenu sur une base annuelle.

Les revenus de ces personnes ont été convertis sur une base mensuelle. Les résultats de la question : Q. 89 A regroupent donc les réponses des deux catégories.

Q.89E - Pouvez-vous me dire combien vous avez gagné au total en 1978, en me donnant la somme nette, c'est-à-dire après déduction des taxes et charges diverses ?



TENDRE LISTE-REPONSE

Noter en clair [] F. puis coder ci-dessous

Case 4

5 999 F. ou moins.....	A	01
6 000 F. à 8 399 F.....	B	02
8 400 F. à 11 999 F.....	C	03
12 000 F. à 14 399 F.....	D	04
14 400 F. à 17 999 F.....	E	05
18 000 F. à 20 399 F.....	F	06
20 400 F. à 23 999 F.....	G	07
24 000 F. à 29 999 F.....	H	08
30 000 F. à 35 999 F.....	I	09
36 000 F. à 41 999 F.....	J	10
42 000 F. à 47 999 F.....	K	11
48 000 F. à 53 999 F.....	L	12
54 000 F. à 59 999 F.....	M	13
60 000 F. à 71 999 F.....	N	14
72 000 F. à 83 999 F.....	O	15
84 000 F. à 95 999 F.....	P	16
96 000 F. à 119 999 F.....	Q	17
120 000 F. à 143 999 F.....	R	18
144 000 F. à 167 999 F.....	S	19
168 000 F. et plus.....	T	20

67-68

PASSER A Q.90

- ne sait pas, ne veut pas dire.... 99

Q.89F - Du moins, pouvez-vous me dire si vos gains pour 1978 ont été ...

69-70v.

- ... supérieurs à 48 000 F..... 1
- ... inférieurs à 30 000 F..... 2
- ... compris entre les deux..... 3

71

- ne sait pas, ne veut pas dire 9

Q.90 - Depuis combien de temps travaillez-vous dans la même entreprise ?

- moins d'1 mois.....	1,1	%
- de 1 à 3 mois.....	1,9	%
- de 3 à 6 mois.....	1,8	%
- de 6 mois à 1 an.....	4,1	%
- de 1 à 3 ans.....	11,6	%
- de 3 à 10 ans.....	36,3	%
- 10 ans ou plus.....	43,1	%

(de Q. 91 à Q. 104 N = 382 Cf. Q. 90 : moins de 3 ans d'ancienneté dans l'entreprise).

Q.91 - Avant d'être dans cette entreprise, est-ce que ...

... vous occupiez un autre emploi (y compris intérim)	65,6	%
... vous étiez au chômage	17,3	%
... vous étiez ménagère au foyer	2,1	%
... vous étiez étudiant(e) à plein temps	9,4	%
- autre situation (<i>préciser</i>).....	5;5	%

Q.92 - Combien de temps a duré votre dernière période de chômage ?

- moins de 2 semaines.....	3,0	%
- 2 semaines à 1 mois.....	7,6	%
- 1 mois à 3 mois.....	19,7	%
- 3 mois à 6 mois.....	25,8	%
- 6 mois à 1 an.....	33,3	%
- plus d'1 an.....	10,6	%

Q.93 - Avez-vous suivi un stage de formation pendant que vous étiez au chômage ?

- OUI.....	10,8	%
- NON.....	89,2	%

Q.94 - Etait-ce un stage de formation agréé par les organismes officiels (Agence pour l'Emploi, ANPE, APEC, AFPA, ASSEDIC)?

- OUI.....	71,4	%
- NON.....	28,6	%
- ne sait pas/ne se souvient pas.....	0,0	%

Q.95 - Avez-vous le sentiment que la formation que vous avez reçue était adaptée à votre cas ?

- OUI.....	71,4	%
- NON.....	28,6	%

Q.96 - Etes-vous allé jusqu'au bout de ce stage de formation ?

- OUI.....	85,7	%
- NON.....	14,3	%

Q.97 - Le stage que vous avez suivi vous a-t-il aidé à trouver l'emploi que vous occupez actuellement ?

- OUI..... 57,1 %
- NON..... 42,9 %

Q.98 - Dans votre emploi actuel, utilisez-vous les compétences acquises lors de cette formation ?

- OUI..... 57,1 %
- NON..... 42,9 %

Q.99 - Quand vous étiez au chômage, avez-vous bénéficié d'une des mesures suivantes : aide à la mobilité géographique, aide au premier emploi (stagiaire BARRE) ou une autre mesure d'aide aux chômeurs ?

- OUI, aide à la mobilité géographique..... 4,5 %
- OUI, aide au premier emploi (stagiaire BARRE).... 3,0 %
- OUI, autre mesure (Préciser ↴)..... 3,0 %
-
- NON, aucune..... 87,9 %
- ne sait pas..... 1,5 %

Q.100A - Avez-vous trouvé l'emploi que vous occupez actuellement par l'intermédiaire de l'Agence pour l'Emploi ?

- OUI..... 24,6 %
- NON..... 75,4 %

Q.100B - Par quel moyen avez-vous trouvé cet emploi ?

- par une entreprise de travail temporaire..... 18,0 %
- par une petite annonce dans un journal..... 12,0 %
- en faisant une demande directe à mon employeur actuel..... 26,0 %
- par des amis ou des parents..... 28,0 %
- autre moyen (préciser ↴)..... 16,0 %
-

Q.101 - Et avant la période de chômage, qui a précédé votre emploi actuel, est-ce que ...

- ... vous occupiez un autre emploi 86,4 %
- ... vous étiez ménagère au foyer..... 0,0 %
- ... vous étiez étudiant(e) à plein temps..... 7,6 %
- autre situation (préciser ↴)..... 6,0 %
-

Q.102A - Pouvez-vous me dire quel était le montant net mensuel de votre salaire dans votre dernier emploi ?

Noter en clair F puis coder ci-dessous _____



TENDRE LISTE-REPONSE

499 F. ou moins.....	A	0,3	%
500 F. à 699 F.....	B	0,0	%
700 F. à 999 F.....	C	1,0	%
1 000 F. à 1 199 F.....	D	0,0	%
1 200 F. à 1 499 F.....	E	1,7	%
1 500 F. à 1 699 F.....	F	3,8	%
1 700 F. à 1 999 F.....	G	8,7	%
2 000 F. à 2 499 F.....	H	26,6	%
2 500 F. à 2 999 F.....	I	19,4	%
3 000 F. à 3 499 F.....	J	12,8	%
3 500 F. à 3 999 F.....	K	9,0	%
4 000 F. à 4 499 F.....	L	6,9	%
4 500 F. à 4 999 F.....	M	2,4	%
5 000 F. à 5 999 F.....	N	3,8	%
6 000 F. à 6 999 F.....	O	2,1	%
7 000 F. à 7 999 F.....	P	0,3	%
8 000 F. à 9 999 F.....	Q	0,0	%
10 000 F. à 11 999 F.....	R	0,7	%
12 000 F. à 13 999 F.....	S	0,0	%
14 000 F. et plus.....	T	0,3	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....		0,0	%



Q.102B - Du moins, pouvez-vous me dire si le montant net mensuel de votre salaire à cette époque était ...

... supérieur à 4 000 F	22,2	%
... inférieur à 2 500 F	16,7	%
... compris entre les deux.....	16,7	%
- ne sait pas.....	16,7	%
NON REPONSE	27,8	%

Q.103 - Avez-vous connu une ou plusieurs périodes de chômage au cours des cinq dernières années ? Et si OUI, combien ?

- OUI, une période.....	34,3	%
- OUI, deux périodes.....	6,9	%
- OUI, trois périodes.....	3,0	%
- OUI, quatre périodes.....	0,0	%
- OUI, cinq périodes ou plus.....	0,7	%
- OUI, plus d'une mais ne sait pas combien.....	0,3	%
- NON, aucune	54,8	%

Q.104 - Combien d'employeurs différents avez-vous eus au cours des cinq dernières années en comptant votre employeur actuel ?

- un.....	8,6	%
- deux	46,4	%
- trois.....	13,5	%
- quatre.....	11,6	%
- cinq ou six.....	6,6	%
- sept et plus.....	2,6	%
- ne sait pas.....	0,7	%

CHOMEURS et PRE-RETRAITE

(Q. 105 à 168)

N = 113

CHOMEURS Q. 105 à chômeurs à partir de Q. 105
 PRERETRAITE Q. 168 préretraite à partir de Q. 106

Q.105 - Occupiez-vous un emploi rémunéré avant d'être au chômage ?

- OUI..... 98,8 %
 - NON..... 1,2 %

Q.106 - Quelle était votre profession avant d'être au chômage ou en préretraite ?
 (Noter en clair avec le maximum de précisions la qualification)

SALARIE	AGRICOLE	0.0
PATRON IND.	COMMERCE	1.79
PROF. LIB.	CAD. SUP.	3.57
CADRE MOYEN		9.82
EMPLOYE		7.14
OUVRIER	QUALIFIE	35.71
OUVRIER	SPECIAL.	35.71
PERSONNEL DE SERVICE		6.25
AUTRE		0.0
SANS REPONSE		0.0
ENSEMBLE		100.00

Q.107 - S'agissait-il d'un emploi ...

... dans le secteur public..... A
 ... ou dans le secteur privé..... B

(Cette question n'était pas codée et ne servait qu'à coder la précédente)

Q.108 - Etiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié..... 100,0 %
 - à son compte..... 0,0 %

Q.109 - Combien de salariés aviez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun..... Aucun ménage concerné
 - 1 à 5 salariés.....
 - 6 à 24 salariés.....
 - 25 salariés et plus.....

Q.110 - Dans cet emploi, étiez-vous ...



TENDRE LISTE-REPONSE

- employé par une entreprise de travail temporaire (ou une société d'intérim).....	0,0	%
- en période d'essai.....	0,0	%
- en stage.....	0,9	%
- salarié avec un contrat dont la durée était fixée à l'avance (contrat à durée déterminée)	12,5	%
- salarié avec un contrat sans limite de durée (contrat à durée indéterminée).....	85,7	%
- autre (<i>préciser</i> ↴).....	0,9	%

Q.111 - Combien de salariés environ étaient employés dans l'entreprise où vous travailliez ?

- 1 à 5	8,1	%
- 6 à 9	5,4	%
- 10 à 49	24,3	%
- 50 à 99	11,7	%
- 100 à 199	11,7	%
- 200 à 499	18,9	%
- 500 ou plus.....	19,8	%

Q. 112 - Quel était le secteur d'activité de votre entreprise ?
(noter en clair : bâtiment, mécanique, assurances, mairie)

SECTEUR D'ACTIVITE AVANT CHOMAGE (Q112)

AGRICULTURE	0.0
EXTRACTION DISTRIB.	0.89
SIDERURGIE Fonderie	10.71
IND.CONSTRUC. VERRE	0.0
INDUSTRIE CHIMIQUE	6.25
ELECTRON. PRECIS.	8.93
CONST.AUTU - AVIONS	3.57
INDUSTRIE ALIMENT.	8.93
TEXTILE CUIR	8.04
TRAVAIL DU BOIS	4.46
IMPRIMERIE PRESSE	2.68
RTP	22.32
COMMERCE.GROS INTERM.	0.89
COMMERCE DETAIL	1.79
REPARATION	1.79
HOTEL - CAFE RESTAU.	1.79
TRANSPORTS	0.0
TELECOM.	0.0
CONSEIL INTERIM	3.57
RECHERCHE ENSEIGN.	0.89
SECU.SOCIALE SANTE	3.57
SERV.CULTURE DIVERS	6.25
ASSURANCES BANQUES	0.0
ADMINIST. GENERALE	0.89
SANS REPONSE	1.79
ENSEMBLE	100.00

Q.113 - Pouvez-vous m'indiquer le nom de l'entreprise ou du commerce où vous travailliez ?

(noter en clair: si petit commerce ou profession libérale préciser boucherie, notaire, médecin ...)

(Non exploitée)

42-43

Q.114A - Pouvez-vous me dire quel était alors le montant net mensuel de votre revenu (toutes primes et indemnités comprises, mais après déduction des charges sociales) ?

NOTER EN CLAIR [] F, puis coder ci-dessous

TENDRE LISTE-REPONSE

. Si l'interviewé connaît le montant par semaine, par quinzaine, par an ..., coder ici l'équivalent mensuel approximatif.

. S'il ne connaît que le salaire brut, prendre la somme déclarée diminuée de 10 %.

499 F. ou moins.....	A	1,8	%
500 F. à 699 F.....	B	0,0	%
700 F. à 999 F.....	C	0,9	%
1 000 F. à 1 199 F.....	D	1,8	%
1 200 F. à 1 499 F.....	E	1,8	%
1 500 F. à 1 699 F.....	F	3,6	%
1 700 F. à 1 999 F.....	G	7,1	%
2 000 F. à 2 499 F.....	H	24,1	%
2 500 F. à 2 999 F.....	I	25,0	%
3 000 F. à 3 499 F.....	J	13,4	%
3 500 F. à 3 999 F.....	K	5,4	%
4 000 F. à 4 499 F.....	L	4,5	%
4 500 F. à 4 999 F.....	M	0,9	%
5 000 F. à 5 999 F.....	N	4,5	%
6 000 F. à 6 999 F.....	O	2,7	%
7 000 F. à 7 999 F.....	P	0,9	%
8 000 F. à 9 999 F.....	Q	1,8	%
10 000 F. à 11 999 F.....	R	0,0	%
12 000 F. à 13 999 F.....	S	0,0	%
14 000 F. et plus.....	T	0,0	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....		0,0	%

Q.114B - Du moins, pouvez-vous me dire si votre revenu net mensuel était ...

... supérieur à 4 000 F.....	Aucun ménage concerné par la question
... inférieur à 2 500 F.....	
... compris entre 2 500 et 4 000 F.....	
- ne sait pas, ne veut pas dire.....	

Q.115 - Est-ce que le travail que vous faisiez dans ce dernier emploi correspondait à votre véritable profession (celle que vous avez apprise ou celle que vous exercez habituellement) ?

- OUI.....	78,6	%
- NON.....	20,5	%
- imprécis	0,9	%

Q.116 - Quelle est la profession que vous considérez comme votre véritable profession (ou qualification) ? (N = 23)

SALARIF	AGRICOLE	0.0
PATRON IND.	COMMERCE	0.0
PROF.LIB.	CAD.SUP.	0.0
CADRE MOYEN		17.39
EMPLOYE		0.0
OUVRIER	QUALIFIE	47.83
OUVRIER	SPECIAL.	21.74
PERSONNEL DE SERVICE		13.04
AUTRE		0.0
SANS REPONSE		0.0
ENSEMBLE		100.00

Q.117 - La dernière fois que vous avez exercé cette profession, étiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié.....	100,0	%
- à son compte.....	0,0	%
- indépendant	0,0	%

Q.118 - Combien de salariés aviez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun.....	Aucun ménage
- 1 à 5 salariés.....	concerné par
- 6 à 24 salariés.....	la question.
- 25 salariés ou plus.....	

Q.119 - Depuis combien de temps avez-vous quitté votre dernier emploi (celui que vous avez occupé avant d'être au chômage ou en préretraite) ?

- moins de 15 jours.....	0,9	%
- de 15 jours à moins d'1 mois.....	0,0	%
- d'1 mois à moins de 3 mois.....	12,5	%
- de 3 mois à moins de 6 mois.....	11,6	%
- de 6 mois à moins d'1 an.....	23,2	%
- d'1 an à moins de 2 ans.....	32,1	%
- de 2 ans à moins de 5 ans.....	16,1	%
- de 5 ans à moins de 10 ans.....	1,8	%
- depuis 10 ans ou plus.....	1,8	%

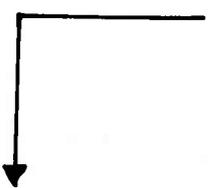
Q.120 - Et combien de temps avez-vous travaillé dans ce dernier emploi ? (N = 108 cf. Q.119 : dernier emploi quitté avant 5 ans)

- moins d'1 mois.....	0,9	%
- 1 mois à moins de 3 mois.....	2,8	%
- 3 mois à moins de 6 mois.....	6,5	%
- 6 mois à moins d'1 an.....	6,5	%
- 1 an à moins de 3 ans.....	18,5	%
- 3 ans à moins de 10 ans.....	29,6	%
- 10 ans et plus.....	35,2	%

(Q.121 à Q.125 N + 38 cf.Q.120 : Moins de 3 ans d'ancienneté dans la dernière entreprise)

Q.121 - Avant d'occuper ce dernier emploi, est-ce que ...

... vous occupiez un autre emploi	65,8	%
... vous étiez au chômage.....	15,8	%
... vous étiez ménagère au foyer.....	7,9	%
... vous étiez étudiant(e) à plein temps.....	2,6	%
... autre (<i>préciser</i>)	7,9	%
.....		



Q.122/123 - Et cette période de chômage, combien de temps a-t-elle duré ?

- moins de 2 semaines.....	0,0	%
- 2 semaines à moins d'1 mois.....	0,0	%
- 1 mois à moins de 3 mois.....	16,7	%
- 3 mois à moins de 6 mois.....	33,3	%
- 6 mois à moins d'1 an.....	16,7	%
- un an ou plus.....	33,3	%
- ne se rappelle plus, ne veut pas dire...	0,0	%

Q.124 - D'une manière générale, au cours des cinq dernières années, avez-vous connu une ou plusieurs périodes de chômage (sans compter la période actuelle) ? Et si OUI, combien ?

- OUI, une période.....	35,5	%
- OUI, deux périodes.....	22,6	%
- OUI, trois périodes.....	6,4	%
- OUI, quatre périodes.....	3,2	%
- OUI, cinq périodes ou plus.....	3,2	%
- NON, aucune.....	29,0	%

Q.125 - Combien d'employeurs différents avez-vous eus au cours des cinq dernières années ?

- un.....	0,0	%
- deux.....	38,7	%
- trois.....	25,8	%
- quatre.....	12,9	%
- cinq ou six.....	16,1	%
- sept ou plus.....	6,4	%

(Q.126 à Q.148 N = 108 Cf. Q.119 : dernier emploi quitté avant 5 ans).

Q.126 - Avez-vous été licencié de votre dernier emploi ?

- OUI, pour raison économique	38,0	%
- OUI, pour une autre raison	29,6	%
- NON	32,4	%

Q.127 - Avez-vous touché une indemnité de licenciement ?

- OUI	65,7	%
- NON	32,9	%
- ne veut pas dire	1,4	%

Q.128 - Avez-vous touché d'autres indemnités (congés payés, préavis, etc ...) ?

- OUI	87,2	%
- NON	12,8	%
- ne veut pas dire	0,0	%

Q.129 - Avez-vous reçu une somme d'argent lorsque vous avez quitté cet emploi ?

- OUI	40,0	%
- NON	57,1	%
- ne veut pas dire	2,9	%

Q.130A - Combien avez-vous reçu en tout ?

TENDRE LISTE-REPONSE

moins de 1 000 F.....	A	12,5	%
1 000 F à 2 999 F	B	7,1	%
3 000 F à 4 999 F	C	5,4	%
5 000 F à 6 999 F	D	10,7	%
7 000 F à 7 999 F	E	8,9	%
8 000 F à 8 999 F	F	8,9	%
9 000 F à 9 999 F	G	1,8	%
10 000 F à 12 499 F	H	12,5	%
12 500 F à 14 999 F	I	7,1	%
15 000 F à 17 499 F	J	1,8	%
17 500 F à 19 999 F	K	5,4	%
20 000 F à 24 999 F	L	5,4	%
25 000 F à 29 999 F	M	5,4	%
30 000 F à 34 999 F	N	1,8	%
35 000 F à 39 999 F	O	1,8	%
40 000 F à 49 999 F	P	0,0	%
50 000 F et plus	Q	3,6	%

- ne sait pas, ne veut pas dire	0,0	%
---------------------------------------	-----	---

Q.130B - Pouvez-vous au moins me dire si ce montant était supérieur à 15 000 Francs, inférieur à 5 000 Francs ou compris entre les deux ?

- supérieur à 15 000 Francs	33,3	%
- inférieur à 5 000 Francs	0,0	%
- compris entre les deux.....	50,0	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....	16,7	%

Q.131 - Depuis que vous avez quitté votre dernier emploi, avez-vous été obligé de réduire vos dépenses ...

	OUI	NON	Ne peut pas répondre
... d'alimentation	50,9%	46,3%	2,8 %
... d'habillement pour vous (et votre femme)	67,6%	29,6%	2,8 %
... d'habillement pour vos enfants de moins de 16 ans	32,4%	23,1%	6,5 %
<i>Si pas d'enfants de moins de 16 ans, coder 3</i> PAS D'ENFANT : 38,0 %			
... d'argent de poche pour vos enfants de moins de 16 ans	22,2%	26,8%	5,6 %
<i>Si pas d'enfants de moins de 16 ans, coder 3</i> PAS D'ENFANT : 45,4 %			
... de loisirs, sorties	62,0%	34,3%	3,7 %
... de tabac et de cigarettes	28,7%	38,0%	1,8 %
<i>Si ne fume pas, coder 3</i> NE FUME PAS : 31,5 %			

Q.132 - Aux personnes qui ont répondu 2 à Q.105

Avez-vous déjà exercé une activité rémunérée ?

De la question 132 à la question 148

- OUI
- NON
- NON REPONSE

Un seul chef de ménage est concerné. (Il répond non à la Q.132 et n'est donc pas concerné par les questions suivantes jusqu'à la Q. 148)

Q.133 - Quelle était votre profession la dernière fois que vous avez travaillé ?

(Noter en clair avec le maximum de précisions la qualification)

nulle

Q.134 - S'agissait-il d'un emploi ...

- ... dans le secteur public A
- ... ou dans le secteur privé ... B

(Non codée)

Q.135 - Etiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié
- à son compte

nulle

Q.136 - Combien de salariés aviez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun
- 1 à 5 salariés
- 6 à 24 salariés
- 25 salariés et plus

nulle

Q.137 - Dans cet emploi, étiez-vous ...



TENDRE LISTE-REPONSE

- employé par une entreprise de travail temporaire (ou une société d'intérim)..... Nulle
- en période d'essai.....
- en stage.....
- salarié avec un contrat dont la durée était fixée à l'avance (contrat à durée déterminée).....
- salarié avec un contrat sans limite de durée (contrat à durée indéterminée).....
- autre (*préciser* ↴).....

Q.138 - Combien de salariés environ étaient employés dans l'entreprise où vous travailliez ?

- 1 à 5..... nulle
- 6 à 9.....
- 10 à 49.....
- 50 à 99.....
- 100 à 199.....
- 200 à 499.....
- 500 ou plus.....

Q.139 - Quel était le secteur d'activité de votre entreprise ?

(noter en clair : bâtiment, mécanique, assurances, mairie...)

nulle

Q.140 - Pouvez-vous m'indiquer le nom de l'entreprise ou du commerce où vous travailliez ?

(noter en clair : si petit commerce ou profession libérale préciser boucherie, notaire, médecin ...)

nulle

Q.141 - Est-ce que le travail que vous faisiez dans ce dernier emploi correspondait à votre véritable profession (celle que vous avez apprise ou celle que vous exercez habituellement) ?

- OUI..... nulle
- NON.....

Q.142/143 - Quelle est la profession que vous considérez comme votre véritable profession (ou qualification) ?

nulle

Q.144 - La dernière fois que vous avez exercé cette profession, étiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié.....| nulle
- à son compte.....



Q.145 - Combien de salariés aviez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun.....) nulle
- 1 à 5 salariés..... (
- 6 à 24 salariés.....) nulle
- 25 salariés ou plus..... (

Q.146 - Depuis combien de temps avez-vous quitté le dernier emploi que vous avez occupé avant d'être demandeur d'emploi ?

- moins de 15 jours..... nulle
- 15 jours à moins de 3 mois.....
- 1 mois à moins de 3 mois.....
- 3 mois à moins de 6 mois.....
- 6 mois à moins d'1 an.....
- 1 an à moins de 2 ans.....
- 2 ans à moins de 5 ans.....
- 5 ans à moins de 10 ans.....
- 10 ans ou plus.....

Q.147 - Que faisiez-vous avant d'être demandeur d'emploi? Etiez-vous ...

- étudiant à plein temps..... nulle
- ménagère au foyer.....
- autre (préciser →).....

Q.148 - Depuis combien de temps êtes-vous demandeur d'emploi ?

- moins de 15 jours..... nulle
- 15 jours à moins d'1 mois.....
- 1 mois à moins de 3 mois.....
- 3 mois à moins de 6 mois.....
- 6 mois à moins d'1 an.....
- 1 an à moins de 2 ans.....
- 2 ans à moins de 5 ans.....
- 5 ans ou plus.....

Q.149 - A tous les chômeurs et personnes en préretraite (N = 113)

Etes-vous enregistré comme demandeur d'emploi à l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) ?

- OUI.....	78,8	%
- NON.....	21,2	%

Q.150 - Etes-vous à la recherche d'un emploi ?

- OUI.....	66,4	%
- NON.....	33,6	%

Q.151 - Suivez-vous actuellement un stage de formation ?

- OUI.....	9,3	%
- NON.....	90,7	%

Q.152 - Ce stage est-il une formation agréée par les organismes officiels (ANPE, APEC, AFPA, ASSEDIC ...) ?

- OUI.....	100,0	%
- NON.....	0,0	%

Q.153 - Avez-vous le sentiment que cette formation est adaptée à votre cas ?

- OUI.....	71,4	%
- NON.....	28,6	%

Q.154 - Au cours des six derniers mois, avez-vous demandé à suivre un stage de formation agréé par les organismes officiels ?

- OUI.....	27,9	%
- NON.....	72,1	%

Q.155 - ~~Avez-vous été~~ accepté ou refusé ou n'avez-vous pas encore eu de réponse ?

- accepté.....	31,6	%
- refusé.....	26,3	%
- pas de réponse.....	42,1	%

Q.156 - Saviez-vous que les chômeurs pouvaient suivre une telle formation et recevoir à cet effet une allocation ?

- OUI.....	79,2	%
- NON.....	20,8	%

Q.157 - Actuellement, bénéficiez-vous d'une des mesures suivantes : aide à la mobilité géographique, aide au premier emploi (stagiaire BARRE), autre mesure d'aide aux chômeurs ?

- OUI, aide à la mobilité géographique.....	0,0	%
- OUI, aide au premier emploi (stagiaire BARRE)	1,3	%
- OUI, autre mesure (préciser \downarrow).....	1,3	%
.....		
- NON, aucune.....	97,3	%
- ne sait pas.....	0,0	%

Q.158A - Depuis que vous êtes à la recherche d'un emploi, avez-vous utilisé les services de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE)?

↓	- OUI	90,7	%
	- NON	9,3	%

Q.158B - Avez-vous eu un entretien avec un employé de l'agence ou avez-vous seulement consulté les tableaux d'offres d'emploi ?

↓	- un entretien	88,2	%
	- uniquement consulté le tableau des offres d'emploi	11,8	%

Q.159 - L'Agence pour l'Emploi (ANPE) vous a-t-elle proposé des offres d'emploi ?

↓	- OUI	55,0	%
	- NON	45,0	%

Q.160 - Vous a-t-elle proposé une offre au cours des quatre dernières semaines ?

	- OUI	36,4	%
	- NON	63,6	%

Q.161 - Le dernier emploi qui vous a été offert par l'ANPE vous convenait-il, même si vous n'avez pas pu l'obtenir ?

↓	- OUI	62,5	%
	- NON	37,5	%

Q.162 - Depuis que vous êtes à la recherche d'un emploi, vous êtes-vous adressé à une société d'intérim ?

↓	- OUI	24,0	%
	- NON	76,0	%

Q.163 - Cette société vous a-t-elle déjà proposé des emplois ?

↓	- OUI	55,6	%
	- NON	44,5	%

Q.164 - Vous a-t-elle proposé un emploi au cours des quatre dernières semaines ?

↓	- OUI	30,0	%
	- NON	70,0	%

Q.165 - Le dernier emploi qu'elle vous a proposé vous convenait-il ?

	- OUI	10,0	%
	- NON	80,0	%
	NON REPONSE	10,0	%

Q.166 - Au cours des deux dernières semaines, avez-vous fait d'autres démarches pour trouver du travail ?

- OUI.....	66,7	%
- NON.....	33,3	%

Q.167 - Quelles démarches avez-vous faites ? Avez-vous ...

	OUI		NON	
...cherché dans les petites annonces des journaux..	90,0	%	10,0	%
...répondu à des annonces.....	60,0	%	40,0	%
...écrit, téléphoné ou contacté directement un (ou plusieurs) employeurs.....	74,0	%	26,0	%
...en avez-vous parlé à des parents, amis ou relations.....	80,0	%	20,0	%
- autres démarches (<i>préciser</i> →).....	14,0	%	86,0	%

Q.168 - Avez-vous reçu une aide pour permettre de chercher du travail loin de votre domicile (aide à la mobilité)?

- OUI.....	4,0	%
- NON.....	96,0	%

R E T R A I T E S

MENAGERES ou AUTRES
(sauf étudiants)

Q. 169 à Q.196

INACTIFS
(sauf étudiants
à temps plein)

Q.169
à Q.196

Retraité (3 à Q.69)
Ménagère au foyer (4 à Q.69) → à partir de Q.169
Autre situation (7 à Q.69) (N = 577)
Malade, infirme (6 à Q.69) : à partir de Q.185 (N=89)

Q.169 - Etes-vous à la recherche d'un emploi ?

↓
- OUI..... 1,7 %
- NON..... 98,3 %
(De Q.170 à Q. 181 N + 10)

Q.170 - Etes-vous enregistré comme demandeur d'emploi à l'Agence pour l'Emploi (ANPE) ?

- OUI..... 10,0 %
- NON..... 90,0 %

Q.171 - Depuis que vous cherchez un emploi avez-vous utilisé les services de l'ANPE pour trouver un emploi ?

↓
- OUI..... 30,0 %
- NON..... 70,0 %

Q.172 - Avez-vous eu un entretien avec un employé de l'agence ou avez-vous seulement consulté les tableaux d'offres d'emploi ?

↓
- un entretien..... 0,0 %
- uniquement consultation du tableau des offres d'emploi..... 100,0 %

Q.173 - L'Agence pour l'emploi vous a-t-elle proposé des offres d'emploi ?

↓
- OUI.....
- NON..... nulle

Q.174 - Vous a-t-elle proposé une offre au cours des quatre dernières semaines ?

- OUI..... nulle
- NON.....

Q.175 - Le dernier emploi qui vous a été offert par l'Agence pour l'emploi vous convenait-il, même si vous n'avez pas pu l'obtenir ?

- OUI..... nulle
- NON.....

Q.176 - Toujours depuis que vous cherchez un emploi, vous êtes-vous adressé à une société d'intérim ?

- OUI..... 20,0 %
- NON..... 80,0 %

Q.177 - Cette société vous a-t-elle déjà proposé des emplois ?

- OUI	100,0	%
- NON	0,0	%

Q.178 - Vous a-t-elle proposé un emploi au cours des quatre dernières semaines ?

- OUI	100,0	%
- NON	0,0	%

Q.179 - Le dernier emploi qu'elle vous a proposé vous convenait-il ?

- OUI	100,0	%
- NON	0,0	%

Q.180 - Au cours des deux dernières semaines, avez-vous fait d'autres démarches pour trouver du travail ?

- OUI	50,0	%
- NON	50,0	%

Q.181 - Quelles démarches avez-vous faites ? Avez-vous ...

	OUI	NON	
... cherché dans les petites annonces des journaux	60,0 %	40,0	
... répondu à des annonces	60,0 %	40,0	%
... écrit, téléphoné ou contacté directement un (ou plusieurs) employeur(s)	60,0 %	40,0	%
... en avez-vous parlé à des parents, amis ou relations	80,0 %	20,0	%
- autres démarches (préciser ↴)	0,0 %	100,0	%

Q.182 - A poser si 2 à Q.169

Avez-vous l'intention de prendre ou de reprendre une activité professionnelle dans le futur ?

OUI	3,2	%
NON	95,4	%
- peut-être	1,4	%

Q.183 - Si l'on vous proposait aujourd'hui un emploi qui vous convienne, le prendriez-vous ?

- OUI	50,0	%
- NON	50,0	%

Q.184 - Quand avez-vous l'intention de commencer à chercher du travail ? (N = 14)

- dans les 6 prochains mois	28,6	%
- d'ici 6 mois à 1 an	7,1	%
- dans plus d'1 an	50,0	%
- ne sait pas	14,3	%
	0,0	%

(Q. 185 à Q. 196 N = 666 : ensemble des inactifs sauf les étudiants)

Q.185 - Avez-vous déjà travaillé ?

- OUI.....	93,1	%
- NON.....	6,9	%

Q.186A- Quelle est la profession que vous avez exercée dans votre dernier emploi ?

Noter en clair avec le maximum de précision la qualification.

SALARIE AGRICOLE	0.97
PATRON IND. COMMERCE	8.06
PROF. LIB. CAD. SUP.	4.52
CADRE MOYEN	10.48
EMPLOYE	15.48
OUVRIER QUALIFIE	21.94
OUVRIER SPECIAL.	24.35
PERSONNEL DE SERVICE	11.29
AUTRE	2.26
SANS REPONSE	0.65
ENSEMBLE	100.00

Q.186B - S'agissait-il d'un emploi...

... dans le secteur privé.....	A	(non codée)
... dans le secteur public.....	B	

Q.187 - Etiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié.....	91,0	%
- à son compte.....	9,0	%

Q.188 - Combien de salariés aviez-vous sans compter les membres de votre famille ?

- aucun.....	67,9	%
- 1 à 5 salariés.....	26,8	%
- 6 à 24 salariés.....	5,4	%
- 25 salariés ou plus.....	0,0	%

Q.189 - Dans cet emploi, étiez-vous...



TENDRE LISTE-REPONSE

- employé par une entreprise de travail temporaire (ou une société d'intérim).....	0,7	%
- en période d'essai.....	0,0	%
- en stage.....	0,2	%
- salarié avec un contrat dont la durée était fixée à l'avance (contrat à durée déterminée).....	3,4	%
- salarié avec un contrat sans limite de durée (contrat à durée indéterminée).....	92,9	%
- autre (<i>préciser</i>).....	2,8	%

78-80 = ICS
Fin carte 6

Q.190 - Combien de salariés environ étaient employés dans l'entreprise où vous travailliez ?

- 1 à 5	13,5	%
- 6 à 9	2,3	%
- 10 à 49	16,8	%
- 50 à 99	9,9	%
- 100 à 199	9,9	%
- 200 à 499	14,2	%
- 500 ou plus	29,4	%
NON REPONSE	2,8	%

Q.191A - Quel était le secteur d'activité de votre entreprise ?
(Noter en clair : bâtiment, mécanique, assurances, mairie ...)

AGRICULTURE	1.45
EXTRACTION DISTRIB.	1.94
SIDERURGIE FONDERIE	5.82
IND.CONSTRUC. VERRE	3.07
INDUSTRIE CHIMIQUE	2.75
ELECTRONIQ. PRÉCIS.	3.07
CONST.AUTO - AVIONS	2.26
INDUSTRIE ALIMENT.	10.34
TEXTILE CUIR	6.14
TRAVAIL DU BOIS	1.62
IMPRIMERIE PRESSE	1.13
BTP	8.56
COMMERC.GROS INTERM.	1.78
COMMERCE, DETAIL	7.27
REPARATION	1.29
HOTEL - CAFE RESTAU.	3.23
TRANSPORTS	9.05
TELECOM.	1.13
CONSEIL INTERIM	1.13
RECHERCHE ENSEIGN.	3.39
SECU.SOCIALE SANTE	5.65
SERV.CULTURE DIVERS	8.89
ASSURANCES BANQUES	2.10
ADMINIST. GENERALE	6.79
SANS REPONSE	0.16
ENSEMBLE	100.00

Q.191B - Pouvez-vous m'indiquer le nom de l'entreprise ou du commerce où vous travailliez ?

(Noter en clair si petit commerce ou profession libérale préciser : boucherie, notaire, médecin...)

----- (non exploitée)

Q.192 - Est-ce que le travail que vous faisiez dans ce dernier emploi correspondait à votre véritable profession (celle que vous avez apprise ou celle que vous exercez habituellement) ?

- OUI	83,3	%
- NON	16,0	%
NON REPONSE	0,6	%

Q.193 - Quelle est la profession que vous considérez comme votre véritable profession (ou qualification) ?
(Noter en clair avec le maximum de précision la qualification)

SALARIE AGRICOLE	3,06
PATRON IND. COMMERCE	6,12
PROF. LIB., CAD. SUP.	2,04
CADRE MOYEN	3,06
EMPLOYE	20,41
OUVRIER QUALIFIE	38,78
OUVRIER SPECIAL.	14,29
PERSONNEL DE SERVICE	4,08
AUTRE	8,16
SANS REPONSE	0,0

ENSEMBLE 100,00

Q.194 - La dernière fois que vous avez exercé cette profession, étiez-vous salarié ou à votre compte ?

- salarié	93,0	%
- à son compte	7,0	%

Q.195 - Combien de salariés, aviez-vous en dehors des membres de votre famille ?

- aucun	57,1	%
- 1 à 5 salariés	42,9	%
- 6 à 24 salariés	0,0	%
- 25 salariés ou plus	0,0	%

Q.196 - Depuis combien de temps avez-vous quitté le dernier emploi que vous avez occupé ?

- moins de 15 jours	0,3	%
- 15 jours à moins d'1 mois	0,0	%
- 1 mois à moins de 3 mois	0,5	%
- 3 mois à moins de 6 mois	1,8	%
- 6 mois à moins d'1 an	3,1	%
- 1 an à moins de 2 ans	7,8	%
- 2 ans à moins de 5 ans	11,9	%
- 5 ans à moins de 10 ans	23,1	%
- 10 ans et plus	41,5	%

C O N J O I N T

(Q. 197 à Q. 222)

A TOUS LES CHEFS DE MENAGE

Q. 197 - A poser s'il y a un conjoint (voir 1ère page),
sinon passer à Q. 223

Je voudrais maintenant vous poser quelques questions
sur votre conjoint (ou la personne qui vit en mé-
nage avec vous). (De Q. 197 à Q.222 N = 2063).

Quel âge avait-elle (il) quand elle (il) a quitté
l'école ?

(Si études non terminées, coder l'âge actuel)

- n'est jamais allé(e) à l'école.....	2,9	%
- 14 ans ou moins	45,2	%
- 15 ans	4,7	%
- 16 ans	12,6	%
- 17 ans	9,7	%
- 18 ans	11,3	%
- 19 ans ou plus	13,7	%

Q. 198 - A-t-elle (il) obtenu un diplôme d'enseignement général ou
professionnel ?

— OUI	67,3	%
— NON	32,7	%

Q. 199 - Quel est le diplôme ou la qualification le plus élevé
qu'elle (il) a obtenu, y compris le certificat d'études ?
(une seule réponse possible)

- Certificat d'études	40,7	%
- CAP, FPA (formation professionnelle pour adultes), diplôme d'enseignement technique court	19,2	%
- BEPC , Brevet professionnel, Brevet commercial ou industriel (BEC ou BEI)	17,8	%
- Bac, Brevet de Technicien	12,2	%
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou ensei- gnement supérieur (même sans diplôme)	10,1	%
- autre (préciser).....	0,07	%

Q.200 - Exerce-t-il/elle en ce moment une activité professionnelle (même si elle est arrêté(e) provisoirement pour cause de maladie, ou en congé de maternité ou en congé payé) ?

- OUI..... 43,6 %
- NON..... 56,4 %

Q.201 - En ce moment, se trouve-t-il/elle personnellement dans l'une des situations suivantes ?



TENDRE LISTE-REPONSE

- au chômage..... ENQ 5,7 %
- en préretraite..... 0,6 %
- en retraite..... 9,6 %
- ménagère au foyer..... 75,2 %
- étudiant(e) à plein temps..... 2,1 %
- dans l'impossibilité de travailler du fait d'une longue maladie ou d'une infirmité..... 5,2 %
- autre situation (par ex : militaire du contingent, en congé sans solde ...). (préciser ↓)..... 1,5 %
-

Q.202 - Est-il/elle à la recherche d'un emploi ?

- OUI..... 6,2 %
- NON..... 93,8 %

Q.203 - Est-il/elle enregistré(e) comme demandeur d'emploi à l'Agence pour l'Emploi ?

- OUI..... 11,1 %
- NON..... 88,9 %

Q.204 - A-t-il/elle eu recours à l'Agence pour l'Emploi pour trouver du travail ?

- OUI..... 20,7 %
- NON..... 79,2 %

Q.205 - A-t-il/elle l'intention d'avoir une activité professionnelle rémunérée dans l'avenir ?

- OUI..... 25,6 %
- NON..... 67,1 %
- N.S.P..... 7,3 %

Q.206 - Si on lui proposait aujourd'hui un emploi qui lui convienne, le prendrait-elle ?

- OUI..... 48,8 %
- NON..... 46,0 %
- N.S.P..... 5,2 %

Q.207 - Quand a-t-il/elle l'intention de commencer à chercher du travail ?

- dans les 6 prochains mois..... 15,5 %
- dans 6 mois à moins d'1 an..... 3,3 %
- dans plus d'1 an..... 67,1 %
- N.S.P..... 14,1 %

(Q. 208 à Q. 222 N = 299 cf. Q.200 : conjointes actives)

Q.208 - A-t-il/elle travaillé comme d'habitude au cours des 7 jours écoulés ou s'est-il/elle absenté(e) pour quelque raison que ce soit ?

- a travaillé comme d'habitude.....	87,3	%
- a été absent une partie de la semaine.....	1,7	%
- a été absent toute la semaine.....	11,0	%

Q.209 - S'est-il/elle absenté(e) pour cause de ...

... maladie.....	24,2	%
... accident.....	4,0	%
... congé de maternité.....	33,3	%
... congés payés ou vacances.....	26,3	%
... autre raison, par ex : convenance personnelle, récupération d'heures supplémentaires..... (préciser).....	12,1	%
.....		

Q.210 - Depuis combien de temps est-il/elle resté(e) absent(e) de son travail ?

- moins de 2 semaines.....	13,8	%
- 2 semaines à moins d'1 mois.....	20,7	%
- 1 mois à moins d'1 mois et demi.....	8,6	%
- 1 mois et demi à moins de 3 mois.....	22,4	%
- 3 mois à moins de 6 mois.....	19,0	%
- 6 mois ou plus.....	15,5	%

Q.211A- Quelle est sa profession ?

(Noter en clair avec le maximum de précisions la qualification)

SALARIE	AGRICOLE	0.11
PATRON IND.	COMMERCE	3.56
PROF. LIB.	CAU. SUP.	2.90
CADRE MOYEN		16.82
EMPLOYE		32.07
OUVRIER	QUALIFIE	6.01
OUVRIER	SPECIAL.	24.16
PERSONNEL DE SERVICE		13.36
AUTRE		0.33
SANS REPONSE		0.67

ENSEMBLE

100.00

Q.211B- Travaille-t-il/elle ...

... dans le secteur public..... A (non codée)
 ... dans le secteur privé..... B

Q.212 - Est-il/elle salarié(e) ou à son compte ?

- salarié(e)..... 95,5 %
 - à son compte..... 4,5 %

Q.213 - Combien de salariés emploie-t-il/elle en dehors des membres de sa famille ?

- aucun..... 65,0 %
 - 1 à 5 salariés..... 25,0 %
 - 6 à 24 salariés..... 7,5 %
 - 25 salariés et plus..... 2,5 %

Q.214 - Dans cet emploi est-il/elle ...



TENDRE LISTE-REPONSE

- employé par une entreprise de travail temporaire (ou une société d'intérim)..... 1,1 %
 - en période d'essai..... 0,3 %
 - en stage..... 0,6 %
 - salarié avec un contrat dont la durée était fixée à l'avance (contrat à durée déterminée)..... 4,8 %
 - salarié avec un contrat sans limite de durée (contrat à durée indéterminée)..... 89,5 %
 - autre (*préciser* →)..... 3,6 %

Q.215 - Combien de salariés environ sont employés dans l'entreprise où il/elle travaille ?

- 1 à 5..... 10,4 %
 - 6 à 9..... 6,1 %
 - 10 à 49..... 20,1 %
 - 50 à 99..... 9,2 %
 - 100 à 199..... 9,5 %
 - 200 à 499..... 16,5 %
 - 500 ou plus..... 24,2 %
 NON REPONSE 4,1 %

Q.216 - Quel est le secteur d'activité de son entreprise ?

(Noter en clair)

AGRICULTURE	0.56
EXTRACTION DISTRIB.	0.67
SIDERURGIE FONDERIE	3.01
IND.CONSTRUC. VERRE	1.23
INDUSTRIE CHIMIQUE	3.01
ELECTRONIQ. PRECIS.	3.23
CONST.AUTO - AVIONS	1.67
INDUSTRIE ALIMENT.	5.13
TEXTILE CUIR	4.01
TRAVAIL DU BOIS	1.56
IMPRIMERIE PRESSE	1.23
BTP	2.68
COMMERC.GROS INTERM.	1.67
COMMERCE DETAIL	11.26
REPARATION	0.56
HOTEL - CAFE RESTAU.	1.45
TRANSPORTS	1.23
TELECOM.	1.34
CONSEIL INTERIM	3.34
RECHERCHE ENSEIGN.	12.15
SECU.SOCIALE SANTE	22.07
SERV.CULTURE DIVERS	8.70
ASSURANCES BANQUES	4.24
ADMINIST. GENERALE	3.34
SANS REPONSE	0.67
ENSEMBLE	100.00

Q.217 - Pouvez-vous m'indiquer le nom de l'entreprise où il/elle travaille ?

(Non exploitée)

Q.218 - Travaille-t-il/elle à temps plein ou à temps partiel ?

- à temps plein..... 82,5 %
 - à temps partiel..... 17,5 %

Q.219 - Préférerait-il/elle avoir un travail à temps complet si il/elle pouvait en avoir un ?

- OUI..... 19,9 %
 - NON..... 67,9 %

Q.220 - En ce moment, combien en moyenne fait-il/elle d'heures de travail par semaine, y compris les heures supplémentaires si il/elle les fait régulièrement, mais non compris les heures d'astreinte ? ^{N.R....}

ENQUETEUR : si une personne fait par exemple 40h une semaine et 48h la semaine suivante, prendre la moyenne soit 44 heures

- 19 heures ou moins..... 6,5 %
 - 20 à 24 heures..... 8,2 %
 - 25 à 29 heures..... 4,2 %
 - 30 à 34 heures..... 2,8 %
 - 35 à 39 heures..... 3,5 %
 - 40 heures..... 56,8 %
 - 41 à 44 heures..... 6,9 %
 - 45 à 49 heures..... 3,6 %
 - 50 à 54 heures..... 1,9 %
 - 55 heures ou plus..... 3,5 %
 - ne peut pas dire, cela change trop souvent 2,2

Q.221 - Pouvez-vous me dire combien il/elle gagne par mois, c'est-à-dire quel est son revenu net mensuel (toutes primes et indemnités comprises, mais après déduction des charges sociales) ?

➔ TENDRE LISTE-REPONSE

- . Si l'interviewé demande sur quelle période il doit calculer le salaire, lui dire de faire la moyenne des trois derniers mois.
- . Si travaille depuis moins d'un mois, si intérim ou vacataire (paiement à la pièce), donner un chiffre approximatif mensuel.
- . Si connaît seulement le salaire brut, prendre cette somme diminuée de 10 %.

Noter en clair → F puis coder

499 F ou moins.....	A	2,4	%
500 F à 699 F.....	B	1,6	%
700 F à 999 F.....	C	2,2	%
1 000 F à 1 199 F.....	D	3,2	%
1 200 F à 1 499 F.....	E	4,6	%
1 500 F à 1 699 F.....	F	2,0	%
1 700 F à 1 999 F.....	G	5,9	%
2 000 F à 2 499 F.....	H	20,7	%
2 500 F à 2 999 F.....	I	18,6	%
3 000 F à 3 499 F.....	J	16,5	%
3 500 F à 3 999 F.....	K	9,0	%
4 000 F à 4 499 F.....	L	5,0	%
4 500 F à 4 999 F.....	M	1,6	%
5 000 F à 5 999 F.....	N	4,3	%
6 000 F à 6 999 F.....	O	0,9	%
7 000 F à 7 999 F.....	P	0,4	%
8 000 F à 9 999 F.....	Q	0,6	%
10 000 F à 11 999 F.....	R	0,5	%
12 000 F à 13 999 F.....	S	0,0	%
14 000 F et plus.....	T	0,0	%
- ne sait pas, ne veut pas dire.....		0,0	%

Q.222 - Du moins, pouvez-vous me dire si le revenu mensuel de votre conjoint est ...

... supérieur à 4 000 F.....	15,4	%
... inférieur à 2 500 F.....	6,1	%
... compris entre les deux.....	26,1	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	30,8	%
- NON REPONSE	21,5	%

Q.223A - A TOUS LES CHEFS DE MENAGE
 Combien deviez-vous payer d'impôts sur le revenu en 1978?

MOINS 1001 FRANCS	12.30
1001 A 2000 FRANCS	12.63
2001 A 3000 FRANCS	8.91
3001 A 5000 FRANCS	11.24
5001 A 7500 FRANCS	5.91
7501 A 10000 FRANCS	4.34
10001-15000 FRANCS	1.75
15001-20000 FRANCS	1.28
20001 FRANCS ET PLUS	1.20
CODE 99997 / 99998	30.89
CODE ZERO	9.53
 ENSEMBLE	 100.00

Q.223B - Du moins, pouvez-vous me dire si le montant des impôts sur le revenu que vous deviez payer en 1978 était ...

... supérieur à 4 500 F.....	28,5	%
... inférieur à 250 F.....	1,4	%
... compris entre les deux.....	40,2	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	24,5	%
NON REPONSE	5,3	%

Q.224 - Avez-vous pu les payer ...

... en totalité.....	94,3	%
... en partie seulement.....	2,8	%
... pas du tout.....	1,0	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	1,9	%

Q.225A - Et combien deviez-vous payer d'impôts locaux en 1978 pour ce logement ?

MOINS DE 201 FRANCS	4,64
201 A 400 FRANCS	8,32
401 A 600 FRANCS	11,10
601 A 800 FRANCS	14,75
801 A 1000 FRANCS	14,86
1001 A 1200 FRANCS	11,79
1201 A 1400 FRANCS	5,37
1401 A 1600 FRANCS	3,32
1601 A 2000 FRANCS	2,19
PLUS DE 2000 FRANCS	1,64
CODE 9997 - 9998	13,62
NON DECLARE - RIEN	8,40
 ENSEMBLE	 100,00

N.S.P., ne veut pas dire

Q.225B - Du moins, pouvez-vous me dire si le montant de vos impôts locaux en 1978 était ...

... supérieur à 1 000 F.....	27,8	%
... inférieur à 200 F.....	4,9	%
... compris entre les deux.....	33,9	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	23,3	%

NON REPONSE

10,2 %

Q.226 - Avez-vous pu les payer ...

... en totalité.....	91,8	%
... en partie seulement.....	1,1	%
... pas du tout.....	1,7	%
- N.S.P., ne veut pas dire.....	1,4	%
NON REPONSE	3,8	%

Q.227 - Y-a-t-il d'autres personnes qui vivent dans ce logement qui font une déclaration d'impôts séparée ?

	- OUI.....	10,9 %
	- NON.....	82,3 %
	- N.S.P., ne veut pas dire.....	0,5 %
	- NON REPONSE	6,2 %

Q.228A- De qui s'agit-il ? (remplir le tableau)
 Pour chaque personne, demander :
 Combien cette personne devait-elle approximativement payer d'impôts sur le revenu en 1978 ?
 Si une seule personne, indiquer la somme directement dans l'encadré "Total"
 Si plusieurs personnes, reporter le total des sommes dans cet encadré

Prénoms (ou désignation habituelle dans le foyer)	Montant de l'impôt dû en 1978

(Exploité uniquement dans le cadre du calcul du revenu total moins impôts)

Q.228B- Du moins, pouvez-vous me dire si les impôts sur le revenu que devaient payer en 1978 (citer la(ou les) personnes) étaient ... :

... supérieurs à 3 000 F.....	13,9 %
... inférieurs à 250 F.....	2,8 %
... compris entre les deux.....	22,2 %
- N.S.P., ne veut pas dire.....	34,7 %

N.R.: 26,4 %

Q.229 à Q.233

Concerne les ^{autres} personnes de 16 ans et plus du foyer (n°10 à 15 dans le tableau de la 1ère page)
S'il n'y en a pas, passer à Q.234

(N = 1058)

A poser verticalement pour chaque personne concernée

Début carte 8
1 à 8 idem carte 1
9 = 8

Coder dans la colonne correspondante au n° d'ordre.

Q.229 - Exerce-t-il/elle en ce moment une activité professionnelle ?

- OUI
- NON

Non réponse

Q.230 - En ce moment se trouve-t-il/elle dans l'une des situations suivantes ?

➔ TENDRE LISTE-REPONSE

- au chômage
- en préretraite
- en retraite
- ménagère au foyer
- étudiant(e) à plein temps
- dans l'impossibilité de travailler du fait d'une longue maladie ou d'une infirmité
- autre situation (militaire du contingent, congé sans solde)

➔ Q.231 - A-t-il/elle travaillé comme d'habitude au cours des sept jours écoulés ou s'est-il/elle absenté(e) pour cause de maladie (accident ou congé de maternité) ?

- a travaillé comme d'habitude
- absent pour cause de maladie, accident ou congé de maternité
- absent pour une autre raison
- Non réponse....

Parlons maintenant des autres personnes de 16 ans et plus de votre foyer.

	N° 10	N° 11	N° 12	N° 13	N° 14
	N=684	N=263	N=84	N=24	N=4
	- en % -				
	43,1	37,6	24,7	47,8	50,0
	56,0	60,1	72,9	52,2	50,0
	0,9	2,3	2,3	0,0	0,0
	15,0	18,6	17,7	16,7	50,0
	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0
	9,1	5,6	9,7	0,0	0,0
	1,0	1,2	3,2	16,7	0,0
	61,9	59,6	53,2	66,7	50,0
	4,9	2,5	9,7	0,0	0,0
	8,0	11,8	6,4	0,0	0,0
	95,3	91,9	100,0	100,0	50,0
	1,3	3,0	0,0	0,0	0,0
	1,7	4,0	0,0	0,0	50,0
	1,7	1,0	0,0	0,0	0,0

Q. 232 - Pouvez-vous me dire combien il/elle gagne par mois, c'est-à-dire quel est son revenu net mensuel (toutes primes et indemnités comprises, mais après déduction des charges sociales) ?

- en % -

	N° 10	N° 11	N° 12	N° 13	N° 14
499 ou moins	3,5	4,5	0,0	0,0	0,0
500 à 699 francs	3,1	1,1	5,9	0,0	0,0
700 à 999 francs	5,1	4,5	0,0	11,1	0,0
1 000 à 1 199 francs	0,4	2,2	0,0	0,0	0,0
1 200 à 1 499 francs	2,0	1,1	0,0	0,0	0,0
1 500 à 1 699 francs	3,5	5,6	0,0	22,2	0,0
1 700 à 1 999 francs	13,0	13,5	11,8	22,2	100,0
2 000 à 2 499 francs	29,5	34,8	64,7	33,3	0,0
2 500 à 2 999 francs	23,2	19,1	5,9	11,1	0,0
3 000 à 3 499 francs	11,0	8,0	11,8	0,0	0,0
3 500 à 3 999 francs	3,1	5,6	0,0	0,0	0,0
4 000 à 4 499 francs	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
4 500 à 4 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
5 000 à 5 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
6 000 à 6 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
7 000 à 7 999 francs	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
8 000 à 9 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10 000 à 11 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
12 000 à 13 999 francs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
14 000 francs et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Q. 233 - Du moins, pouvez vous me dire si son revenu net mensuel est supérieur à 4 000 francs, inférieur à 2 000 ou compris entre les deux ?

Supérieur à 4 000 francs	4,5	0,0	0,0	0,0
Inférieur à 2 000 francs	11,4	9,1	25,0	100,0
Compris entre les deux	35,0	18,2	0,0	0,0
Non réponse	50,0	72,7	75,0	0,0

Q. 234 - DIFFERENTS TYPES DE REVENUS NON SALARIAUX

	Oui	Non
- PRESTATIONS FAMILIALES	41,4 %	58,6 %
. Complément familial	19,5 %	80,5 %
. Allocations familiales	32,6 %	67,4 %
. Allocation de Parent isolé	0,7 %	99,3 %
. Allocation d'orphelin	2,1 %	97,9 %
. Allocation pour frais de garde	0,2 %	99,8 %
. Aide personnalisé au logement	0,07 %	99,9 %
. Allocation logement	19,1 %	80,9 %
- ALLOCATION CHOMAGE	3,8 %	96,2 %
. Aide supplémentaire d'attente	0,8 %	99,2 %
. Assedic	3,1 %	96,9 %
. Aide publique	3,0 %	97,0 %
- PRE-RETRAITE	0,9 %	99,1 %
- BOURSE D'ETUDES SECONDAIRES	3,0 %	97,0 %
- BOURSE D'ETUDES UNIVERSITAIRES	2,1 %	97,9 %
- INDEMNITES JOURNALIERES DE MALADIE	2,4 %	97,6 %
- INDEMNITES JOURNALIERES DE MATERNITE	0,2 %	99,8 %
- GARANTIE MUTUELLE	0,1 %	99,8 %
- ALLOCATIONS PRENATALES	1,5 %	98,5 %
- ALLOCATIONS POSTNATALES	1,8 %	98,2 %
- ALLOCATIONS SPECIALES D'EDUCATION	0,4 %	99,6 %
- ALLOCATIONS POUR HANDICAPES	1,2 %	98,8 %
<hr/>		
- PENSIONS d'ACCIDENTS DU TRAVAIL	3,6 %	96,4 %
- PENSIONS D'INVALIDES DE GUERRE	1,3 %	98,6 %
- PENSIONS d'AUTRES INVALIDITES	2,1 %	97,8 %
- PENSIONS DE REVERSION DE VEUVE	5,2 %	94,8 %
- PENSIONS DE VEUVES DU TRAVAIL	0,2 %	99,8 %
- PENSIONS DE VEUVES DE GUERRE	0,1 %	99,8 %
<hr/>		
- RETRAITE DU F.N.S.	0,6 %	99,4 %
- RETRAITE DE SECURITE SOCIALE	10,2 %	89,8 %
- RETRAITES COMPLEMENTAIRES	8,6 %	91,3 %
- RETRAITES d'ANCIENS COMBATTANTS	2,1 %	97,9 %
- RETRAITES ARTISANS ET COMMERCANTS	1,5 %	98,5 %

<u>DIFFERENTS TYPES DE REVENUS NON SALARIAUX</u>	Oui	Non
- RETRAITES DES FONCTIONNAIRES	3,5 %	96,5 %
- RETRAITES de la S.N.C.F.	1,9 %	98,1 %
- AUTRES REGIMES DE RETRAITES	1,8 %	98,2 %
- RETRAITES NON DEFINIES	2,0 %	98,0 %
- AIDE SOCIALE	0,7 %	99,3 %
- PENSIONS ALIMENTAIRES	1,3 %	98,7 %
- PENSIONS VERSEES AUX PARENTS	1,0 %	99,0 %
- REVENUS TIRES DES ACTIONS ET OBLIGATIONS	1,0 %	99,0 %
- REVENUS FONCIERS	1,5 %	98,5 %
- RENTES VIAGERES	0,1 %	99,8 %

Q.235 - A poser s'il y a des enfants de moins de 16 ans dans le foyer
(voir tableau première page), sinon passer à Q.237) (N = 1316)

Bénéficiez-vous de repas à prix réduits (ou gratuits) pour vos enfants en dehors des réductions correspondant à des bourses d'études secondaires ?

- OUI, gratuité.....	1,2	%
- OUI, prix réduits.....	3,1	%
- NON, aucune réduction en dehors des bourses d'études secondaires.....	86,5	%
NON REPONSE	9,2	%

Q.236 - Pour combien d'enfants ?

- 1 enfant	38,7	%
- 2 enfants	24,2	%
- 3 enfants	4,8	%
- 4 enfants	1,6	%
- 5 enfants	3,2	%
- 6 enfants	1,6	%
- 7 enfants	0,0	%
- 8 enfants	25,8	%
- 9 enfants	0,0	%

Instruction finale :

Je vous remercie de votre collaboration
puis vérifier les réponses à Q.201 et Q.230

- si aucune réponse précédée de la mention ENQ, passer directement à Q.237,
- si une ou plusieurs réponses suivies de la mention ENQ, vous devez poser un questionnaire complémentaire directement à chaque personne concernée.

Dire :

Je souhaiterais maintenant interroger :

(Citer les personnes)

Si cette (ou ces) personne(s) ne sont pas présentes dans le foyer, prendre rendez-vous.

Pouvez-vous me dire quand je pourrai rencontrer (jour et heure) :

	Prénom	N° d'ordre tableau 1e pag
1ère personne.....	-----	□
2ème personne.....	-----	□
3ème personne.....	-----	□

Q.237 - Si un des membres de notre équipe revient dans quelques mois pour vous poser quelques questions supplémentaires, vous sera-t-il possible de le recevoir ?

- OUI, bien sûr.....	1	85,5	%
- NON, certainement pas.....	2	3,8	%
- peut-être, ne peut pas dire.....	9	8,7	%
NON REPONSE		2,0	%

71

COMPLEMENT D'INFORMATION

A remplir après la visite

Q.238 - Etat des constructions dans l'environnement immédiat
(100 mètres de chaque côté de l'immeuble)

- propre et bien entretenu.....	76,0	%
- généralement propre et bien entretenu avec des îlots délabrés.....	19,2	%
- un grand nombre d'îlots délabrés.....	2,4	%
- entièrement délabrés.....	0,07	%
NON REPONSE	2,4	%

Q.239 - Etat des rues et des trottoirs dans l'environnement immédiat
(100 mètres de chaque côté de l'immeuble)

- en bon état.....	71,0	%
- à peu près en bon état mais nécessite quelques travaux.....	19,5	%
- nécessite un certain nombre de travaux.....	5,9	%
- nécessite un grand nombre de travaux.....	1,1	%
NON REPONSE	2,4	%

Q.240 - Aspect de l'environnement immédiat
(100 mètres de chaque côté de l'immeuble)

- beaucoup d'arbres et d'espaces verts y compris les jardins.....	17,9	%
- un certain nombre d'arbres et d'espaces verts...	33,6	%
- peu d'arbres et d'espaces verts.....	29,1	%
- ni arbres, ni espaces verts.....	17,0	%
NON REPONSE	2,4	%

A N N E X E I I I

REVENU MENSUEL DU MENAGE :

calcul et composantes

ANNEXE 3

Revenu mensuel du ménage : calcul et composantes

I - REVENU DU TRAVAIL DES ACTIFS SALARIES.

- Salaire du Chef de ménage : on prend la médiane des classes - Q. 89 A

Classe	Médiane	Code
499 ou moins	400	01
500 à 699	625	02
700 à 999	875	03
1 000 à 1 199	1 100	04
1 200 à 1 499	1 300	05
1 500 à 1 699	1 600	06
1 700 à 1 999	1 850	07
2 000 à 2 499	2 200	08
2 500 à 2 999	2 750	09
3 000 à 3 499	3 250	10
3 500 à 3 999	3 750	11
4 000 à 4 499	4 200	12
4 500 à 4 999	4 700	13
5 000 à 5 999	5 400	14
6 000 à 6 999	6 300	15
7 000 à 7 999	7 300	16
8 000 à 9 999	8 700	17
10 000 à 11 999	10 600	18
12 000 à 13 999	12 500	19
14 000 et plus	15 000	20
Ne sait pas, ne veut pas dire		21

- Si le salaire du chef de ménage = Q 89 A = 21, prendre Q. 89 B

Q 89 B = 1 → 5 000
 Q 89 B = 2 → 2 000
 Q 89 B = 3 → 3 500
 Q 89 B = 4 ou 5 → 0

⊕ Q. 89 C : prime de vacances et/ou 13^{ème} mois
 12

⊕ Q. 221 : salaire du conjoint : on prend la valeur médiane des classes

⊕ Q. 232 : salaires des autres membres du ménage : on prend la valeur médiane des classes.

⊕ Q. : retraites :

. retraite de la sécurité sociale
 + retraite complémentaire
 . retraite de fonctionnaire
 . retraite de la S.N.C.F.
 + autres régimes de retraite
 . retraite trimestrielle
 . retraite artisan - commerçants

} chacune de ces retraites est divisée par 3 pour calculer un revenu mensuel.

I bis - REVENU DU TRAVAIL DES ACTIFS NON SALARIES

Valeur médiane des classes - Q. 89 E

Classe	Médiane	Code
5 999 ou moins	4 800	01
6 000 à 8 399	7 500	02
8 400 à 11 999	10 500	03
12 000 à 14 399	13 200	04
14 400 à 17 999	15 600	05
18 000 à 20 399	19 200	06
20 400 à 23 399	22 200	07
24 000 à 29 999	26 400	08
30 000 à 35 999	33 000	09
36 000 à 41 999	39 000	10
42 000 à 47 999	45 000	11
48 000 à 53 999	50 400	12
54 000 à 59 999	56 400	13
60 000 à 71 999	64 800	14
72 000 à 83 999	75 600	15
84 000 à 95 999	87 600	16
96 000 à 119 999	104 400	17
120 000 à 143 999	127 200	18
144 000 à 167 999	150 000	19
168 000 et plus	180 000	20
Ne sait pas, ne veut pas dire	:	21

Etant donné la base mensuelle, ces revenus sont divisés par 12.

Si Q 89 E = non réponse, prendre Q. 89 F.

Q 89 F = 1 → 60 000
 Q 89 F = 2 → 24 000
 Q 89 F = 3 → 42 000
 Q 89 F = 4 ou 5 → 0

⊕

. retraite de la sécurité sociale
 + retraite complémentaire
 + retraite artisan-commerçant
 + retraite fonctionnaire
 + retraite de la S.N.C.F.
 + autres régimes de retraite
 + retraite trimestrielle

} pour atteindre
 une base mensuelle
 ces retraites trimes-
 trielles sont divisées
 par 3.

I ter - REVENU DES NONS ACTIFS = somme des retraites.

II - REVENUS DE REPARATION

Indemnité de maladie
 + indemnité journalière de maternité
 + mutuelle garantie
 + pension accident du travail
 + pension invalide de guerre
 + pension veuve du travail
 + pension veuve de guerre

} Pour atteindre
 une base mensuelle
 ces pensions trimes-
 trielles sont divisées
 par 3.

II bis - REVENUS DE REPARATION LIES AU CHOMAGE

Allocation chômage
 + pré-retraite
 + Q. 130 A (médiane des classes)

divisé par 12

III - REVENUS ALLOCATAIRES

Prestations familiales
 + bourses d'études secondaires
 + bourses d'études universitaires
 + allocations prénatales
 + allocation éducation spéciale
 + allocation handicapé
 + pension invalide
 + retraite du F.N.S.
 + aide sociale

divisé par 3

IV - REVENU REDISTRIBUTIF

II + II bis + III = Revenu de réparation
 + revenu de réparation lié au chômage
 + revenus allocataires.

V - REVENUS DUS A LA SITUATION FAMILIALE

Pensions alimentaires
 + pensions versées par parents

VI - REVENUS DU CAPITAL

Actions, obligations
 Revenu foncier
 Rente viagère

divisé par 12

VII - REVENU TOTAL

I ou I bis + II + II bis + III + V + VI

A N N E X E I V

Indices de précarité

et Conditions de vie

Tableau A : Disposition de l'eau chaude selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	DISPOSE		PARTAGE		DISPOSE PAS		ENSEMBLE
	INDIVID.		L'USAGE		DU TOUT		
CHOMEUR non primo demandeur	76 2,98		0 0,0		6 3,43		82 2,99
	92,68		0,0		7,32		100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	24 0,94		2 16,29		4 2,29		30 1,10
	80,00		6,67		13,33		100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	128 5,02		0 0,0		9 5,14		137 5,00
	93,43		0,0		6,57		100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	104 4,08		0 0,0		3 1,71		107 3,91
	97,20		0,0		2,80		100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl. ds 3 dern. ans	54 2,12		0 0,0		5 2,86		59 2,15
	91,53		0,0		8,47		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	439 17,22		0 0,0		9 5,14		448 16,36
	97,99		0,0		2,01		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	63 2,47		0 0,0		4 2,29		67 2,45
	94,03		0,0		5,97		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	102 4,00		0 0,0		11 6,29		113 4,13
	90,27		0,0		9,73		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	567 22,24		2 14,29		12 6,86		581 21,21
	97,59		0,34		2,07		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	45 1,76		0 0,0		3 1,71		48 1,75
	93,75		0,0		6,25		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	95 3,73		0 0,0		10 5,71		105 3,83
	90,48		0,0		9,52		100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	71 2,78		0 0,0		3 1,71		74 2,70
	95,95		0,0		4,05		100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	112 4,39		0 0,0		8 4,57		120 4,38
	93,33		0,0		6,67		100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	669 28,24		10 71,43		88 50,29		767 28,00
	87,22		1,30		11,47		100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2550 100,00		14 100,00		175 100,00		2739 100,00
	93,10		0,51		6,39		100,00

Tableau B : Disposition du téléphone selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	DISPOSE	PARTAGE	DISPOSE PAS	ENSEMBLE
	INDIVID.	L'USAGE	DU TOUT	
CHOMEUR non primo demandeur	36 2,11 43,90	3 3,75 3,66	43 4,52 52,44	82 2,99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	20 1,17 66,67	2 2,50 6,67	8 0,84 26,67	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	59 3,45 43,07	7 8,75 5,11	71 7,47 51,82	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	67 3,92 62,62	5 6,25 4,67	35 3,68 32,71	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. an	30 1,76 50,85	1 1,25 1,69	28 2,94 47,46	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	282 16,51 62,95	8 10,00 1,79	158 16,61 35,27	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	32 1,87 47,76	3 3,75 4,48	32 3,36 47,76	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	58 3,40 51,33	2 2,50 1,77	53 5,57 46,90	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	429 25,12 73,84	17 21,25 2,93	135 14,20 23,24	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	33 1,93 68,75	0 0,0 0,0	15 1,58 31,25	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	75 4,39 71,43	2 2,50 1,90	28 2,94 26,67	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	38 2,22 51,35	3 3,75 4,05	33 3,47 44,59	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	93 5,44 77,50	2 2,50 1,67	25 2,63 20,83	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	456 26,70 59,45	25 31,25 3,26	286 30,07 37,29	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1708 100,00 62,36	80 100,00 2,92	951 100,00 34,72	2739 100,00 100,00

Tableau C : Disposition d'une voiture selon l'indice de précarité

EFFECTIFS	OUI		OUI DEUX		NON		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	UNE	OU PLUS	AUCUNE		
CHOMEUR non primo demandeur	43	2,60	8	2,63	31	3,99	82
	52,44		9,76		37,80		100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	12	0,72	2	0,66	16	2,06	30
	40,00		6,67		53,33		100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	94	5,67	12	3,95	31	3,99	137
	68,61		8,76		22,63		100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	75	4,53	23	7,57	9	1,16	107
	70,09		21,50		8,41		100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann	40	2,41	7	2,30	12	1,55	59
	67,80		11,86		20,34		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	336	20,28	56	18,42	55	7,09	448
	75,00		12,50		12,28		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	48	2,90	4	1,32	15	1,93	67
	71,64		5,97		22,39		100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	84	5,07	8	2,63	21	2,71	113
	74,34		7,08		18,58		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	429	25,89	93	30,59	59	7,60	581
	73,84		16,01		10,15		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	30	1,81	7	2,30	11	1,42	48
	62,50		14,58		22,92		100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	66	3,98	13	4,28	26	3,35	105
	62,86		12,38		24,76		100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	46	2,78	13	4,28	15	1,93	74
	62,16		17,57		20,27		100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	70	4,22	35	11,51	15	1,93	120
	58,33		29,17		12,50		100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	284	17,14	23	7,57	459	59,15	767
	37,03		3,00		59,84		100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1657	100,00	304	100,00	776	100,00	2739
	60,50		11,10		28,33		100,00

Tableau D : Disposition d'une cuisinière selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	81 3,06 98,78	1 1,04 1,22
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	30 1,14 100,00	0 0,0 0,0	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	136 5,15 99,27	1 1,04 0,73	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	107 4,05 100,00	0 0,0 0,0	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann	57 2,16 96,61	2 2,08 3,39	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	444 16,80 99,11	4 4,17 0,89	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	66 2,50 98,51	1 1,04 1,49	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	110 4,16 97,35	3 3,13 2,65	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	579 21,91 99,66	2 2,08 0,34	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	47 1,78 97,92	1 1,04 2,08	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc sociale en cas de maladie	105 3,97 100,00	0 0,0 0,0	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	69 2,61 93,24	5 5,21 6,76	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	120 4,54 100,00	0 0,0 0,0	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	691 26,14 90,09	76 79,17 9,91	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2643 100,00 96,50	96 100,00 3,50	2739 100,00 100,00

Tableau E : Disposition d'un aspirateur selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSENCE DE REPOSE		ENSEMBLE
CHOMEUR non primo demandeur	59 2,58	71,95	23 5,15	28,05	0 0,0	0 0,0	82 2,99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	25 1,09	83,33	5 1,12	16,67	0 0,0	0 0,0	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	109 4,76	79,56	28 6,26	20,44	0 0,0	0 0,0	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	96 4,19	89,72	11 2,46	10,28	0 0,0	0 0,0	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann	47 2,05	79,66	12 2,68	20,34	0 0,0	0 0,0	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	403 17,59	89,96	45 10,07	10,04	0 0,0	0 0,0	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	55 2,40	82,09	12 2,68	17,91	0 0,0	0 0,0	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	92 4,02	81,42	21 4,70	18,58	0 0,0	0 0,0	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	545 23,79	93,80	35 7,83	6,02	1 100,00	1 0,17	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	43 1,88	89,58	5 1,12	10,42	0 0,0	0 0,0	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. sociale en cas de maladie	91 3,97	86,67	14 3,13	13,33	0 0,0	0 0,0	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	54 2,36	72,97	20 4,47	27,03	0 0,0	0 0,0	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	107 4,67	89,17	13 2,91	10,83	0 0,0	0 0,0	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	564 24,62	73,53	203 45,41	26,47	0 0,0	0 0,0	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2291 100,00	83,64	447 100,00	16,32	1 100,00	1 0,04	2739 100,00 100,00

Tableau F : Disposition d'un réfrigérateur selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	79 2,99 96,34	3 3,19 3,66
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	30 1,13 100,00	0 0,0 0,0	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	137 5,18 100,00	0 0,0 0,0	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	107 4,05 100,00	0 0,0 0,0	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec au moins 3 empl. ds 3 dern. an.	57 2,16 96,61	2 2,13 3,39	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	441 16,67 98,44	7 7,45 1,56	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	66 2,50 98,51	1 1,06 1,49	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	110 4,16 97,35	3 3,19 2,65	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	578 21,85 99,48	3 3,19 0,52	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	47 1,78 97,92	1 1,06 2,08	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	103 3,89 98,10	2 2,13 1,90	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	71 2,68 95,95	3 3,19 4,05	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	119 4,50 99,17	1 1,06 0,83	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	699 26,43 91,13	68 72,34 8,87	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2645 100,00 96,57	94 100,00 3,43	2739 100,00 100,00

Tableau G : Disposition d'une machine à laver selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSCENCE DE REPOSE		ENSEMBLE
CHOMEUR non primo demandeur	70 3.13	85,37	12 2,41	14,63	0 0,0	0 0,0	82 2,99
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	27 1,21	90,00	3 0,60	10,00	0 0,0	0 0,0	30 1,10
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	118 5,27	86,13	18 3,62	13,14	1 25,00	1 0,73	137 5,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	94 4,20	87,85	13 2,62	12,15	0 0,0	0 0,0	107 3,91
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl's 3 dern. ann.	48 2,14	81,36	11 2,21	18,64	0 0,0	0 0,0	59 2,15
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	404 18,05	90,18	44 8,85	9,82	0 0,0	0 0,0	448 16,36
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	56 2,50	83,58	11 2,21	16,42	0 0,0	0 0,0	67 2,45
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	91 4,07	80,53	22 4,43	19,47	0 0,0	0 0,0	113 4,13
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	551 24,62	94,84	30 6,04	5,16	0 0,0	0 0,0	581 21,21
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	41 1,83	85,42	6 1,21	12,50	1 25,00	1 2,08	48 1,75
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	92 4,11	87,62	13 2,62	12,38	0 0,0	0 0,0	105 3,83
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	52 2,32	70,27	22 4,43	29,73	0 0,0	0 0,0	74 2,70
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	104 4,65	86,67	16 3,22	13,33	0 0,0	0 0,0	120 4,38
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	489 21,85	63,75	276 55,53	35,98	2 50,00	2 0,26	767 28,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2238 100,00	81,71	497 100,00	18,15	4 100,00	4 0,15	2739 100,00

Tableau H ; Disposition d'une télévision noir et blanc selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	ABSENCE DE REPOSE	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	46 3,11 56,10	35 2,86 42,68	1 2,70 1,22
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	12 0,81 40,00	18 1,47 60,00	0 0,0 0,0	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	82 5,54 59,85	55 4,50 40,15	0 0,0 0,0	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	66 4,46 61,68	38 3,11 35,51	3 8,11 2,80	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 emplds 3 dern. enr	41 2,77 69,49	17 1,39 28,81	1 2,70 1,69	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	258 17,43 57,59	187 15,30 41,74	3 8,11 0,67	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	38 2,57 56,72	28 2,29 41,79	1 2,70 1,49	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	64 4,32 56,64	49 4,01 43,36	0 0,0 0,0	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	308 20,81 53,01	268 21,93 46,13	5 13,51 0,86	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	27 1,82 56,25	18 1,47 37,50	3 8,11 6,25	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	58 3,92 55,24	43 3,52 40,95	4 10,81 3,81	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	39 2,64 52,70	34 2,78 45,95	1 2,70 1,35	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	64 4,32 53,33	54 4,42 45,00	2 5,41 1,67	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	376 25,41 49,02	378 30,93 49,28	13 35,14 1,69	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1480 100,00 54,03	1222 100,00 44,61	37 100,00 1,35	2739 100,00 100,00

Tableau I : Disposition d'une télévision couleur selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSCENCE DE REPONSE		ENSEMBLE	
CHOMEUR non primo demandeur	31	2,75	49	3,12	2	5,00	82	2,99
	37,80		59,76		2,44		100,00	
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	15	1,33	15	0,95	0	0,0	30	1,10
	50,00		50,00		0,0		100,00	
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	45	3,99	90	5,73	2	5,00	137	5,00
	32,85		65,69		1,46		100,00	
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	37	3,28	67	4,26	3	7,50	107	3,91
	34,58		62,62		2,80		100,00	
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 emplds 3 dern. enr	13	1,15	43	2,74	3	7,50	59	2,15
	22,03		72,88		5,08		100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	171	15,17	271	17,24	6	15,00	448	16,36
	38,17		60,49		1,34		100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	22	1,95	44	2,80	1	2,50	67	2,45
	32,84		65,67		1,49		100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	37	3,28	73	4,64	3	7,50	113	4,13
	32,74		64,60		2,65		100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	300	26,62	275	17,49	6	15,00	581	21,21
	51,64		47,33		1,03		100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	23	2,04	25	1,59	0	0,0	48	1,75
	47,92		52,08		0,0		100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	54	4,79	49	3,12	2	5,00	105	3,83
	51,43		46,67		1,90		100,00	
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	18	1,60	54	3,44	2	5,00	74	2,70
	24,32		72,97		2,70		100,00	
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	55	4,88	62	3,94	3	7,50	120	4,38
	45,83		51,67		2,50		100,00	
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	306	27,15	454	28,88	7	17,50	767	28,00
	39,90		59,19		0,91		100,00	
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1127	100,00	1572	100,00	40	100,00	2739	100,00
	41,15		57,39		1,46		100,00	

Tableau J : Disposition d'un électrophone selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSENCE DE REPONSE		ENSEMBLE	
CHOMEUR non primo demandeur	65 3,16	79,27	17 2,51	20,73	0 0,0	0,0	82 2,99	100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	18 0,87	60,00	12 1,78	40,00	0 0,0	0,0	30 1,10	100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	106 5,15	77,37	31 4,59	22,63	0 0,0	0,0	137 5,00	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chô.m. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	99 4,81	92,52	8 1,18	7,48	0 0,0	0,0	107 3,91	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chô.m. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ans	46 2,23	77,97	13 1,92	22,03	0 0,0	0,0	59 2,15	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	397 19,27	88,62	51 7,54	11,38	0 0,0	0,0	448 16,36	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	58 2,82	86,57	9 1,33	13,43	0 0,0	0,0	67 2,45	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchent que indemn. séc. soc en cas de maladie	90 4,37	79,65	23 3,40	20,35	0 0,0	0,0	113 4,13	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	510 24,76	87,78	71 10,50	12,22	0 0,0	0,0	581 21,21	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	36 1,75	75,00	12 1,78	25,00	0 0,0	0,0	48 1,75	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	84 4,08	80,00	21 3,11	20,00	0 0,0	0,0	105 3,83	100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	63 3,06	85,14	11 1,63	14,86	0 0,0	0,0	74 2,70	100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	93 4,51	77,50	27 3,99	22,50	0 0,0	0,0	120 4,38	100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	394 19,13	51,37	370 54,73	48,24	3 100,00	0,39	767 28,00	100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2060 100,00	75,21	676 100,00	24,68	3 100,00	0,11	2739 100,00	100,00

Tableau K : Disposition d'un lave-vaisselle selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	ABSCENCE DE REPONSE	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	7 2,25 8,54	74 3,08 90,24	1 4,00 1,22
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	0 0,0 0,0	30 1,25 100,00	0 0,0 0,0	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	15 4,82 10,95	122 5,08 89,05	0 0,0 0,0	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	17 5,47 15,89	90 3,75 84,11	0 0,0 0,0	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ans	4 1,29 6,78	53 2,21 89,83	2 8,00 3,39	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	57 18,33 12,72	387 16,10 86,38	4 16,00 0,89	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	4 1,29 5,97	62 2,58 92,54	1 4,00 1,49	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	9 2,89 7,96	104 4,33 92,04	0 0,0 0,0	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	110 35,37 18,93	465 19,35 80,03	6 24,00 1,03	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	2 0,64 4,17	46 1,91 95,83	0 0,0 0,0	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	9 2,89 8,57	96 4,00 91,43	0 0,0 0,0	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	10 3,22 13,51	64 2,66 86,49	0 0,0 0,0	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	31 9,97 25,83	88 3,66 73,33	1 4,00 0,83	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	36 11,58 4,69	721 30,00 94,00	10 40,00 1,30	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	311 100,00 11,35	2403 100,00 87,73	25 100,00 0,91	2739 100,00 100,00

Tableau L : Disposition d'un congélateur selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSENCE DE REPOSE		ENSEMBLE	
CHOMEUR non primo demandeur.	26	3,61	56	2,78	0	0,0	82	2,99
	31,71		68,29		0,0	0,0	100,00	
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	5	0,69	25	1,24	0	0,0	30	1,10
	16,67		83,33		0,0	0,0	100,00	
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	25	3,47	111	5,52	1	12,50	137	5,00
	18,25		81,02		0,73		100,00	
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	34	4,72	72	3,58	1	12,50	107	3,91
	31,78		67,29		0,93		100,00	
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl's 3 dern. ann	14	1,94	45	2,24	0	0,0	59	2,15
	23,73		76,27		0,0	0,0	100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	129	17,92	319	15,86	0	0,0	448	16,36
	28,79		71,21		0,0	0,0	100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	17	2,36	48	2,39	2	25,00	67	2,45
	25,37		71,64		2,99		100,00	
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	26	3,61	87	4,33	0	0,0	113	4,13
	23,01		76,99		0,0	0,0	100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	215	29,86	365	18,15	1	12,50	581	21,21
	37,01		62,82		0,17		100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	17	2,36	31	1,54	0	0,0	48	1,75
	35,42		64,58		0,0	0,0	100,00	
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	33	4,58	70	3,48	2	25,00	105	3,83
	31,43		66,67		1,90		100,00	
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	13	1,81	61	3,03	0	0,0	74	2,70
	17,57		82,43		0,0	0,0	100,00	
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	45	6,25	74	3,68	1	12,50	120	4,38
	37,50		61,67		0,83		100,00	
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	121	16,81	646	32,12	0	0,0	767	28,00
	15,78		84,22		0,0	0,0	100,00	
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	720	100,00	2011	100,00	8	100,00	2739	100,00
	26,29		73,42		0,29		100,00	

Tableau M : Disposition de vingt livres ou plus selon l'indice de précarité

EFFECTIFS	OUI		NON		ABSENCE DE		ENSEMBLE
	% COLONNE	% LIGNE	% COLONNE	% LIGNE	REPOSE		
CHOMEUR non primo demandeur	55 2.87	67,07	25 3.08	30,49	2 15,38	2.44	82 2.99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	15 0.78	50,00	15 1,85	50,00	0 0.0	0.0	30 1.10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	97 5.07	70,80	40 4,93	29,20	0 0.0	0.0	137 5.00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	87 4.55	81,31	19 2,34	17,76	1 7,69	0.93	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 emplds 3 dern. ann	37 1,93	62,71	22 2,71	37,29	0 0.0	0.0	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	366 19,12	81,70	80 9,85	17,86	2 15,38	0,45	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	44 2,30	65,67	22 2,71	32,84	1 7,69	1,49	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	69 3,61	61,06	44 5,42	38,94	0 0.0	0.0	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	471 24,61	81,07	106 13,05	18,24	4 30,77	0,69	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	33 1,72	68,75	15 1,85	31,25	0 0.0	0.0	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	73 3,81	69,52	32 3,94	30,48	0 0.0	0.0	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	61 3,19	82,43	13 1,60	17,57	0 0.0	0.0	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	85 4,44	70,83	35 4,31	29,17	0 0.0	0.0	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	420 21,94	54,76	344 42,36	44,85	3 23,08	0,39	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1914 100,00	69,88	812 100,00	29,65	13 100,00	0,47	2739 100,00 100,00

Tableau N : Existence de parents dans la ville selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	58 2,80 70,73	24 3,59 29,27
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	24 1,16 80,00	6 0,90 20,00	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	94 4,54 68,61	43 6,43 31,39	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chô.m. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	86 4,15 80,37	21 3,14 19,63	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chô.m. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann	44 2,13 74,58	15 2,24 25,42	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	335 16,18 74,78	113 16,89 25,22	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	53 2,56 79,10	14 2,09 20,90	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	86 4,15 76,11	27 4,04 23,89	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	435 21,01 74,87	146 21,82 25,13	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	43 2,08 89,58	5 0,75 10,42	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	88 4,25 83,81	17 2,54 16,19	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	49 2,37 66,22	25 3,74 33,78	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	90 4,35 75,00	30 4,48 25,00	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	585 28,26 76,27	182 27,20 23,73	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	2070 100,00 75,58	669 100,00 24,42	2739 100,00 100,00

Tableau 0 : Fréquence des visites aux parents selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	AUJOURD'HUI	CETTE	CE	CETTE	PLUS D'UN	NON-REPOSE	ENSEMBLE
	OU HIER	SEMAINE	MOIS-CI	ANNEE	AN	BLANC...	
CHOMEUR non primo demandeur	33 3.19 40,24	15 2.24 18,29	7 2.93 8,54	3 4.17 3,66	0 0.0 0.0	24 3.59 29,27	82 2.99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	14 1.35 46,67	7 1.04 23,33	3 1.26 10,00	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	6 0.90 20,00	30 1.10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	48 4.64 35,04	28 4.18 20,44	13 5.44 9,49	5 6.94 3,65	0 0.0 0.0	43 6.43 31,39	137 5.00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	45 4.35 42,06	27 4.03 25,23	9 3.77 8,41	3 4.17 2,80	2 4.17 1,87	21 3.14 19,63	107 3.91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. an	24 2.32 40,68	11 1.64 18,64	8 3.35 13,56	0 0.0 0.0	1 2.08 1,69	15 2.24 25,42	59 2.15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	181 17.49 40,40	103 15.37 22,99	37 15.48 8,26	8 11.11 1,79	6 12,50 1,34	113 16,89 25,22	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	31 3.00 46,27	11 1.64 16,42	3 1.26 4,48	6 8,33 8,96	2 4.17 2,99	14 2,09 20,90	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	44 4.25 38,94	27 4.03 23,89	8 3,35 7,08	3 4.17 2,65	2 4.17 1,77	27 4,04 23,89	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	206 19.90 35,46	162 24.18 27,88	46 19,25 7,92	11 15,28 1,89	9 18,75 1,55	146 21,82 25,13	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	20 1.93 41,67	14 2.09 29,17	7 2.93 14,58	1 1,39 2,08	1 2,08 2,08	5 0,75 10,42	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	39 3.77 37,14	34 5.07 32,38	8 3,35 7,62	3 4.17 2,86	4 8,33 3,81	17 2,54 16,19	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	20 1.93 27,03	25 3,73 33,78	4 1,67 5,41	0 0.0 0.0	0 0.0 0.0	25 3,74 33,78	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	44 4.25 36,67	28 4.18 23,33	15 6,28 12,50	3 4.17 2,50	0 0.0 0.0	30 4,48 25,00	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	286 27.63 37,29	178 26,51 23,21	71 29,71 9,26	26 36,11 3,39	21 43,75 2,74	182 27,20 23,73	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1035 100,00 37,79	670 100,00 24,46	239 100,00 8,73	72 100,00 2,63	48 100,00 1,75	669 100,00 24,42	2739 100,00 100,00

Tableau P : Fréquence des visites aux amis selon l'indice de précarité

EFFECTIFS COLONNE & LIGNE	AUJOURD'HUI	CETTE	CE	PLUS D'UN	PAS	ENSEMBLE
	OU HIER	SEMAINE	MOIS-CI	MOIS	D'AMIS	
CHOMEUR non primo demandeur	33 3,45 40,24	20 2,50 24,39	12 3,02 14,63	5 2,02 6,10	12 3,68 14,63	82 2,99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	11 1,15 36,67	5 0,63 16,67	4 1,01 13,33	3 1,21 10,00	7 2,15 23,33	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage.	44 4,60 32,12	37 4,63 27,01	31 7,79 22,63	13 5,26 9,49	12 3,68 8,76	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	32 3,34 29,91	34 4,25 31,78	12 3,02 11,21	13 5,26 12,15	16 4,91 14,95	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec au moins 3 emplds 3 dern. ann.	24 2,51 40,68	16 2,00 27,12	13 3,27 22,03	3 1,21 5,08	3 0,92 5,08	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	140 14,63 31,25	169 21,13 37,72	61 15,33 13,62	32 12,96 7,14	45 13,80 10,04	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	26 2,72 38,81	18 2,25 26,87	9 2,26 13,43	3 1,21 4,48	10 3,07 14,93	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indem. séc. soc en cas de maladie	46 4,81 40,71	29 3,63 25,66	15 3,77 13,27	12 4,86 10,62	10 3,07 8,85	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	165 17,24 28,40	205 25,63 35,28	109 27,39 18,76	50 20,24 8,61	50 15,34 8,61	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	14 1,46 29,17	12 1,50 25,00	9 2,26 18,75	8 3,24 16,67	5 1,53 10,42	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indem. séc. sociale en cas de maladie	27 2,82 25,71	32 4,00 30,48	13 3,27 12,38	19 7,69 18,10	14 4,29 13,33	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	44 4,60 59,46	13 1,63 17,57	6 1,51 8,11	9 2,02 6,76	5 1,53 6,76	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	44 4,60 36,67	38 4,75 31,67	15 3,77 12,50	12 4,86 10,00	11 3,37 9,17	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	307 32,08 40,03	171 21,38 22,29	89 22,36 11,60	69 27,94 9,00	128 38,65 16,43	767 28,00 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	957 100,00 34,94	800 100,00 29,21	398 100,00 14,53	247 100,00 9,02	326 100,00 11,90	2739 100,00 100,00

Tableau Q : Fréquence des sorties selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	CETTE	CE	CETTE	PLUS D'UN	JAMAIS	ENSEMBLE
	SEMAINE	MOIS-CI	ANNEE	AN		
CHOMEUR non primo demandeur	19 3,76 23,17	13 2,73 15,85	13 2,22 19,85	14 3,25 17,07	23 3,13 28,05	82 2,99 100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	4 0,79 13,33	1 0,21 3,33	6 1,03 20,00	8 1,86 26,67	11 1,50 36,67	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	30 5,94 21,90	33 6,92 24,09	26 4,44 18,98	20 4,64 14,60	28 3,81 20,44	137 5,00 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	27 5,35 25,23	19 3,98 17,76	26 4,44 24,30	14 3,25 13,08	20 2,72 18,69	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann.	11 2,18 18,64	18 3,77 30,51	9 1,54 15,25	9 2,09 15,25	12 1,63 20,34	59 2,15 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	92 18,22 20,54	104 21,80 23,21	125 21,37 27,90	66 15,31 14,73	60 8,17 13,39	448 16,36 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	14 2,77 20,90	15 3,14 22,39	14 2,39 20,90	8 1,86 11,94	16 2,18 23,88	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	24 4,75 21,24	20 4,19 17,70	31 5,30 27,43	15 3,48 13,27	23 3,13 20,35	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	103 20,40 17,73	106 22,22 18,24	160 27,35 27,54	87 20,19 14,97	124 16,89 21,34	581 21,21 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	5 0,99 10,42	5 1,05 10,42	12 2,05 25,00	10 2,32 20,83	16 2,18 33,33	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	16 3,17 15,24	12 2,52 11,43	28 4,79 28,67	17 3,94 16,19	32 4,36 30,48	105 3,83 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	30 5,94 40,54	25 5,26 33,78	10 1,71 13,51	4 0,93 5,41	5 0,68 6,76	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	24 4,75 20,00	26 5,45 21,67	28 3,42 18,67	23 5,36 19,17	27 3,68 22,50	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	106 20,99 13,82	79 16,56 10,30	105 17,95 13,69	136 31,55 17,73	337 45,91 43,94	767 28,08 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	505 100,00 18,44	477 100,00 17,42	585 100,00 21,36	431 100,00 15,74	734 100,00 26,80	2739 100,00 100,00

Tableau R : Régularité des vacances selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI	NON	JAMAIS PARTI	ENSEMBLE
	CHOMEUR non primo demandeur	52 4,04 63,41	17 1,51 20,73	13 4,02 15,85
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	11 0,86 36,67	14 1,24 46,67	5 1,55 16,67	30 1,10 100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	81 6,30 59,12	36 3,19 26,28	20 6,19 14,60	137 5,01 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	52 4,04 48,60	46 4,08 42,99	9 2,79 8,41	107 3,91 100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chô. mais avec au moins 3 empl. ds 3 dern. ann.	35 2,72 59,32	20 1,77 33,90	4 1,24 6,78	59 2,16 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalément couvert par employeur en cas de maladie	208 16,17 46,53	209 18,53 46,76	30 9,29 6,71	447 16,33 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	38 2,95 56,72	21 1,86 31,34	8 2,48 11,94	67 2,45 100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	53 4,12 46,90	50 4,43 44,25	10 3,10 8,85	113 4,13 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalément couvert par employeur en cas de maladie	206 16,02 35,52	326 28,90 56,21	48 14,86 8,28	580 21,19 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	20 1,56 41,67	23 2,04 47,92	5 1,55 10,42	48 1,75 100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	58 4,51 55,24	42 3,72 40,00	5 1,55 4,76	105 3,84 100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	37 2,88 50,00	35 3,10 47,30	2 0,62 2,70	74 2,70 100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	59 4,59 49,17	47 4,17 39,17	14 4,33 11,67	120 4,38 100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	376 29,24 49,02	241 21,37 31,42	150 46,44 19,56	767 28,02 100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	1286 100,00 46,99	1128 100,00 41,21	323 100,00 11,80	2737 100,00 100,00

Tableau S : Existence de retard de loyer selon l'indice de précarité

EFFECTIFS % COLONNE % LIGNE	OUI		NON		ABSCENCE DE REPONSE		ENSEMBLE	
CHOMEUR non primo demandeur	9.73	11	2.97	51	11.11	1	3.42	63
		17.46		80.95		1.59		100.00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	0.0	0	1.05	18	0.0	0	0.98	18
		0.0		100.00		0.0		100.00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	10.62	12	6.11	105	11.11	1	6.41	118
		10.17		88.98		0.85		100.00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	3.54	4	4.30	74	0.0	0	4.24	78
		5.13		94.87		0.0		100.00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann.	2.65	3	2.50	43	11.11	1	2.55	47
		6.38		91.49		2.13		100.00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalément couvert par employeur en cas de maladie	16.81	19	19.37	333	22.22	2	19.23	354
		5.37		94.07		0.56		100.00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	5.31	6	3.32	57	0.0	0	3.42	63
		9.52		90.48		0.0		100.00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc. en cas de maladie	5.31	6	4.89	84	0.0	0	4.89	90
		6.67		93.33		0.0		100.00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalément couvert par employeur en cas de maladie	7.08	8	18.27	314	0.0	0	17.49	322
		2.48		97.52		0.0		100.00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	3.54	4	1.45	25	0.0	0	1.58	29
		13.79		86.21		0.0		100.00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	2.65	3	3.49	60	0.0	0	3.42	63
		4.76		95.24		0.0		100.00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	5.31	6	3.32	57	0.0	0	3.42	63
		9.52		90.48		0.0		100.00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	1.77	2	2.79	48	0.0	0	2.72	50
		4.00		96.00		0.0		100.00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	25.66	29	26.12	449	44.44	4	26.18	482
		6.02		93.15		0.83		100.00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	100.00	113	100.00	1719	100.00	9	100.00	1841
		6.14		93.37		0.49		100.00

Tableau T : Existence de retard de paiement de l'électricité selon l'indice de précarité

EFFECTIFS	OUI	NON	COMPRIS DANS	ENSEMBLE
% COLONNE			CHARGES	
% LIGNE				
CHÔMEUR non primo demandeur	8 10,53	73 2,77	1 3,57	82 2,99
	9,76	89,02	1,22	100,00
CHEF DE MENAGE en pré-retraite	0 0,0	30 1,14	0 0,0	30 1,10
	0,0	100,00	0,0	100,00
ACTIF dans leur entreprise dep. moins de 3 ans ayant eu au moins 1 expérience du chômage	7 9,21	129 4,90	0 0,0	136 4,97
	5,15	94,85	0,0	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec 1 ou 2 employeurs dans les 3 dernières années	2 2,63	105 3,99	0 0,0	107 3,91
	1,87	98,13	0,0	100,00
ACTIF ds entr. dep. moins de 3 ans n'ayant pas connu chôm. mais avec au moins 3 empl ds 3 dern. ann.	4 5,26	55 2,09	0 0,0	59 2,15
	6,78	93,22	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	10 13,16	436 16,55	2 7,14	448 16,36
	2,23	97,32	0,45	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	5 6,58	62 2,35	0 0,0	67 2,45
	7,46	92,54	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis 3 à 10 ans ne touchant que indemn. séc. soc en cas de maladie	7 9,21	106 4,02	0 0,0	113 4,13
	6,19	93,81	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans totalement couvert par employeur en cas de maladie	6 7,89	575 21,83	0 0,0	581 21,22
	1,03	98,97	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans partiellement couvert par empl. en cas de maladie	2 2,63	46 1,75	0 0,0	48 1,75
	4,17	95,83	0,0	100,00
ACTIF ds entr. depuis + 10 ans ne touchant que indemn. séc. sociale en cas de maladie	1 1,32	104 3,95	0 0,0	105 3,83
	0,95	99,05	0,0	100,00
AUTRE ACTIF depuis moins de 3 ans ds entr. (1er emploi de reprise d'activité)	1 1,32	73 2,77	0 0,0	74 2,70
	1,35	98,65	0,0	100,00
AUTRE ACTIF depuis au moins 3 ans dans leur entreprise	4 5,26	116 4,40	0 0,0	120 4,38
	3,33	96,67	0,0	100,00
CHEF DE MENAGE n'appartenant pas à la population active	19 25,00	723 27,45	25 89,29	767 28,01
	2,48	94,26	3,26	100,00
ENSEMBLE DES CHEFS DE MENAGE	76 100,00	2634 100,00	28 100,00	2738 100,00
	2,78	96,20	1,02	100,00

A N N E X E V

Guide d'entretien

- LES GUIDES D'ENTRETIEN

Au-delà d'une consigne générale de démarrage des entretiens, il nous est apparu que la structure des entretiens devaient être adaptée à chaque individu en fonction de son appartenance à l'un des groupes que nous venons de définir.

1) LA CONSIGNE GENERALE

La consigne de départ a trait aux représentations générales de la crise et à ses conséquences éventuelles sur l'interviewé. Elle s'énonce comme suit :

*"Ces dernières années, les moyens d'information (journaux, T.V...) parlent souvent de la crise. Que signifie, pour vous, ce terme de crise ? ...
En quoi la crise vous a-t-elle personnellement atteint ?"*

2) LES THEMES D'ENTRETIEN

Les entretiens s'articulent autour de deux thèmes principaux :

- La biographie de la vie professionnelle et la recherche d'emploi.
- l'influence du chômage sur le mode de vie

dont la composition est différente suivant la situation des interviewés.

21) La biographie de la vie professionnelle et la recherche d'emploi

A tous :

- Description précise de l'emploi actuel à travers les conditions de travail et la qualification.
- Les causes de changement d'emploi.

Aux "stables" qui ont eu une expérience de chômage :

Circonstance de la perte d'emploi.

Aux "mobiles" et aux "chômeurs récurrents" :

- . Les causes de la mobilité.
- . Comparaison de la période actuelle avec des périodes précédentes : plus grandes difficultés à retrouver du travail, allongement des durées de chômage .

LA RECHERCHE D'UN EMPLOI :

A tous ceux qui ont connu le chômage :

- . Rapport avec les institutions (ANPE ...).
- . Utilisation de la formation ? Dans quel but ? Modification de l'insertion professionnelle ?

22) Influence du chômage sur les modes de vie

A tous ceux qui ont connu le chômage :

Le chômage a pu entraîner des modifications dans les différents éléments de la vie quotidienne (foyer, environnement familial et social ...).

C'est la nature de ces modifications que nous voudrions mettre en évidence à travers un certain nombre de thèmes :

- Chômage et partage des rôles familiaux.
- Chômage et rapport :
 - . à la famille élargie.
 - . aux amis.
- Chômage et utilisation du temps disponible (activités de substitution).
- Chômage et changement des habitudes de consommation. (augmentation des consommations non marchandes).
- Chômage et mise au travail du conjoint ou des enfants de plus de 16 ans.
- Chômage et valorisation du travail. Choix du chômage récurrent ou de la mobilité ?

A tous ceux qui n'ont pas connu le chômage :

- Inquiétude pour leur emploi face à la conjoncture (projets éventuels en cas de chômage).
- Précarisation de leur situation financière et conséquence de cette précarisation sur leur mode de vie (consommation, travail du conjoint).

Cette phase de notre travail devrait nous permettre d'affiner nos interprétations des relations existant entre les différents processus de précarisation aussi bien dans les relations professionnelles que dans les conditions de vie.

1 seul exemplaire

1 0 FEV 1982

